



SOMMAIRE

INTRODUCTION

page
1

A - PRESENTATION GENERALE DU SITE

3

A-I. DONNEES GEOGRAPHIQUES

4

A-II. PROTECTIONS ACTUELLES DU SITE

7

II.1. Les monuments historiques

II.2. Les sites inscrits et classés

II.3. Les sites archéologiques

B - ANALYSE DU SITE

8

B-I. EVOLUTION TOPOGRAPHIQUE DE PAU

9

I.1. L'ensemble château / ville (XII^{ème} - XVI^{ème} siècle)

11

I.1.1. un castelnau médiéval (XI - XV^{ème} siècles)

I.1.2. les premières transformations du bourg (milieu XIV-XV^{ème} siècles)

I.1.3. la naissance de quartiers urbains (milieu XV-XVI^{ème} siècles)

I.1.4. travaux d'édilité publique au XVI^{ème} siècle

I.1.5. la structure sociale de la population pauoise

I.1.6. la naissance des quartiers urbains

I.2. Le premier développement de la ville au XVII^{ème} siècle

22

II.2.1. la ville à la fin du XVI^{ème} siècle

II.2.2. implantation des nombreux ordres religieux

I.3. Les transformations du XVIII^{ème} siècle

24

II.3.1. construction des ponts du gave et bordenave

II.3.2. le quartier de la rive gauche du gave

I.4. L'extension urbaine vers le nord puis vers l'est à partir des transformations du XIX^{ème} siècle

29

I.4.1. les premières transformations (1800-1850)

I.4.2. les grandes transformations urbaines (1850-1880)

I.4.3. l'apogée d'un urbanisme climatiste (1880-1910)

I.4.4. l'essoufflement du tourisme urbain (1910-1940)

I.4.5. une nouvelle orientation urbaine (1940-1970)

B-II. SYNTHÈSE: ANALYSE DES PLANS ET CARTES

33

II.1. Plan Moysset (1773)

II.2. Carte de Cassini

II.3. Carte de Pau et ses environs (1774-1782)

II.4. Cadastre napoléonien (1812)

II.5. Plan topographique des environs de Pau (1844)

II.6. Plan de l'arrondissement de Pau (1847)

II.7. Plan Perret (1863)

II.8. Plan de 1874

II.9. Plan de Pau et ses environs (1880)

II.10. Plan de 1893 plan de Léon et Georges Caton

II.11. Plan de 1913

II.12. Plan de 1946 projet de la Halle, urbaniste

II.13. Plan d'embellissement

II.14. Plan de 1946

II.15. Cadastre 2000 l'extension urbaine 1946-2000

B-III. PATRIMOINE BATI

60

III.1. Principaux caractères urbains et architecturaux

60

III.1.1. les immeubles anciens du vieux Pau

III.1.2. la constitution des fronts bâtis des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles

III.1.3. la première urbanisation "climatiste" du XIX^{ème} siècle

III.1.4. l'urbanisme de villas - origine et développement géographique

III.2. Éléments historiques sur le patrimoine bâti non protégé

63

III.2.1. les principaux monuments civils		B-IV. DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES / HABITAT	90
III.2.2. les églises, chapelles et couvents		IV.1. Un cœur d'agglomération en déclin	
III.2.3. les villas		IV.2. La Communauté d'agglomération de Pau principal réservoir d'actifs et d'emplois du pays du grand Pau	
III.3. Les hauteurs des constructions	70	IV.3. Un nombre important de logements vacants sur Pau	
III.4. La typologie architecturale	74		
B-III. PAYSAGES JARDINS ET PERSPECTIVES	75	C - MOTIVATIONS DES PROTECTIONS	91
III.1. L'environnement naturel	75	C-I. DELIMITATION DE LA Z.P.P.A.U.P.	92
III.2.1. le contexte géologique		I.1. Les protections actuelles des sites et monuments historiques	
III.2.2. le cadre biogéographique		I.2. Le périmètre et justification	
III.2.3. le réseau hydrographique			
III.2.4. la végétation		C-II. OBJECTIFS DE PROTECTION	96
III.2. Les entités paysagères	77	II.1. Directives pour l'établissement de règles de hauteurs -	
III.2.1. la vallée du Gave de Pau		Division du territoire en secteurs	
III.2.2. la zone urbaine		II.2. Catégorie de protections	97
III.3. Les parcs, les espaces verts et les mails	79	II.2. Synthèse du dispositif réglementaire	102
III.3.1. les parcs et les espaces verts			
III.3.2. les mails		Bibliographie	104
III.4. Les jardins des villas	83	Annexes	108
III.4.1. rappel historique		I - Tableau chronologique de l'histoire de PAU	
III.4.2. l'implantation des jardins des villas entre 1830 et 1915		II - Protections actuelles	
III.4.3. l'impact des transformations urbaines sur les jardins		III - Eléments caractéristiques des immeubles	
III.4.5. la conception originelle des jardins		IV - Fiches sur la typologie du patrimoine bâti de Pau	
III.5. Les espaces publics	87	V - Le domaine du château	
III.6. La perspective des Pyrénées	89	VI - Le Centre Hospitalier des Pyrénées	

INTRODUCTION

La commune de Pau, chef lieu de département, s'étend sur un vaste territoire, en majeure partie urbanisé. Elle est caractérisée par

- une position géographique au cœur du bassin de l'Adour,
- une mise en scène paysagère réciproque entre la vieille ville dominant la vallée du Gave et ses abords immédiats,
- un centre ancien lié au site du château de Pau,
- une architecture riche et variée,
- la proximité des Pyrénées,
- une plaine alluviale en grande partie urbanisée,
- un contraste important entre le tissu urbain de la ville de Pau et les espaces agricoles au nord de l'autoroute A 64,
- une forêt à vocation de loisirs au nord de la ville,
- plusieurs coulées vertes d'orientation Est-Ouest correspondant à la traversée de cours d'eau (le Laü, l'Ousse des bois, etc...).

La Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P.) de PAU est établie en application de l'article 70 de la loi du 7 Janvier 1983, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat et de l'article 6 de la loi n° 93-24 du 8 Janvier 1993. Le document est établi suivant les modalités et orientations fournies par le décret n° 84-304 du 25 Avril 1984, et la circulaire n° 85-45 du 1er Juillet 1985. D'autre part, la Z.P.P.A.U.P. introduit les prescriptions relatives au paysage en prenant en compte la loi paysage du 8 janvier 1993.

Les prescriptions de la Z.P.P.A.U.P. constituent une servitude d'utilité publique. Elles s'ajoutent aux dispositions du P.L.U. et dans le cas de dispositions différentes, c'est la règle la plus contraignante qui s'applique.

La Z.P.P.A.U.P. s'applique sur une partie du territoire communal délimitée sur les documents graphiques sous la légende : "périmètre de la Z.P.P.A.U.P."

Elle inclut dans son périmètre le patrimoine relatif aux différentes typologies urbaines et architecturales de la ville :

- la ville ancienne de Pau, qui s'est développée autour du château, a su conserver une morphologie urbaine héritée du Moyen-Age et de nombreux témoignages architecturaux,
- les faubourgs, en continuité de la ville ancienne,
- les quartiers de villas, représentatifs de l'urbanisme climatiste,

En effet, la commune possède un passé lié aux périodes néolithique et protohistorique, attesté par la présence de quelques vestiges archéologiques. Cependant, à l'époque romaine, le centre principal était Lescar (Beneharnum). Pau n'a commencé à jouer un rôle important dans l'histoire béarnaise qu'à partir du XV^{ème} siècle. C'est donc le Moyen-Age, puis les siècles suivants qui ont façonné le développement urbain tel qu'il existe de nos jours.

Avant le XII^{ème} siècle, les vicomtes de Béarn créèrent au confluent du Hédas et du Gave un château neuf (castelnau) formé d'un ensemble palissadé appelé *Pau* (« pieu » en béarnais). Des tours de guet protégeaient un bourg constitué à l'est. Cet ensemble constitua le premier noyau urbain de Pau.

Du XII^{ème} au XVI^{ème} siècle, le développement de la ville s'opéra suivant un processus de croissance continu. A chaque stade de développement, les extensions se faisaient en prolongement direct des parties déjà construites, selon une ligne de croissance à peu près parallèle au Hédas et au Gave. Les faubourgs se fondaient dans le modèle urbain dense calqué sur celui du bourg enfermé dans ses murs.

Au XIV^{ème} siècle, Gaston III Fébus profita de la Guerre de Cent Ans pour faire du Béarn une principauté souveraine, statut qui subsista jusqu'en 1620. Pau ne joua pleinement sa fonction de résidence de cour princière que pendant un siècle car, dès 1587, Henri de Navarre partit à la conquête de Paris.

Le choix de Pau comme capitale s'explique par sa position au cœur du bassin de l'Adour dont les vicomtes de Béarn s'étaient assurés le contrôle. Seules Dax, Bayonne et la province historique du Labourd échappèrent à leur emprise.

La présence de la cour impliqua des transformations dans l'aspect de la ville elle-même. Les magistrats furent amenés, peu à peu, à se lancer dans des travaux d'édilité publique strictement indispensables. Les principales transformations vinrent de la construction d'un nouveau pont sur le Gave, d'un Hôtel de Ville et d'un palais de justice.

Le rétablissement du catholicisme en 1620 favorisa l'arrivée des ordres religieux qui s'installèrent à proximité de la ville. Pau franchit une nouvelle fois ses limites et éclata en plusieurs centres d'intérêts périphériques.

A partir du milieu du XVII^{ème} siècle, devant la présence de barrières de croissance au nord (le parc du château et le Hédas), le processus de développement devint discontinu. La partie ancienne fut dissociée des extensions par des coupures végétales ou agricoles. La ville éclata en un pôle originel (le vieux bourg) et plusieurs pôles de croissance autour desquelles « bourgeonna » du tissu

urbain (les Jésuites et les Cordeliers). Ils englobèrent alors un tissu urbain neuf, non saturé, qui connût une densification progressive au XVIII^{ème} siècle.

A partir des transformations du XVIII^{ème} siècle, l'extension urbaine continua vers le nord puis vers l'est. La création du boulevard d'Alsace-Lorraine traduisit une volonté d'imposer une nouvelle limite à la croissance urbaine. Ce boulevard généra d'abord une densification du tissu sur son côté intérieur (place du Foirail et abords, rue Michel Houneau et rue des Anglais).

La nécessité de constituer une circulation péri-urbaine déboucha sur le projet de boulevard des Pyrénées qui se raccorda au boulevard Alsace-Lorraine par l'Avenue Edouard VII.

La ville de Pau affirma sa vocation de station européenne de séjour hivernal. La construction de villas suburbaines dans les quartiers nord et au sud de l'avenue Trespoey fut un trait marquant de cette époque.

De nombreux témoignages architecturaux et les quartiers anciens issus de l'héritage médiéval sont nettement visibles aujourd'hui dans la ville, autour du château. Ils participent grandement à la compréhension historique et urbaine du lieu. L'analyse de la morphologie urbaine, à travers l'étude de l'évolution de la voirie et du parcellaire, a aussi permis de lire plus nettement les différentes phases de développement urbain de Pau. Les faubourgs d'extension, les quartiers des villas accompagnées de leurs jardins comportent également de nombreux éléments patrimoniaux bâtis et paysagers.

Quel que soit leur caractère architectural, certains immeubles apparaissent comme les pièces maîtresses du tissu ancien de la cité. Leur qualité, leur rayonnement, en font des points forts et structurants. A côté de ces éléments maîtres, viennent s'ajouter tous ceux, sans être des œuvres remarquables sont intéressants dans leur simplicité et la modestie de leurs moyens, mais aussi dans la qualité de leurs proportions, et la multiplication de détails typés (linteaux, portes).

Or, peu d'édifices de la ville ont été protégés par des classements, inscriptions au titre de la législation sur les monuments historiques (loi de 1913). De même, seuls deux sites ont été inscrits et classés au titre des protections des sites et des monuments naturels (ancienne loi de 1930).

La création de la ZPPAUP aboutit à la définition d'un périmètre de protection qui remplace le rayon de protection de 500 mètres autour des monuments ; toutefois, le château, le parc du château, les sites classés, dont le parc Beaumont, sont exclus du périmètre de la Z.P.P.A.U.P. ; **la protection des**

abords reste applicable sur les parties de communes riveraines concernées par les 500 mètres des abords.

Le périmètre de Z.P.P.A.U.P. a été délimité en fonction de l'histoire de la ville, de la morphologie urbaine et de tout élément paysager qui contribue à pérenniser la lecture du site.

Il prend en compte le patrimoine bâti représentatif de l'histoire locale présents dans la ville ainsi que le patrimoine naturel lié au site urbain (le Gave et ses abords, les parcs et les jardins du château, les jardins des villas, etc.). C'est donc la reconnaissance du patrimoine paysager et bâti qui a justifié le périmètre proposé.

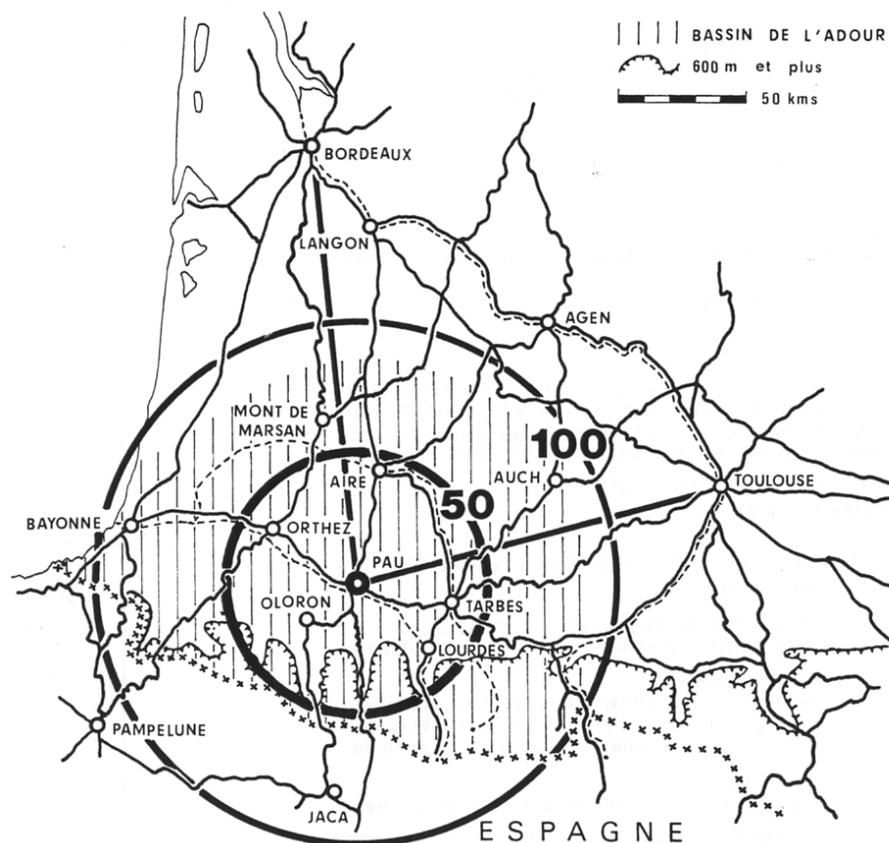
Les documents réglementaires de la Z.P.P.A.U.P. (plans graphiques et règlement) et le rapport de présentation sont le support d'une mise en valeur claire et volontaire de tout le patrimoine. Les dispositions que l'on y inclut permettent d'adapter les projets aux caractères de l'architecture et du paysage.

Les recommandations architecturales et paysagères doivent aider les concepteurs et les pétitionnaires dans leurs projets de construction, de restauration et d'entretien.



A - PRESENTATION GENERALE DU SITE

A-I. DONNEES GEOGRAPHIQUES



La commune est localisée à 33 km de Tarbes, 41 km de Lourdes, 41 km d'Orthez, 103 km de Bayonne, 118 km d'Auch, 140 km de Toulouse, 193 km de Bordeaux.

Implantée à l'extrémité Est du département, la ville de Pau est cependant, le chef lieu des Pyrénées-Atlantiques et constitue le centre des Pays de l'Adour.

Elle est en effet reliée directement :

- au sud-ouest : à la ville d'Orlon, à la vallée d'Aspe et au col du Somport reliant l'Espagne par voie routière et ferroviaire.
- au nord-ouest au centre industriel de Lacq, Pardies, Noguères, à Mourenx-ville nouvelle et à la ville d'Orthez,
- au nord à Aire sur Adour, sous préfecture des Landes,
- à l'est à Tarbes, chef lieu du département des Hautes-Pyrénées,
- au sud-est à Lourdes, capitale touristique, et à la vallée de Nay,
- au sud à la vallée d'Ossau et à ses centres touristiques d'hiver (Gourette et Artouste).

Sa zone d'influence rejoint d'autre part :

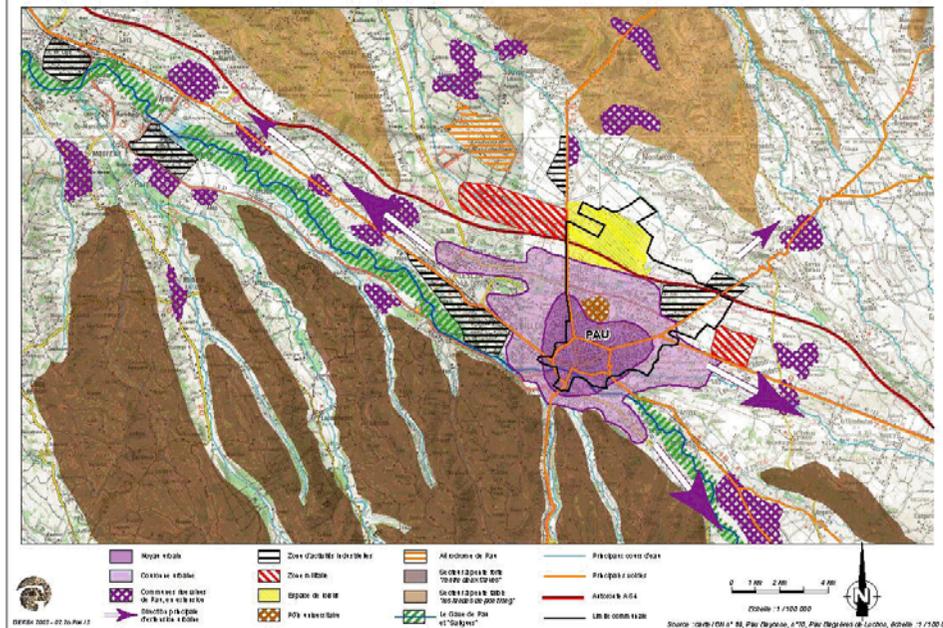
- la côte basque (Bayonne, Anglet, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz),
- Mont-de-Marsan et Dax,
- Auch, chef lieu du département du Gers.

Pau est localisée à moins de 200 kilomètres des deux capitales régionales de l'Aquitaine et du Midi-Pyrénées : Bordeaux et Toulouse.

Positionnée au cœur du bassin de l'Adour et du Béarn (encadré à l'Ouest par le Pays Basque et à l'Est par la Bigorre), elle est devenue la capitale de la province historique de Béarn au XV^{ème} siècle.

La ville de Pau s'est établie en bordure du Gave de Pau. Celui-ci coule dans une plaine inondable, la saligue, occupée par les prairies, peu à peu transformées en champs de maïs, et les boisements alluviaux.

PAU DANS SON ENVIRONNEMENT GEOGRAPHIQUE

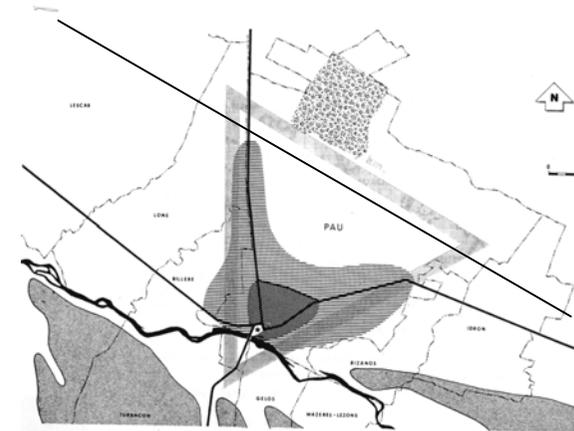


De part et d'autre de Pau, sur environ 75 km, de Montaut jusqu'à Orthez, la vallée du Gave est encadrée de puissantes collines échanrées de vallées étroites et ponctuées de petits villages dispersés parmi les champs. Entre le Gave de Pau et le Gave d'Oloron, les collines aux versants abrupts de l'Entre Deux Gaves n'excèdent pas 400 m d'altitude.

Au sud de Pau, les vallées étroites et profondes des affluents rive gauche du Gave de Pau (Le soust, le Nez, les Hiès, la Juscie...) ont imposé leur orientation sud-nord au relief. Au nord de Pau, les collines des landes de Pont-Long sont plus souples, moins rudes et déjà tournées vers la Gascogne avec les nombreux affluents directs ou indirects de l'Adour (l'Ayguelongue, le Luy de Béarn, le Luy de France, le Gabas...).

A l'approche de Pau, après Assat, la vallée du Gave se resserre, et l'agriculture cède progressivement la place à l'expansion de l'agglomération paloise. En aval de Pau, la vallée du Gave qui s'est rétrécie entre le Pont Long et les collines du Jurançon, s'élargit après Lescar. La basse terrasse montre un paysage de champs ouverts encadrés par des collines boisées.

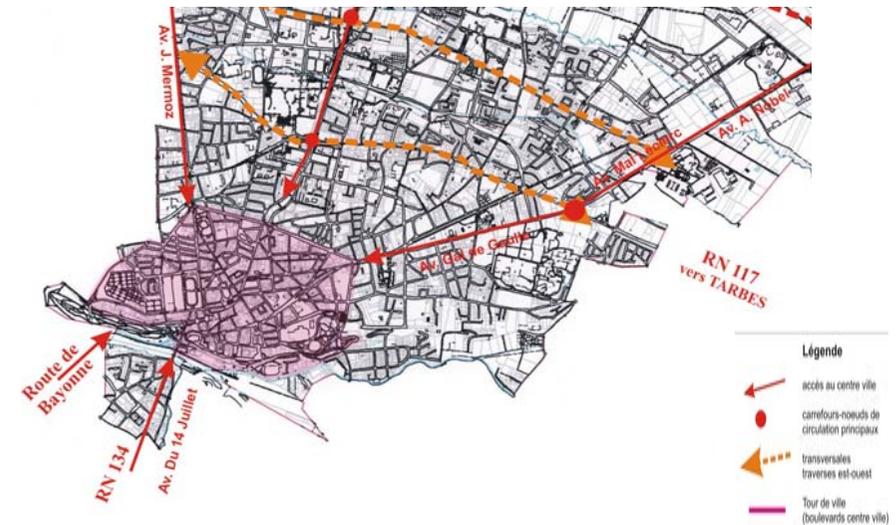
L'urbanisation de Pau s'est développée dans un triangle sensiblement équilatéral de 7 kilomètres de côté.



Source : Contrat d'aménagement entre la ville et l'Etat - 1974

La ville ancienne, bâtie en continu, s'inscrit dans l'angle sud, dont le château constitue le sommet, à l'intersection de deux axes de circulation :

- axe est-Ouest, le plus important (Toulouse-Bayonne), doublé par l'autoroute A64
- axe Nord-sud (Bordeaux-Oloron-Espagne)



Plan de circulation général - Les axes majeurs de transit - source : GHECO

De grandes avenues convergent en étoile vers le centre ancien (avenues Alfred Nobel, Jean Mermoz, Allées Catherine de Bourbon, etc.). Des voies transversales complètent le maillage de dense et régulier du réseau de voirie de Pau (Boulevards Tourasse, de la Paix, du Cami Salié, Alsace Lorraine ...).

Au sein du centre ancien, le réseau de rues semi-piétonnes permet de découvrir la ville et le château.

Les routes historiques

Source : *Chemins de Saint-Jacques - Guides Gallimard*

A partir du XI^{ème} siècle, quatre grands courants vont canaliser le flot des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle venus des quatre coins de la France :

- la route d'Arles, venant de Toulouse et d'Auch par Morlaàs arrivait à Oloron puis, remontant la vallée d'Aspe franchissait le col du Somport en direction de Jaca pour obliquer ensuite à l'Ouest vers Puente la Reina. Le chemin d'Arles traversait le nord du territoire communal de Pau.

- Les pèlerins de la route du Puy, franchissant la Garonne à Moissac, arrivaient par Lescar et Navarrenx à Ostabat.

- La route des pèlerins venus de Vézelay franchissant la Garonne à La Réole et l'Adour à Saint-Sever, passait le Gave de Pau au pont d'Orthez, celui d'Oloron à Sauveterre et entrait en Pays basque à Osserain.

- La route de Paris qui faisait étape au tombeau de Saint-Martin à Tours aboutissait à Dax, franchissait les deux Gaves à Sorde-l'Abbaye et par Garris (supposée être l'ancienne étape de Carasa de la voie romaine) et Saint-Palais, arrivait à Ostabat où toutes les routes se rassemblent.

Les quatre voies convergent vers les deux grands cols des Pyrénées occidentales, connus pour être le passage de deux voies romaines : le Somport (Summus Portus) au fond de la vallée d'Aspe pour la voie de Beneharnum (Lescar) à Caesaragusta (Saragosse), et les ports de Cize livrant passage à la voie allant de Bordeaux à Astorga par Dax (Aquae Tarbellicae) et Pampelune (Pompaelo). Cette dernière offrait deux étapes dans la traversée du Pays Basque au nord de la chaîne : Carasa et Imus Pyreneus (« pied des Pyrénées »).

Parcourue dès le premier millénaire, la route de Roncevaux apparaît comme la principale voie transpyrénéenne occidentale.



Source : *Chemins de Saint-Jacques - Guides Gallimard*

A-II. PROTECTIONS ACTUELLES DU SITE

La liste exhaustive des monuments historiques, des sites et des monuments naturels protégés issues de la base Mérimée de la DRAC Aquitaine et les sites archéologiques sont en annexe II du présent document. Les cartes de localisation de monuments et sites protégés sont également consultables en annexe.

II.1. LES MONUMENTS HISTORIQUES

Actuellement, les édifices suivants sont protégés à Pau au titre de la loi relative aux monuments historiques :

- Château de Pau et ses douves
- Parc et jardins du Domaine National de Pau
- Maison natale de Charles Bernadotte
- Immeuble : 2 rue du Château (Maison de Sully)
- Hôtel Gassion
- Cimetière Israélite
- Chapelle funéraire Guillemain-Montebello dans le grand cimetière
- Eglise Saint-Joseph
- Villa Sainte Hélène en totalité, ainsi que le parc et son portail, le mur d'enceinte, la maison du concierge, les écuries et le manège

Chacun des monuments historiques implantés sur le territoire communal engendre un périmètre de protection d'abords de 500 m de rayon.

II.2. LES SITES INSCRITS ET CLASSES

II.2.1. Sites classés au titre des protections des sites et des monuments naturels

- Grand parc du Château
- Terrasse Sud

II.2.2. Sites inscrits au titre des protections des sites et des monuments naturels

- Grand parc du Château
- Jardins de la gare et belvédère dit « Square Aragon »
- Promenade publique dite « Place de Verdun »
- Parc Beaumont : « Parc du Lycée »

- Parc Beaumont : « Théâtre de Verdure » et ses abords
- Immeubles bordant le boulevard des Pyrénées et ses abords immédiats
- Abords du Palais National (vieille ville)
- Ensemble des voies dénommées « Allées de Morlaàs »
- Place Gramont et immeubles qui la bordent
- les différentes zones urbaines définies au nord du boulevard des Pyrénées, de la rue d'Etigny, de la rue Marca

II.3. LES SITES ARCHEOLOGIQUES

Le Service régional d'archéologie mentionne les zones suivantes sur la commune de Pau :

- Bande tumulaire du Pont-Long - Tumuli - Protohistoire
- Entre le Cami Salié et la forêt de Bastard - Tumulus - Protohistoire
- Camp militaire Tumulus - Protohistoire
- Ville de Pau - Multiples vestiges (château, ancienne église, ancien cimetière, murs de ville) - Moyen Age et Moderne
- Les Cordeliers - Ancien couvent - Moderne.



B - ANALYSE DU SITE

B-I. EVOLUTION TOPOGRAPHIQUE DE PAU

(Source : Histoire de Pau - Ed Privat - 1989 - Christian Desplat et &)

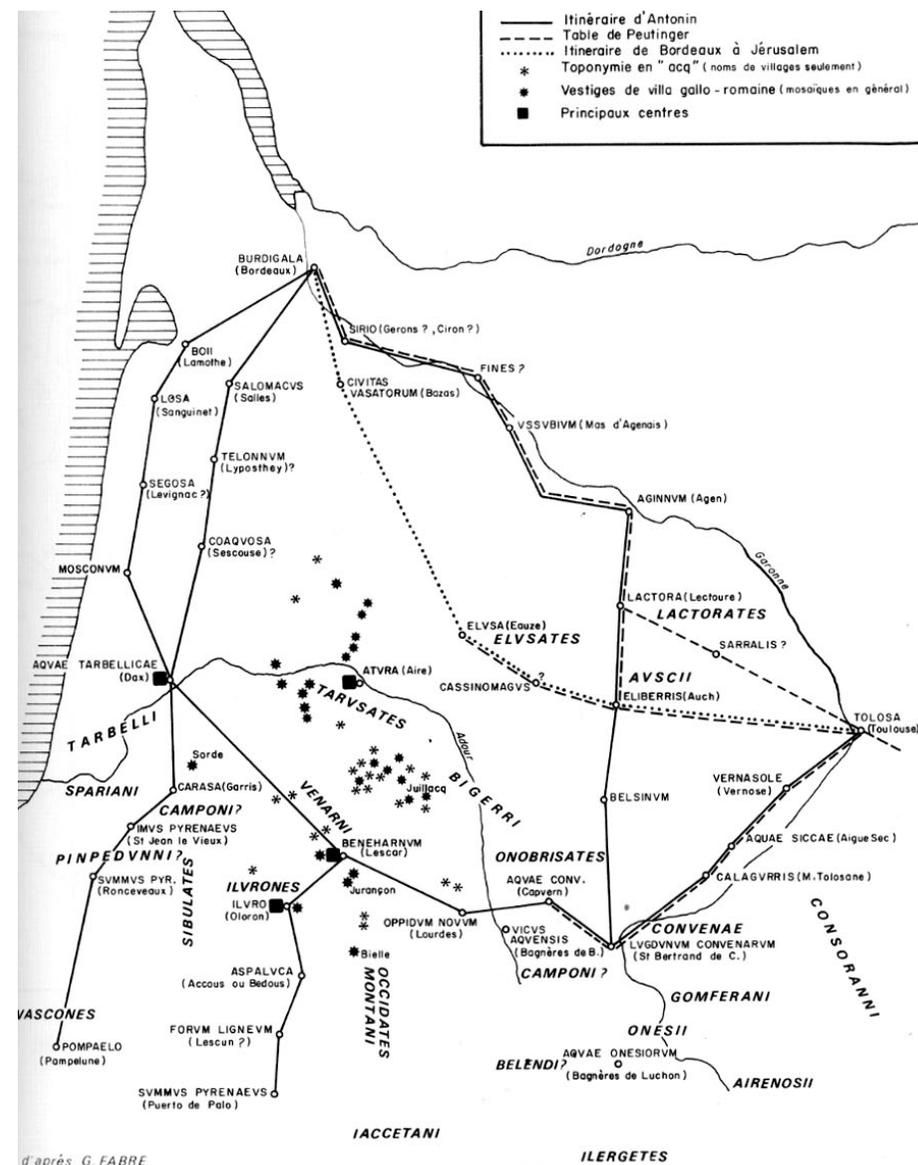
En premier lieu, si Pau est préfecture des Pyrénées-Atlantiques, la ville est avant tout le centre nerveux de l'ancienne province de Béarn. D'abord vicomté, né de la fusion de minuscules unités territoriales, le Béarn eut des frontières intangibles du XII^{ème} siècle à 1790. Partie intégrante à l'origine, du duché de Gascogne, il quitta cette mouvance pour s'intégrer à l'Aragon jusqu'au XIII^{ème} siècle, avant de regagner l'espace gascon quand celui-ci était passé sous le contrôle des rois d'Angleterre. Ces oscillations ayant doté le pays d'une large autonomie (avec, par exemple, le droit de battre une monnaie réputée), au XIV^{ème} siècle, Gaston III Fébus profita de la Guerre de Cent Ans pour faire du Béarn une principauté souveraine, statut qui subsista jusqu'en 1620. Mais au moment de l'incorporation à la couronne de France, le fils d'Henri IV, Louis XIII, respecta une part de son passé et de ses institutions ; jusqu'en 1789, le Béarn demeura à part dans l'ensemble français.

Pau n'a commencé à jouer un rôle dans l'histoire du Béarn qu'à la fin du XV^{ème} siècle. A l'époque romaine, le centre principal était Lescar ou « *Beneharnum* » (Cf. carte ci-contre), où demeura l'évêché jusqu'à la Révolution. Puis ce fut Morlaàs, du XI^{ème} au milieu du XIII^{ème} siècle ; ensuite, Orthez devint la capitale.

Le choix de Pau comme capitale s'explique par sa position au cœur du bassin de l'Adour dont les vicomtes de Béarn s'étaient assurés le contrôle (Cf. cartes ci-après).

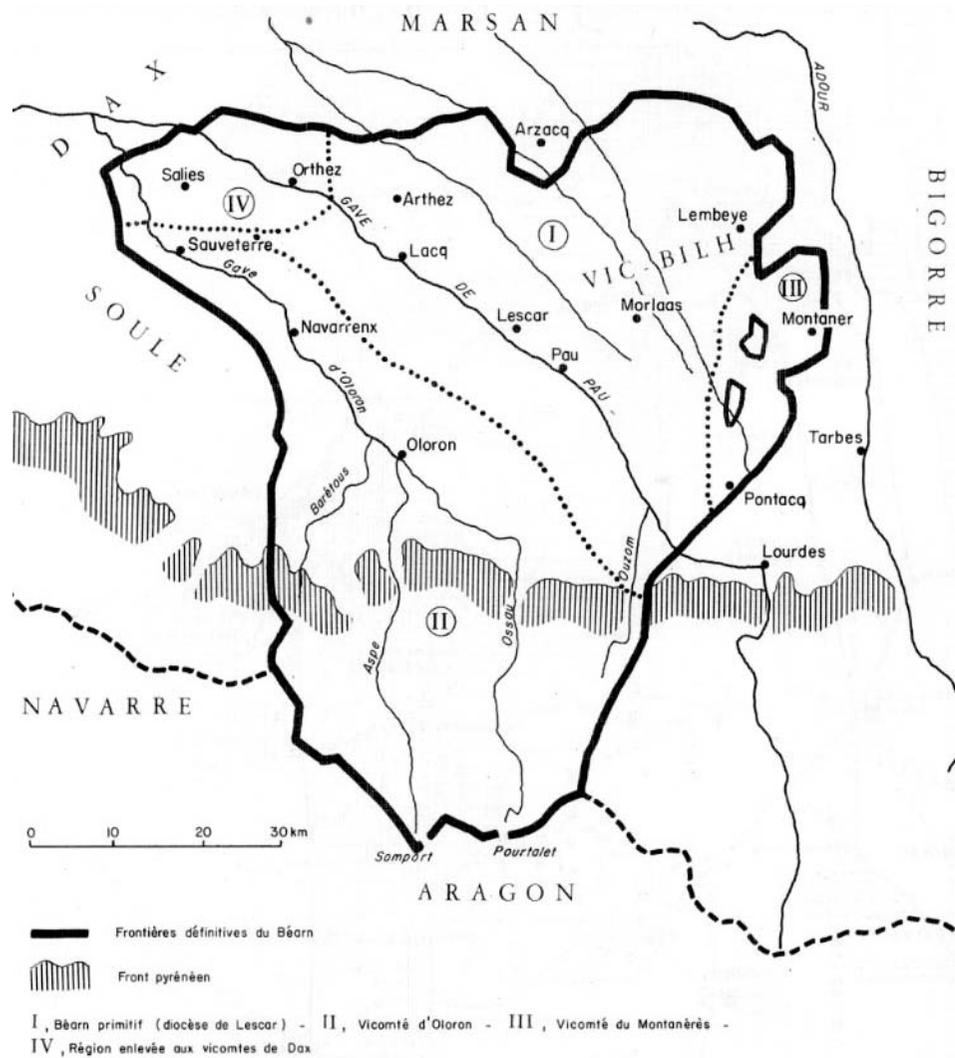
L'histoire médiévale de l'occupation du sol dans les pays de l'Adour permet de discerner trois moments principaux.

- 1- A la fois pour soustraire les faibles à l'oppression des puissants et faire face à l'accroissement démographique, l'Eglise créa des espaces de sauvegarde où se regroupaient des habitants qui vivaient auparavant dans des hameaux peu denses ou des exploitations isolées. Ce mouvement, dit des « *sauvetés* », commence à la fin du XI^{ème} siècle.
- 2- Rapidement, les seigneurs châtelains, pour éviter d'être privés de leur main-d'œuvre, font à leur tour des concessions à leurs serfs qui se concentrent sous la protection et la surveillance de leurs châteaux : ce sont les « *castelnaux* » dont la permanence est attestée jusqu'à la fin du XIII^{ème} siècle.
- 3- A la fin de ce siècle, les princes les plus puissants (le roi d'Angleterre - duc de Gascogne, le comte d'Armagnac ou le vicomte de Béarn) systématisent cet effort de colonisation par la création de villages neufs, appelés « *bastides* » dans le Midi.

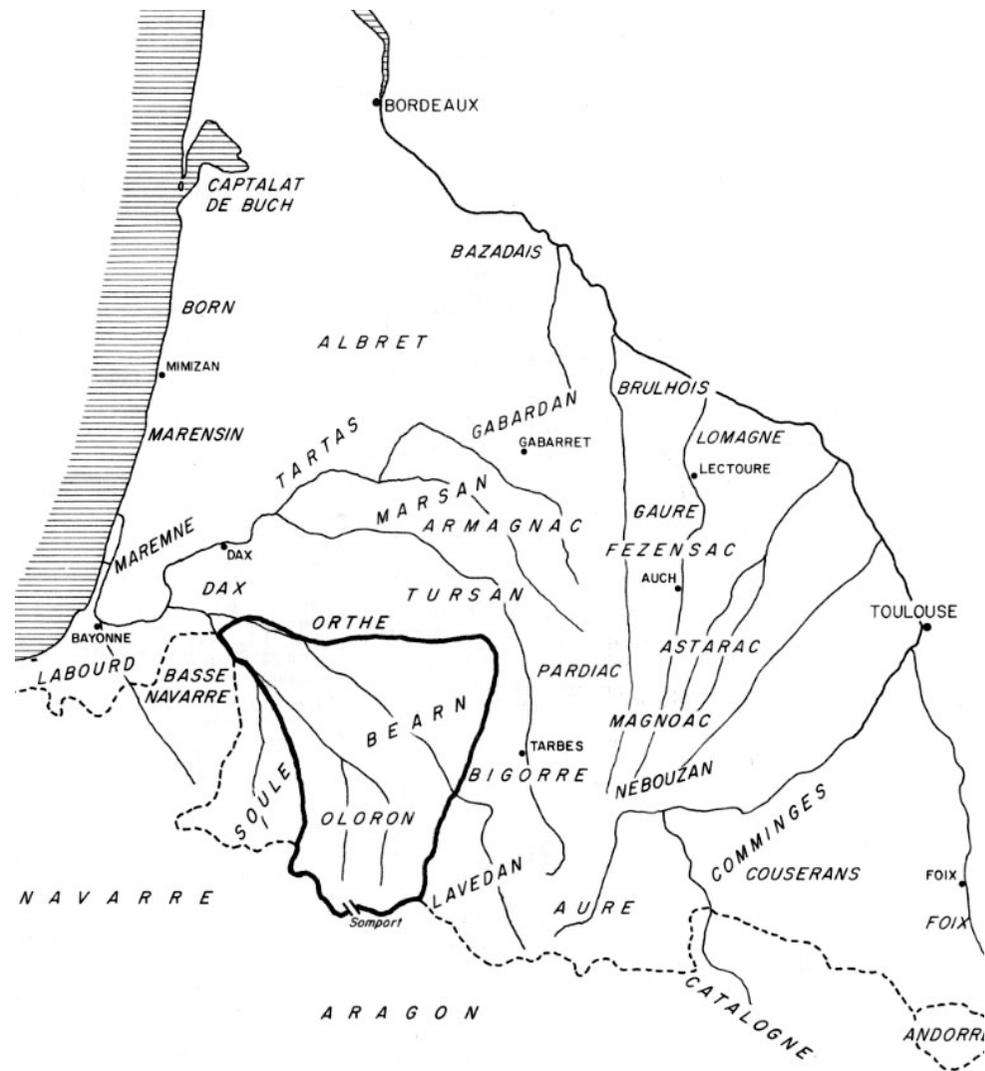


d'après G FABRE

Les Peuples des Pays de l'Adour et leurs voisins vers le milieu du premier siècle avant notre ère à la fin de l'époque romaine - Source : Atlas historique - Principauté du Béarn



Les frontières et la formation du Béarn - Source : Atlas historique - Principauté du Béarn

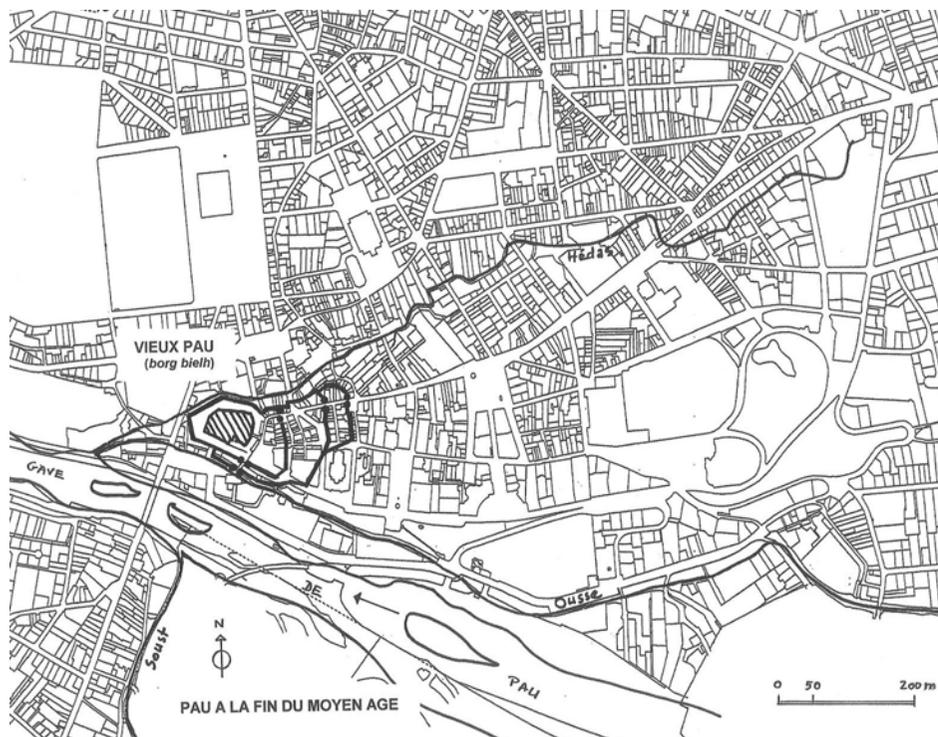


Le morcellement féodal du XI^{ème} siècle autour du Béarn - Source : Atlas historique - Principauté du Béarn

I.1. L'ENSEMBLE CHATEAU / VILLE (XI^{ME} - XVI^{EME} SIECLE)

(Sources : Histoire de Pau - Ed Privat - 1989 - Christian Desplat et & / LESCORCE Olivier, Etude topographique, historique et architecturale - ville de Pau - Juin 2004)

I.1.1. un castelnau médiéval (XI - XV^{me} siècles)



Pau à la fin du Moyen-Age

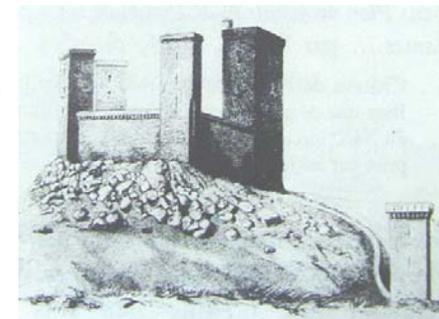
source : LESCORCE Olivier, Etude topographique, historique et architecturale - ville de Pau - Juin 2004)

L'étendue actuelle de la ville de Pau qui couvre de grandes surfaces de plaine ne permet plus de comprendre les contraintes de site qui ont affecté voire freiné le développement de Pau au cours de l'histoire.

Les aléas topographiques jouent un rôle déterminant, d'abord pour le choix d'implantation d'un premier foyer de population toujours en fonction des avantages de défense que le site offre, ensuite par l'aptitude qu'a ce site d'évoluer lorsque la sécurité des populations n'est plus menacée. Ce schéma d'évolution prend un caractère différent pour chaque ville. C'est en fonction des données historiques

et des contraintes topographiques que la Ville de Pau a connu le développement urbain que nous lui connaissons.

Pau est un *castelnau* car le village est né et s'est développé à l'abri d'une forteresse construite antérieurement au début du XII^{ème} siècle par les vicomtes de Béarn sur un site et une position bien choisis. **Ce château neuf (castelnau) était formé d'un ensemble palissadé appelé Pau (« pieu » en béarnais).**



Le château de Pau dans le XIV^{ème} siècle
Source : B.M. Pau 240.293

Des tours de guet protégeaient le bourg constitué à l'est. Cet ensemble constituait le premier noyau urbain de Pau.

Transformé à travers les siècles, le site primitif peut être restitué en étudiant la topographie. Le Gave de Pau se divise en deux bras de part et d'autre d'îlots caillouteux. Il reçoit deux petits affluents de rive droite, d'abord l'Ousse, puis le Hédas, et un affluent de rive gauche, le Soust.

La plaine alluviale descend lentement vers l'aval de 180-178 m à 174-172 m. Au-dessus d'elle se dresse un abrupt presque vertical, jusqu'à une hauteur d'environ 200 m. Le rebord de plateau prend à l'ouest une forme d'éperon car le Hédas s'est profondément encaissé (de 185 à 175 m vers l'aval), découpant une lanterne en pointe avant de se jeter dans le Gave. En outre, ce rebord méridional de la terrasse, à un peu plus de 200 m de la pointe de l'éperon, est creusé par un étroit ravin appelé la *Bie Cabe* (la rue en creux, le fossé) ne laissant qu'une trentaine de mètres à défendre pour isoler complètement cet éperon barré presque naturellement. Plus vers l'est, le plateau, isolé entre Gave et Hédas, offrait la possibilité d'implantation d'un village à l'abri de cette position défensive. Le site du castelnau médiéval s'inscrit, en quelque sorte, dans un triangle s'élargissant à sa base jusqu'à 250 m, à l'endroit où fut implantée la palissade protégeant le faubourg. Il suffisait de surélever avec de la terre rapportée la pointe de l'éperon pour installer sur la motte un observatoire dominant un gué.

La position s'explique par la présence de ce gué générateur d'un carrefour de communications. **Le Gave de Pau** est un torrent pyrénéen autrefois difficile à franchir car ses crues violentes accumulaient sur ses berges des cailloux roulés,

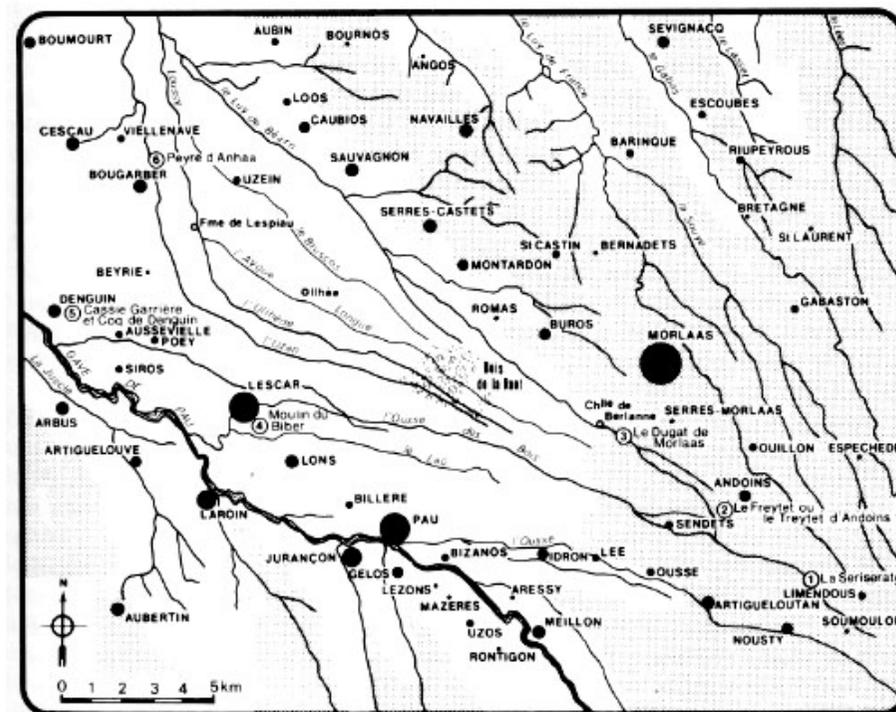
constituant des îlots provisoires couverts d'une végétation abondante. Coulant au milieu de plaines alluviales souvent assez larges, il n'offrait que deux défilés, à Nay et à Orthez, où l'enrochement permettait de donner assise à des ponts. Entre ces deux points distants d'une cinquantaine de kilomètres, le gué de Pau était le seul utilisable et ce, juste au débouché de la vallée du Soust, point d'aboutissement du chemin de transhumance conduisant vers le nord les troupeaux des vallées montagnardes d'Aspe ou d'Ossau.

L'éperon de Pau permettait de contrôler un lieu de passage où se croisaient deux grands axes : l'un ouest-est (de l'Atlantique vers Toulouse et la Méditerranée), l'autre sud-nord (des vallées pyrénéennes, débouchent sur le versant espagnol, aux pays d'Aquitaine et Bordeaux).

D'autres éléments favorisaient la mise en valeur de ce site. Le rebord de la terrasse, face au midi, constituait un site privilégié, une côte ensoleillée (*un candau*) apte à recevoir un vignoble et des arbres fruitiers. Vers le nord se déroulait une vaste étendue de landes et de forêts. Ces sols, de très médiocre qualité pour des cultures, coupés de marécages, étaient parfaitement adaptés à une économie pastorale. La carte ci-contre montre tout un chevelu de rivières (comparables au Hédas), coulant de l'est vers l'ouest.

Grâce à elles, le bétail disposait de tous les points d'eau nécessaires pour s'abreuver. En outre, cet espace marécageux (appelé *Pont-Long*) favorisait une végétation naturelle de touyas, associant genêts, fougères et ajoncs qui, fauchés, fournissaient une excellente litière ; celle-ci à son tour, mélangée au fumier des animaux, constituait le soutrage permettant d'améliorer la fertilité des champs.

Cette zone fort étendue, longue d'une trentaine de kilomètres, près de Pau, était délimitée au sud par la vallée du Gave et au nord par une « serre », un rebord de coteaux où s'étaient nichés des villages ; mais le Pont-Long lui-même, vierge de tout habitat, était donc disponible pour les troupeaux montagnards transhumants à la recherche de pacage d'automne, d'hiver et de printemps. De plus, vers le centre se trouvait une forêt appelée au Moyen-Age la Ront (du latin *frons*), dont le bois de Pau n'est plus qu'un maigre vestige. La Ront offrait un territoire de chasse, les glands de ses chênes pour les porcs, des baies diverses, des châtaignes et des champignons pour les hommes, du bois d'œuvre et du bois de chauffage.



Communautés recensées en 1385 :

● plus de 300 feux	○ La Seriserate : Bornes du Pont-Long
● 100 à 299	▭ Forêt de Pau ou La Ront
● 50 à 99	▭ Région de coteaux - "la serrade"
● 30 à 49	
● 10 à 29	
● de 0 à 9 feux	

La zone du Pont-Long et ses villages d'après le dénombrement de 1385
Source : Histoire de Pau - Ed Privat - 1989 - Christian Desplat et &

A travers le Pont-Long, courait une route du sel jalonnée de nombreux tumuli (*le Cami-Salié*) permettant la redistribution du précieux produit élaboré à Salies-de-Béarn, dès l'époque proto-historique.

I.1.2. les premières transformations du bourg (milieu XIV-XVI^{ème} siècles)

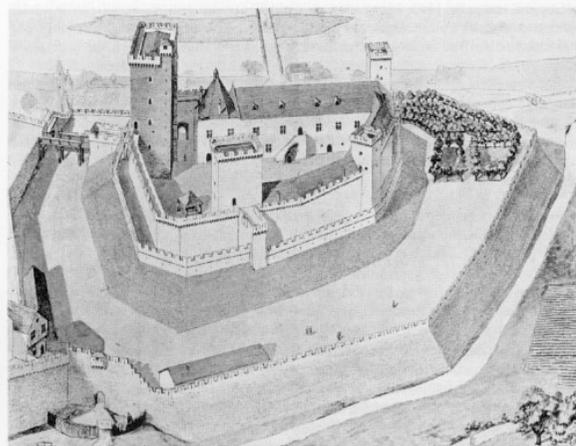
Le modeste village d'éleveurs devint, par le nombre de ses feux, la treizième communauté du pays et son château, le second en importance après celui d'Orthez.

Les transformations faites au château de Pau sur l'ordre de Gaston Fébus (1344-1391) équivalaient presque à une reconstruction (1375 - 1379).

Aux trois anciennes tours, Sicard de Lordat, maître d'œuvre de Gaston Fébus, ajouta un puissant donjon de briques de 33 mètres de haut à l'angle sud est, point le plus faible de l'enceinte.

Tous les talus (en bas le rebord naturel de la butte, en haut la terre rapportée de la motte) furent recouverts de parements en pierre de taille formant un glacis incliné à 60°. Pour mieux assurer le flanquement de la partie méridionale, une tour supplémentaire fut aménagée, face au débouché de la passerelle sur le Gave.

Gaston Fébus entreprit l'élévation d'une palissade de pieux précédée d'un fossé, créant ainsi un camp retranché au statut de « reculhide » permettant d'accueillir les villageois lors de coups de main dirigés contre la population. Aussi, à la fin du XIV^{ème} siècle, un parapet crénelé entourait complètement l'esplanade séparant le rebord de la butte naturelle de la base de la motte où se dressait le château.



*Le château au temps de Gaston Fébus (vers 1380).
Restitution par Raymond Ritter - source : Histoire de Pau - Ed Privat - 1989 - Christian Desplat et &*

Cette esplanade laissait place, vers l'est, au fossé enjambé par un pont levis et un pont dormant. La ceinture du château comprenait une muraille basse crénelée, suivie d'une lice dominée par une muraille haute, également crénelée avec

chemin de ronde, et interrompue à la hauteur de la tour Montausier, vers le nord, par une petite tour de défense supplémentaire.

Vers le pont, la nouvelle tour fut construite au-delà d'un canal alimentant un moulin (d'où son nom de tour du Moulin, plus tard de la Monnaie), dérivation de l'Ousse. Dans cette partie, le mur crénelé englobait le canal jusqu'à la porte du Moulin donnant accès au bourg. Ce mur, qui se poursuivait une vingtaine de mètres avant d'obliquer vers le nord pour monter à l'assaut du rebord de la terrasse, servit de point de départ à la délimitation du périmètre de la vieille ville.

En 1384, pour accroître la sécurité vers l'est, un mur muni d'un chemin de ronde crénelé fut construit.

En 1408, Archambaud de Grailly décida de perfectionner cette enceinte orientale et de lui adjoindre des mâchicoulis.

Grossièrement sud-nord, cette muraille rejoignait les bords escarpés du Hédas avant de se souder à l'enceinte du château.

Le borg major pris son essor. Deux portes furent aménagées :

- au pied du château, la **porte du Moulin** donnant sur la *bie cabe* (rue en creux). Elle permettait de pénétrer dans la ville en venant du Gave
- à l'est, la **porte du Basque** installée à la sortie de la rue principale venant du château, permettait d'en sortir. Le nom de cette porte fut rebaptisée vers 1468 en porte du « milieu » (*portau deu Miey*) puis de l'horloge ; elle ne fut démolie qu'en 1713.

Quatre rues existaient dans Pau à la fin du XIV^{ème} siècle :

- la *bie Cabe*, voie de traversée de la ville, empruntait le fossé oriental du château avant de rejoindre la rue *Longue*,
- la *rue Longue* (rue de Morlaàs ou Grande Rue) conduisait du château à la sortie nord-est de la ville,
- la *Rue* conduisant du château à l'église Saint-Martin et à son cimetière (cités en 1344),
- la *rue de Castegmedo* ou *Castet Megnou* s'achevait en cul-de-sac sur une poterne, le *Portalet* qui ouvrait sur une fontaine.

Au XV^{ème} siècle, le bourg neuf ou *borguet* s'ajoutait au *borg bielh* ancien *borg major*. Vers 1468, la porte du « Milieu » se trouvait incorporée dans le tissu urbain.

Le modeste périmètre urbain ainsi délimité abritait, en 1385, cent vingt-huit maisons réparties autour de quelques rues. Sur les bords du Gave, entre le

pont et la tour du Moulin, s'étendait le *camp Batalher*, ainsi appelé parce que lieu des duels judiciaires. Il n'y avait encore, au XIV^{ème} - début XV^{ème} siècle, aucune maison construite hors de l'enceinte: là se rassemblaient les troupeaux après le franchissement du Gave.

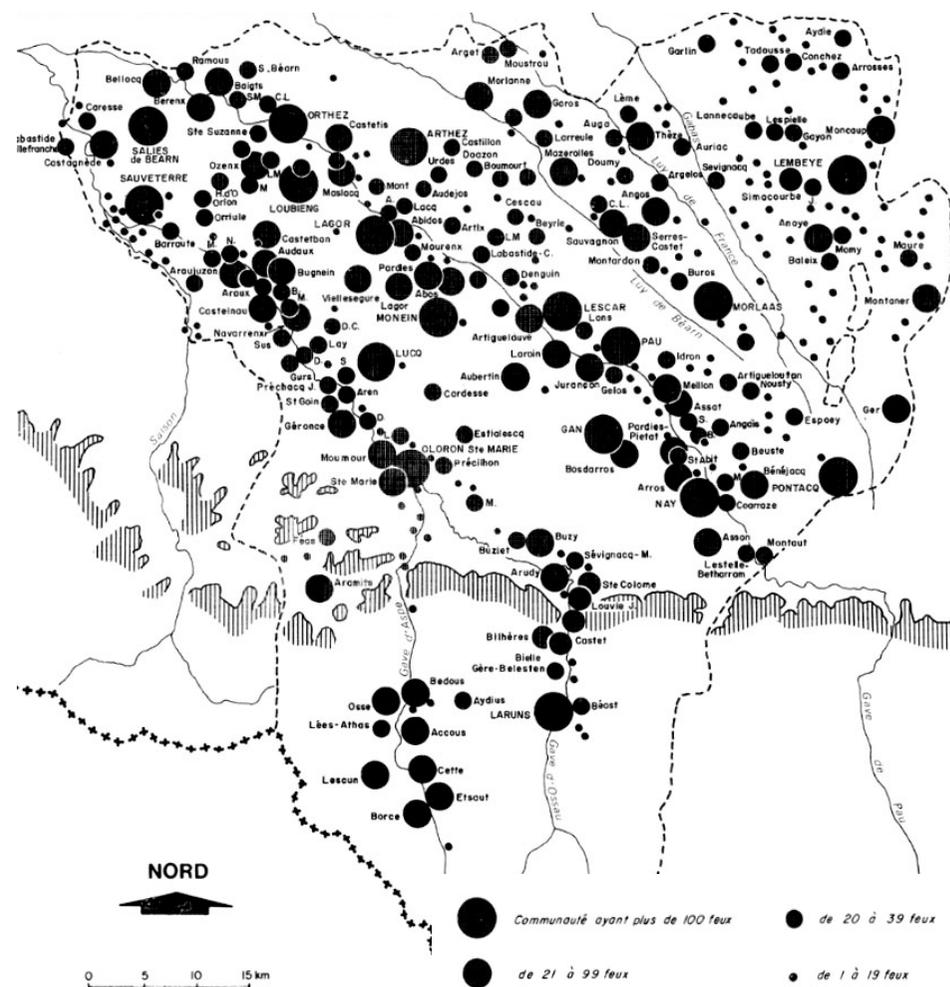
Selon un document de 1470, au-delà de la *Bie Cabe*, la rue en creux, vers l'est, le rebord de la terrasse était couvert de vignes. Cette *Bie Cabe*, si encadrée qu'il n'y avait pas d'espace disponible pour bâtir des maisons sur ses côtés, débouchait sur un carrefour où se réunissaient trois des quatre rues constituant alors le village de Pau.

La première, appelée *la Rue*, menait, rectiligne, à l'église et son cimetière ; la seconde, parfois appelée rue de l'église, dessinait un arc de cercle longeant le fossé oriental du château. Chaque *poplant*, chaque colon, avait reçu une *place*, un petit espace en forme de lanier, servant d'assise à la construction d'une maison, d'un *ostau*. Celles-ci, soigneusement séparées de leurs voisines par une venelle où débouchaient les *segretes*, les latrines, étaient de modestes constructions campagnardes en colombage, torchis ou pisé, recouvert d'un toit de chaume ou de bardeaux. Le château étant bien à part vers l'ouest, ce cœur de village était avant tout ouvert sur l'église et son cimetière qui dominait le ravin de la *Bie Cabe*.

Au-delà du carrefour unissant *Bie Cabe*, *la Rue* et la *Rue de l'église*, longeant le rebord du ravin du Hédas, une artère toute droite gagnait la porte du Basque (en s'étendant vers l'est, elle reçut plus tard le nom de *rue Longue*). Sur celle-ci s'ouvrait du nord vers le sud, la quatrième artère concentrant alors les maisons ; appelée *Castegmedoo* ou *Castegmenou*, nom dérivé de celui d'une famille paloise, les Menou, elle se terminait en cul de sac sur la muraille ; toutefois, une poterne (le *Portalet*) donnait accès à une source.

Selon un censier de 1365, il y avait quatre vingt quatorze propriétaires dans le bourg. Le dénombrement de 1385 fournit les noms de cent vingt-huit *cap d'ostaus*, de chefs de maison, de feux allumants. Ces chiffres reflètent un net accroissement consécutif à la transformation du château et à la construction de la muraille faisant de Pau une *reculhide*, un secteur servant de refuge.

En 1385, Orthez comptabilisait 436 feux, Oloron 368, Morlaàs 304, Monein 268, Salies-de-Béarn 231, Arthez 227, Sauveterre 226, Lucq 180, Gan 171, Lembeye 159, Lescar 156. A cette date, Pau a cessé d'être un village sans importance au sein de la vicomté. Son essor était réel et plaçait le bourg au premier rang des communautés d'importance moyenne.



Source : Atlas historique - Principauté du Béarn Les villages béarnais en 1385

Au début du XVI^{ème} siècle, le mouvement de croissance vers l'est s'affirma lors de l'édification par la ville d'un hôpital à la porte de l'*Arribère*, au niveau du carrefour de la côte de la Fontaine.

Les boucheries et le cimetière (1576) furent rejetés hors les murs, ce qui marqua de ce fait les limites orientales atteintes par la ville.

De 1508 à 1523, les jurats achetèrent les emplacements à l'angle de la *bie Cabe* et de la *rue Longue* pour y édifier l'Hôtel de Ville. En 1552, ils publiaient le

premier règlement municipal imposant le nettoyage des rues, l'assainissement des venelles et l'interdiction d'élever oisons et porcs dans l'enceinte de la ville.

En 1554, Henri II transféra la Monnaie de Morlaàs à Pau. Le faubourg de l'hôtel de la Monnaie se constitua à l'emplacement du *Camp Batalher* (lieu réservé aux duels).

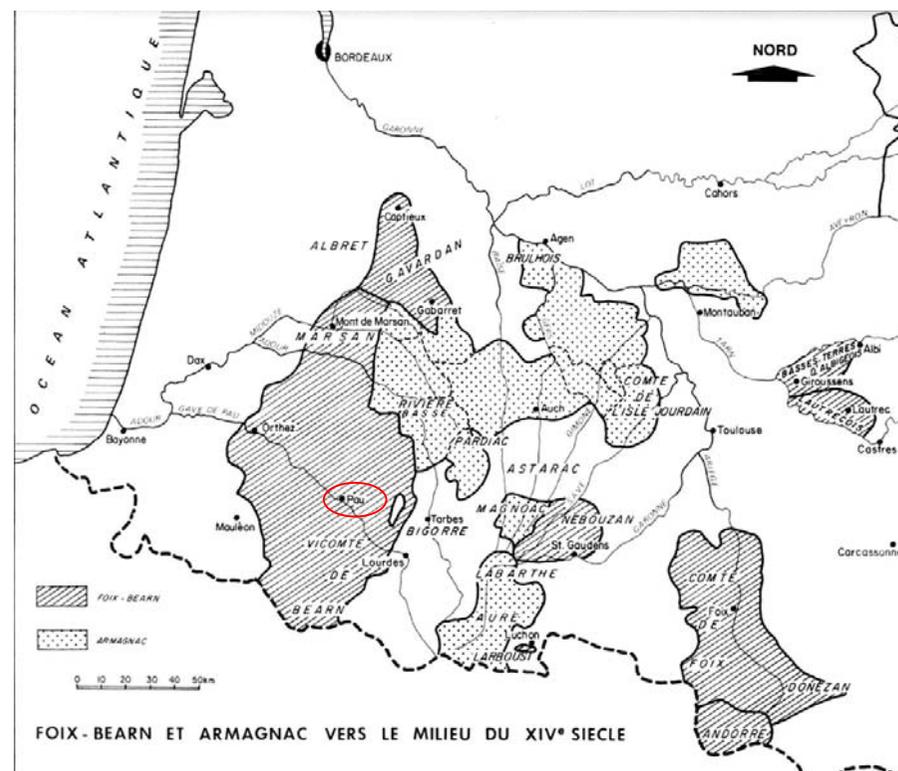
En 1568, Jeanne d'Albret tenta d'imposer des couvertures en tuiles ou ardoises en remplacement du chaume, et prescrivit le pavage des rues ainsi que l'évacuation des eaux usées. Mais la guerre civile et religieuse retarda la réalisation de ce projet.

En 1586 était édifié face au château le palais abritant le Conseil et la Cour souveraine de Béarn (parlement de Navarre) près de l'ancienne église Saint-Martin reconvertie en temple protestant.

Du XII^{ème} au XVI^{ème} siècle, le développement de la ville s'opéra suivant un processus de croissance continu. A chaque stade de développement, les extensions se faisaient en prolongement direct des parties déjà construites, selon une ligne de croissance à peu près parallèle au Hédas et au Gave. Les faubourgs se fondaient dans le modèle urbain dense calqué sur celui du bourg enfermé dans ses murs.

I.1.3. La résidence royale (milieu XV-XVI^{ème} siècles)

A cette époque, Pau devint la troisième et dernière capitale du Béarn après Morlaàs et Orthez. En 1472, la transformation complète du château de Pau était presque achevée sous les ordres de Gaston IV, héritier du Foix-Béarn, prince de Navarre. Le donjon et les tours avaient été surmontés de hautes toitures en ardoises et les corps de bâtiment sud et ouest agrémentés d'un second étage largement ouvert sur leurs deux façades par des fenêtres à moulures prismatiques ; au nord, il y eut également un second étage, mais de moindre hauteur. Les appartements furent complètement remaniés.



Source : Atlas historique - Principauté du Béarn

Les Foix-Béarn accédèrent à la couronne de Navarre après l'intronisation de François Fébus à Pampelune le 6 novembre 1481. Madeleine de France, belle fille

de Gaston IV et tutrice de François Fébus puis de Catherine de Navarre s'installa au château de Pau avec ses enfants.

La ville qui était déjà le centre de la vie judiciaire devint la résidence de la famille royale et le centre de la vie politique.

La première conséquence de cette fonction de résidence royale fut d'achever la transformation de l'ancienne forteresse en un palais princier selon les goûts de la Renaissance.

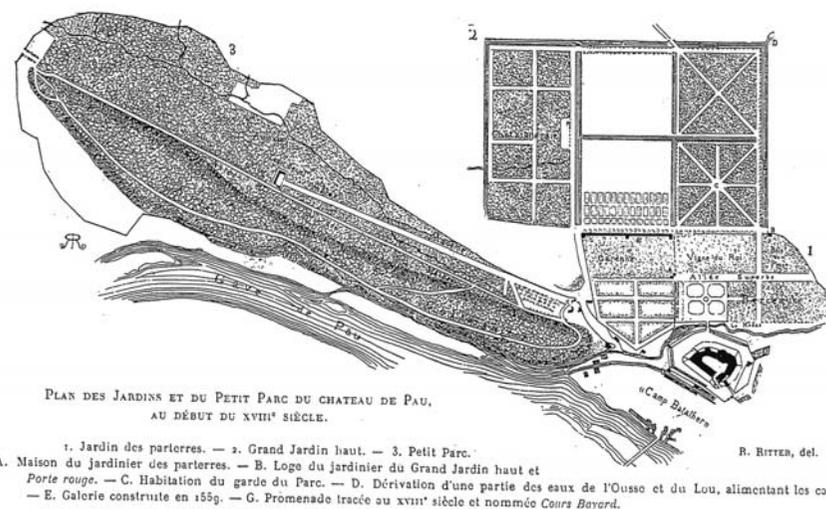
Henri II d'Albret (1515-1557) et Marguerite de Navarre procédèrent principalement à l'installation d'une terrasse à la hauteur du 1^{er} étage, face aux Pyrénées.

Sous Jeanne d'Albret et son fils, la grande nouveauté fut la transformation complète de l'environnement du palais royal.

Le château était entouré au nord et à l'ouest par un vaste domaine qui, de nos jours, s'étendrait des places Gramont et de Verdun jusqu'à la plaine de Billère.

Au-delà du Hédas, le long du Gave, s'étendait (et se trouve encore) le Parc du Château. En 1563, Jeanne d'Albret y fit tracer une nouvelle allée, pour desservir le *Castet Beziat* (le château joli), construction comprenant un rez-de-chaussée et un étage pourvu de terrasses.

Au nord du Hédas, mais en communication avec l'extrémité orientale du parc, se développa un autre ensemble. En 1582 Henri III fit jeter par-dessus le Hédas un pont (dit de la Garenne) pour relier les deux parcs. Sur l'emplacement actuel de la Place Gramont et de la Basse-Plante se trouvait le *Jardin des Parterres* ou jardin d'en bas. Cette partie plane soutenue par de puissants murs construits entre 1582 et 1584, était dominée par le rebord du coteau où se succédaient d'est en ouest un bois de pins, la vigne et la garenne du roi. Tout au sommet de celle-ci courait (sur une longueur de 185 m et une largeur de 6 m, une galerie en charpente, une gloriette (rythmée par trois pavillons, un au centre, deux aux extrémités), d'où les courtisans admiraient le jardin d'en bas, le château, le parc et au-delà la chaîne des Pyrénées, avant de pénétrer dans le vaste *Jardin d'en haut*, appelé aussi le *Verger* (plus tard la Haute-Plante et aujourd'hui la place de Verdun).



Plan des jardins et du parc du château de Pau restitué par Raymond Ritter

Source : Histoire de Pau - Ed Privat - 1989 - Christian Desplat et &

En 1554, Henri II d'Albret décida d'aménager la tour du Moulin en atelier monétaire. Elle devint désormais la Tour de la Monnaie. Le transfert de la capitale du Béarn de Morlaàs à Orthez n'avait pas entraîné celui des ateliers d'où sortait la monnaie dite morlanne, symbole d'abord de l'autonomie puis de la souveraineté du pays.

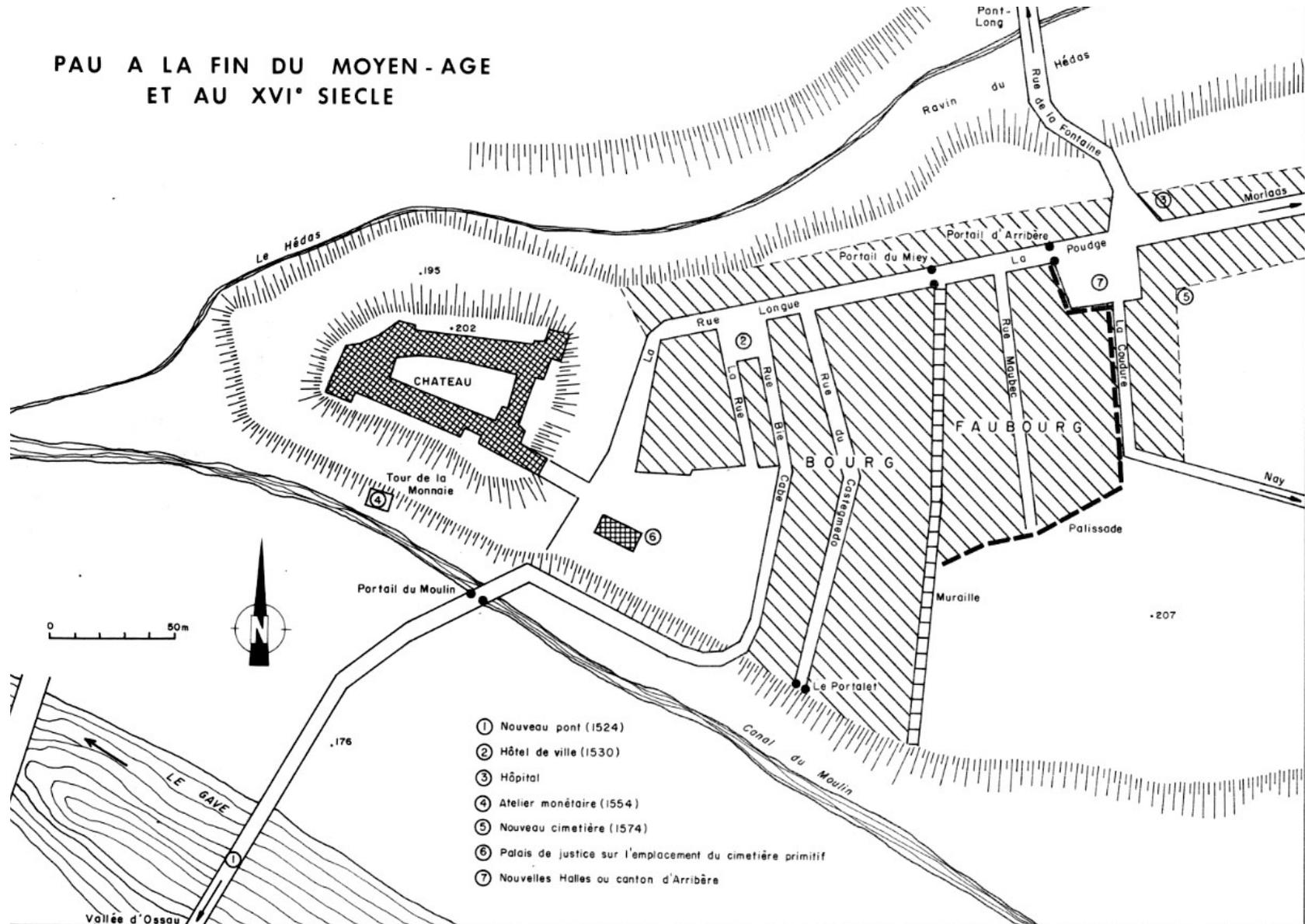
Jeanne d'Albret fit installer à proximité de la Tour de la Monnaie un hôtel, le logement du maître général et un bureau de change. La fonction de l'antique *camp Batalher* en fut complètement modifiée.

I.1.4. Travaux d'édilité publique au XVI^{ème} siècle

La présence de la cour impliquait des transformations dans l'aspect de la ville elle-même. Les magistrats furent amenés, peu à peu, à se lancer dans des travaux d'édilité publique strictement indispensables.

Les principales transformations vinrent de la construction d'un nouveau pont sur le Gave, d'un Hôtel de Ville et d'un palais de justice.

PAU A LA FIN DU MOYEN-AGE ET AU XVI^e SIECLE



Pau à la fin du Moyen-Age et au XVI^{ème} siècle - Source : Histoire de Pau - Ed Privat - 1989 - Christian Desplat et &

La réalisation du pont sur le Gave

La passerelle reposant sur des piles de bois était périodiquement détruite en partie au moment des crues car celles-ci n'étaient pas assez enfoncées dans le lit pour résister aux coups de boutoir des rochers et galets charriés par le torrent pyrénéen. Dès 1524, les jurats, conscients du problème, proposèrent une solution technique et financière à Henri II d'Albret pour remplacer la passerelle. Ce n'est qu'en 1592-1593 que l'ensemble des travaux fut mené à bien avec l'aide financière de Catherine de Bourbon. Il fallut attendre la veille de la Révolution pour que, sous l'impulsion des intendants, la capitale du Béarn fut dotée d'un pont entièrement en maçonnerie et d'une largeur suffisante pour faire face au trafic.

La création de l'Hôtel de ville et du palais de justice

Dès 1508, les jurats décidèrent d'acheter les maisons qui se trouvaient à la jonction de la *Bie Cabe*, de la *Rue* et de la *Carrere longue*, au principal carrefour de la cité, pour la construction d'un hôtel de ville. Les travaux furent menés à bien en 1523. A proximité immédiate s'élevait également le pilori.

Au moment où ces travaux étaient commencés, les jurats avaient décidé de transformer un secteur de la cité à la jonction de l'ancien bourg et du faubourg du portail deu Miey et du Castetmenou.

Les boucheries et abattoirs publics furent installés rue du Castetmenou. Le « portail deu Miey » n'ayant plus de fonction militaire fut muni d'une horloge en 1552.

La vieille ville étant sans cesse plus dense, l'entrée de la cité fut déplacée au « canton d'Arribère », au carrefour d'où dévalait vers le Hédas la côte de la Fontaine.

Au-delà avait été installé dès 1520, hors ville, un hôpital.

La création d'un cimetière à proximité permit la construction d'un bâtiment destiné aux divers services administratifs à l'emplacement de l'ancien cimetière et des dépendances de la maison où séjournèrent les évêques de Lescar.

Aujourd'hui, le Parlement de Navarre, siège du Conseil général, occupe l'emplacement de ce premier palais de gouvernement, justice et finances.

L'hygiène, une nouvelle préoccupation

Le 20 avril 1552, les jurats édictèrent le premier règlement d'édilité publique de leur cité. Le but essentiel était de tenter d'assainir la ville en imposant le nettoyage des rues et la fermeture des latrines qui se déversaient dans les venelles séparant les maisons, en interdisant l'élevage des porcs, des oies et des canards à l'intérieur de l'enceinte.

Les jurats interdirent également d'utiliser les fontaines comme abreuvoir ou lavoir. Toutefois, un document de la fin du XVI^{ème} siècle nous indique que, même dans la vieille ville, les latrines se déversaient toujours dans les rues.

La lutte contre les incendies

Pour la première fois, la lutte contre les incendies était organisée de manière préventive : obligation d'un ramonage mensuel des cheminées, de réaménagement de leur sortie sur le toit où la couverture de l'édifice ne devait plus être en chaume ou en bardeau, interdiction d'accumuler dans son grenier paille et foin, etc.

Le 30 avril 1568, Jeanne d'Albret prit une ordonnance suite à un grave incendie. Elle imposa aux habitants de Pau un nouvel art de construire. Désormais, les toitures devaient être en tuiles ou en ardoises. Cette prescription s'appliquait immédiatement à toutes les maisons détruites et au fur et à mesure des travaux de réaménagement dans celles qui avaient été épargnées par le feu. Toutefois, la reine se réservait le droit d'imposer aux propriétaires ayant des revenus suffisants la réfection immédiate de leurs toits pour éliminer chaume et bardeaux.

Pour prévenir tout nouveau désastre, Jeanne d'Albret créa un véritable service de lutte contre les incendies. En premier lieu, elle ordonnait aux jurats d'installer des citernes et de faire creuser des puits, au nombre de six, pour puiser l'eau en cas de nécessité.

Cette ordonnance ayant pour but de lutter contre les incendies eut donc pour conséquence de modifier immédiatement, dans la partie qui avait été détruite et, à terme, dans le reste de la ville, l'aspect des maisons. Celles-ci étaient désormais construites en pierre ou maçonnerie et non plus avec du pisé ou du torchis emplissant les espaces délimités par les poutres en colombage. Une autre mesure fut également lourde de conséquence : la suppression des venelles séparant les maisons. Cependant, il est encore possible d'observer aujourd'hui quelques venelles, dans les quelques vieilles rues proches du château.

I.1.5. La structure sociale de la population paloise

Tous ces aménagements urbains et l'extension du périmètre en voie d'urbanisation avec la constitution de quartiers témoignent d'un accroissement de la population.

Les Palois, qui étaient environ 500 en 1385, étaient 800 à 900 à la fin du XV^{ème} siècle. La promotion au rang de capitale entraîna un doublement de la population, fait notable compte tenu de la démographie de cette époque.

Il semble que la population de 1200 ait été atteinte au milieu du XVI^{ème} siècle et celle de 1500 à l'aube du XVII^{ème} siècle.

Les Palois étaient dans leur très grande majorité propriétaires de leurs maisons (70 %) et exerçaient encore une profession agricole (70 %).

Mis à part les agriculteurs, le groupe social le plus important était celui des personnes vivant grâce à la présence des organes du gouvernement et du tribunal (avocats, auditeurs de la Cour des Comptes, juges). La fonction commerciale n'intéressait guère les Palois. Le nombre de marchands restait extrêmement modeste : trois en 1586, cinq en 1588, trois en 1601. L'artisanat se diversifiait peu : aucun tisserands, quelques tailleurs, cordonniers, serruriers, pelletiers, de rares menuisiers et maçons. Seule nouveauté notable : la présence d'armuriers et d'arquebusiers dont l'installation résulta d'une décision d'Henri II d'Albret désireux de développer cette activité.

Barbiers et apothicaires étaient en revanche toujours plus nombreux que les autres groupes artisanaux car ils avaient une clientèle importante chez les officiers de justice.

Le château mis à part, il n'existait aucune noblesse locale dans la ville mais une énorme majorité de ruraux flanquée d'un solide noyau de professions libérales.

L'essentiel des membres des professions libérales résidait dans le *Borc Bielh*, la vieille ville délimitée par l'antique muraille du XIV^{ème} siècle.

I.1.6. La naissance de quartiers urbains

Concernant l'ancien *Camp Batalher*, nous ne disposons que du censier de 1568, avec une rubrique « Basse-ville ». Le quartier était caractérisé par une alternance d'espaces urbains et ruraux. Plusieurs parcelles étaient encore signalées comme casau ou jardin, mais l'urbanisation commençait face au portail de

la Côte du Moulin et de sa muraille avec l'hôtel de la Monnaie. Sur la dizaine de parcelles dénombrées, la moitié était urbanisée ; le reste était à l'état de jardins ou de champs cultivés, se prolongeant vers l'est et l'ouest sur les bords du Gave et de l'Ousse sous forme de saligue encore garnie d'arbres.

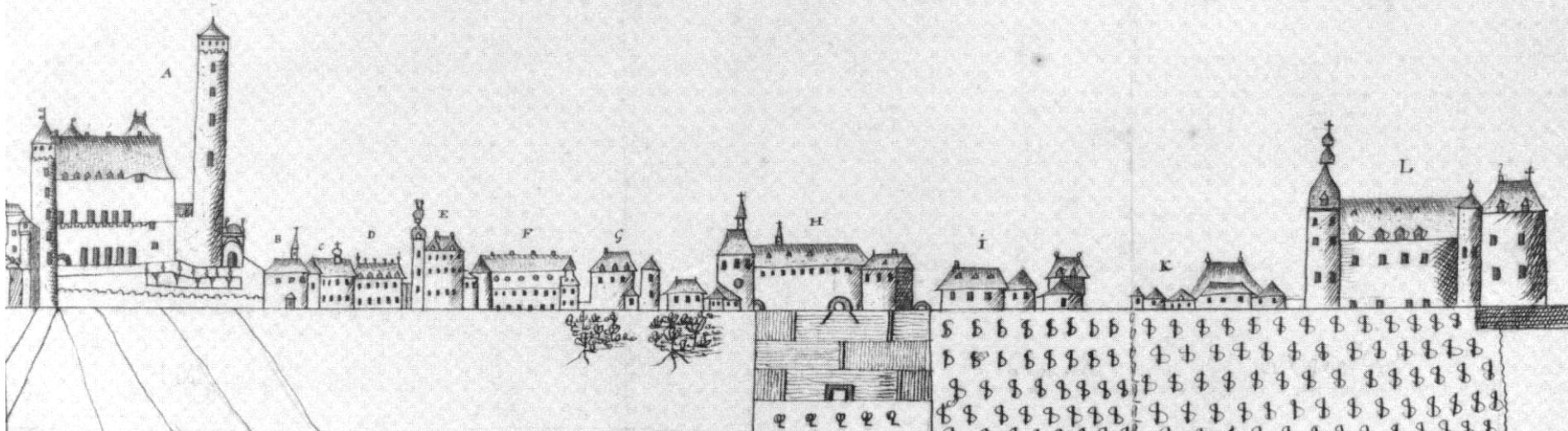
Au-delà de l'endroit où la muraille monte sur le coteau en direction de Bizanos, la pente était couverte de vignes et d'arbres fruitiers (le *candou*) et sur les bords de l'Ousse se trouvait le moulin vicomtal.

Entre l'Hôtel de ville-marché et l'église-temple, se trouvait la *Carrere aperat la Rue*, parfois *Cerrere de Diu*. Se faisaient face de part et d'autre de la chaussée, en 1568, dix places, dix lots à bâtir, dont l'un était occupé par l'Hôtel de ville. Sur les dix-neuf restant, huit appartenaient à des officiers civils (juges, membres du Conseil Souverain, procureur patrimonial, syndic des eaux), deux à des capitaines, deux à la veuve d'un avocat, une faisait partie du patrimoine de l'évêché de Lescar. A l'est de cette rangée de maisons dominait la côte du Moulin ; à l'ouest, elle était soudée aux *ostaus* qui faisaient face au château. Dans ce quartier, le niveau social était encore très élevé.

Cette portion de rue, appelée parfois rue de l'église, finissait par prendre la dénomination de *Carrere Longue* (la longue rue) qui après avoir décrit un tournant, partait tout droit jusqu'au Portail de l'Horloge. Dans ce secteur, les hommes de loi étaient encore plus nombreux (tout en laissant une partie de l'habitat à deux marchands).

Sur cette *Carrere Longue* se branchait la dernière rue de la vieille ville, le *Castegmedou* ou *Castetmenou*. Elle s'achèvait en cul-de-sac (et s'appelle encore aujourd'hui dans cette portion le *Honset*) sur la muraille munie d'une poterne, le Portalet. Côté oriental avaient été installées les boucheries de la ville, côté occidental, l'école. Cette rue était caractérisée par l'étroitesse des parcelles en forme de minces lanières au point qu'il était possible de supposer que chaque niveau ne pouvait comporter qu'une pièce.

PRESPECTIVE DE LA VILLE DE PAU D'UN CÔTÉ DU CANYON



A – Château de Pau B – Paroisse Saint Martin C – Palais D – Maison de feu M. Gassion président H – Couvent des Capucines L – Couvent des Jésuites

Source : Atlas historique - Principauté du Béarn

Ici, en 1568 habitaient un jurat, un garde, le pasteur, des avocats mais il y avait aussi un serrurier, un tailleur, un apothicaire. Cette partie ancienne de la ville se caractérisait par sa densité et la large dominance des « gratte-papiers » de Pau.

C'est dans ce secteur que l'ingénieur italien Scipione tenta d'améliorer la voirie avec pavage et canalisations pour les eaux usées.

Au-delà du Portail de l'Horloge s'étendait une nouvelle partie de la ville à travers une zone qui n'était que champs à la fin du XIV^{ème} siècle. Entre le portail et la future place du canton d'Arribère se développa, dans le courant XV^{ème} siècle, un faubourg qu'il fut nécessaire de clore à son tour par une palissade grossièrement parallèle à la muraille. Dans l'espace ainsi défini, le développement urbain se fit selon deux axes : tout droit dans le prolongement de la *Carrere Longue*, secteur qui, peu à peu, prit le nom de *la Poudge* (le chemin de crête, dominant le ravin du Hédas) ; puis, perpendiculairement, une rue nord-sud fut ouverte presque à mi-chemin entre la muraille et la palissade. L'existence de ce faubourg et de cette rue était signalée dès 1478 sous le nom de *Maubec*, lors d'une levée de taille. Jusque vers le début du XVI^{ème} siècle, seule la partie nord de la voie était occupée; en direction du rebord du plateau s'étendaient encore des jardins et des vergers. Mais, petit à petit, compte tenu de l'espace (la largeur disponible entre le Hédas et la terrasse du Gave ne cesse ici de s'élargir), la densité s'accrut. Jeanne d'Albret profita d'un incendie qui ravagea ce secteur pour mieux le restructurer. Les censiers permettent de savoir que tout l'espace avait été occupé et que la palissade avait été prolongée au sommet du rebord du coteau pour venir se souder à l'ancienne muraille.

Si jusqu'au canton d'Arribère, tous les espaces disponibles au-dessus du Hédas étaient occupés, au-delà, le tissu urbain s'effiloçait et il est souvent question de *borde*, de morceau de terre, de *casau* plus que de maisons. Ce lieu était une zone intermédiaire entre ville et campagne comme dans la Basse-Ville.

Avant que la place-marché n'ait été construite début XVII^{ème} siècle, le canton-carrefour d'Arribère constituait la plaque tournante des voies de communication.

En direction du sud partait, perpendiculairement, un nouveau chemin, dit *la Coudure*, longeant la palissade (avec des maisons sur le côté est) avant de faire un coude brusque pour devenir le chemin de Nay ou de Saint-Pé-de-Bigorre. Dans la direction opposée à *la Coudure* descendait la côte de la Fontaine, seul accès vers le nord depuis que les jardins du château ne permettaient plus une montée directe

vers le Pont-Long, plus à l'ouest. Au bas de la pente, un ponceau permettait de traverser le Hédas. Il y avait également une fontaine qui donna son nom au quartier.

Après avoir remonté le versant nord du Hédas, la cote de la Fontaine débouchait sur la rue *Betbeder* qui était déjà structurée une dizaine de maisons implantées à la lisière des champs et des terrains de parcours.

Le faubourg de la fin du XV^{ème} siècle était devenu à la fin du XVI^{ème} siècle un noyau urbain, doublé à son tour d'un nouveau faubourg qui, au-delà du canton d'Arribère, éclatait dans trois directions. L'habitat s'effiloçait le long du chemin de Morlaàs, du chemin de Nay et au-delà de Betbeder pour laisser place à la campagne à travers laquelle s'égrenaient surtout des granges, des habitations temporaires. Cet environnement rural continua à jouer un rôle fondamental à la fin du XVI^{ème} siècle. Les habitants aisés du Borc Bielh y possédaient notamment des terres.

Plus vers le nord avait été créé un noyau de colonisation dans la zone du Pont-Long sur l'initiative d'Henri II d'Albret, soucieux de transformer une économie agricole reposant uniquement sur l'élevage extensif. Il fit venir d'Angoumois et de Saintonge des familles paysannes pour mettre en valeur six métairies dont il avait la propriété : ce furent les débuts du Hameau de Pau. Le Hameau resta isolé au milieu des terrains de parcours pendant plusieurs siècles.

I.2. LE PREMIER DEVELOPPEMENT DE LA VILLE AU XVIIEME SIECLE

source : LESCORCE Olivier, Etude topographique, historique et architecturale - ville de Pau - Juin 2004

I.2.1. la ville à la fin du XVI^{ème} siècle

A la fin du XVI^{ème} siècle, la cité de Pau était presque entièrement contenue dans les bornes de ce qu'elle était à la fin du XIV^{ème} siècle. Les quatre portes de l'enceinte existaient encore en 1599. La porte du Bâton, devenue de l'Horloge en 1552, subsista jusqu'en 1713. A la limite de la Place de la Halle, aujourd'hui place Reine-Marguerite, s'élevait la porte de l'Arribère, mentionnée en 1552 et détruite avant 1620. La porte de Gassion et le Portail du Gave au bas de la côte du moulin achevaient de faire de Pau une ville close.

La ville conserva un embryon de fortifications jusqu'au milieu du XVII^{ème} siècle. Pour protéger les faubourgs qui s'étendaient au-delà du Borguet, fut édifié, entre 1632 et 1646 la Porte-Neuve qui verrouillait Pau en direction de Tarbes ; modifiés en 1745, ses piliers et ses murs latéraux ne furent abattus qu'en 1835. A partir du milieu du XVII^{ème} siècle, Pau fut une ville ouverte.

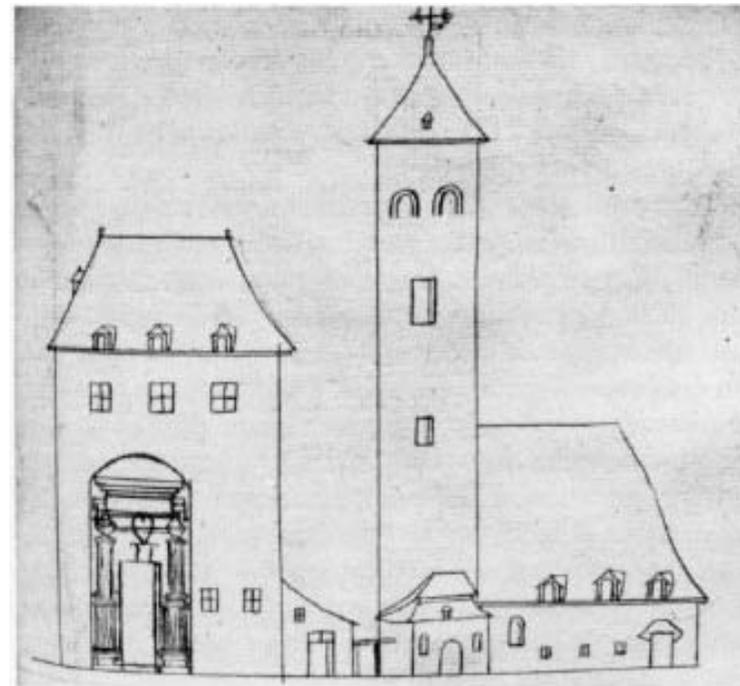
A la fin du XVI^{ème} siècle, l'extension de la ville vers l'est était rendue nécessaire par l'existence d'une double barrière de croissance au nord :

- la vallée encaissée du Hédas qui constituait une barrière géographique,
- les jardins du Roi attachés au château qui représentaient un obstacle foncier et domanial à la propagation d'un tissu urbain sur la rive opposée du Hédas.

I.2.2. implantation des nombreux ordres religieux

En 1563, Jeanne d'Albret avait converti les béarnais au protestantisme. Henri IV, son fils avait rétabli le culte catholique mais sans vouloir choquer les calvinistes : aussi, l'église Saint-Martin était-elle restait temple réformé alors que les catholiques, minoritaires, célébraient leur culte dans la petite chapelle Notre-Dame, près du nouveau cimetière.

Le 15 octobre 1620, Louis XIII, le fils d'Henri IV, pénétrait dans la ville de Pau à la tête de son armée. Quelques jours plus tard, il proclamait le rattachement du Béarn à la France et le rétablissement du catholicisme dans tous ses anciens droits. Dès lors, de nombreux ordres religieux s'implantèrent à proximité de la ville dus à l'initiative royale (Capucins, Jésuites) ou à la dévotion privée, participant en cela au grand courant de réforme catholique qui agitait alors l'Europe entière

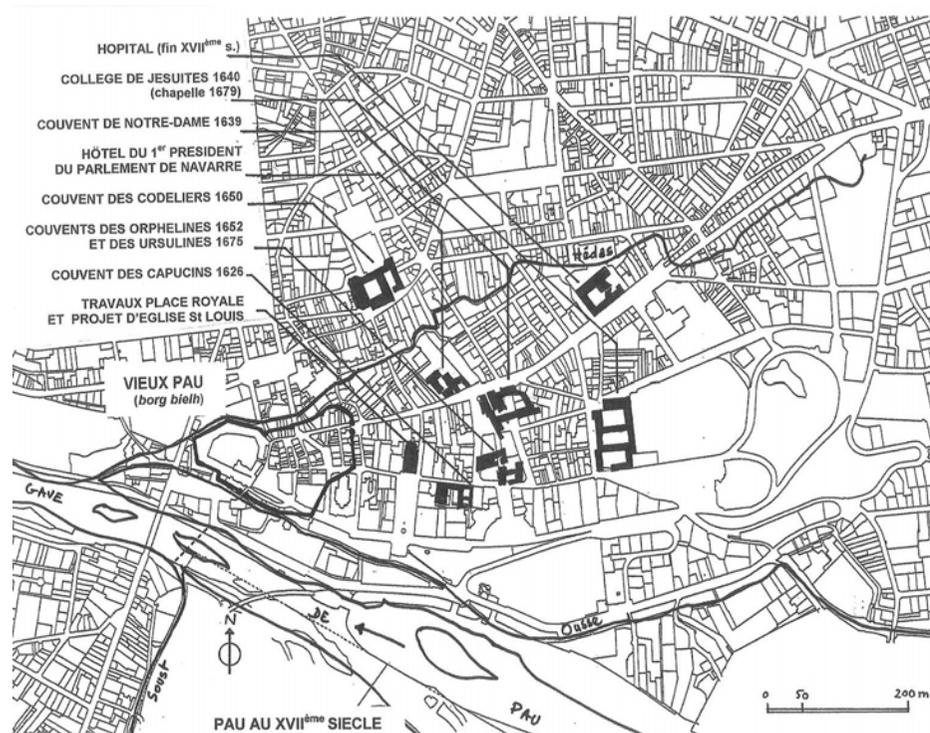


L'église Saint-Martin et le Parlement de Navarre au début du XVIII^{ème} siècle.
Illustration d'un manuscrit de l'intendant Lebret. Coll. particulière

En un peu plus d'un demi-siècle, ils colonisèrent littéralement un nouvel espace urbain au-delà du Borc Major et du Borguet et provoquèrent le désenclavement de la ville vers le nord.

Pau franchit une nouvelle fois ses limites et éclata en plusieurs centres d'intérêts périphériques :

- les Capucins s'installèrent en 1626 en bordure de l'actuelle rue Louis-Barthou,
- plus à l'est, le collège des Jésuites édifié en 1640, fixa pour longtemps les limites de la ville,
- l'hôpital ou hôtel Dieu fut transféré à la fin du XVII^{ème} siècle sur la route de Morlaàs.
- Au nord, le ravin du Hédas fut franchi par les Cordeliers en 1650 (Saint-Jacques)



source : LESCORCE Olivier, Etude topographique, historique et architecturale - ville de Pau - Juin 2004)

A l'intérieur du périmètre formé par ces nouvelles limites, le couvent de Notre Dame fut créé en 1639 suite à la fondation de l'Ordre par Jeanne de Lestonnac en 1629 (actuelle place Georges Clemenceau). Puis en 1652 s'installèrent les Orphelines suivies des Ursulines en 1675 (ancien Palais des Pyrénées). L'hôtel du premier président du parlement de Navarre se trouva englobé dans ce secteur.

Les premiers projets pour la place Royale et l'église St Louis (Mairie actuelle) virent font jour.

Les cordeliers au nord et les Jésuites à l'est constituèrent jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle deux bornes de développement génératrices de tissu urbain.

A partir du milieu du XVII^{ème} siècle, devant la présence de barrières de croissance au nord (le parc du château et le Hédas), le processus de développement devint discontinu. La partie ancienne fut dissociée des extensions par des coupures, végétales ou agricoles.

La ville éclata en un pôle originel (le vieux bourg) et plusieurs bornes de croissance autour desquelles « bourgeonnait » du tissu urbain (les Jésuites et les Cordeliers). Ces bornes de croissance englobaient alors un tissu urbain neuf, non saturé, qui connût une densification progressive au XVIII^{ème} siècle.



Source : La chapelle Saint-Louis et les églises disparues de Pau - F.C. LEGRAND 1983

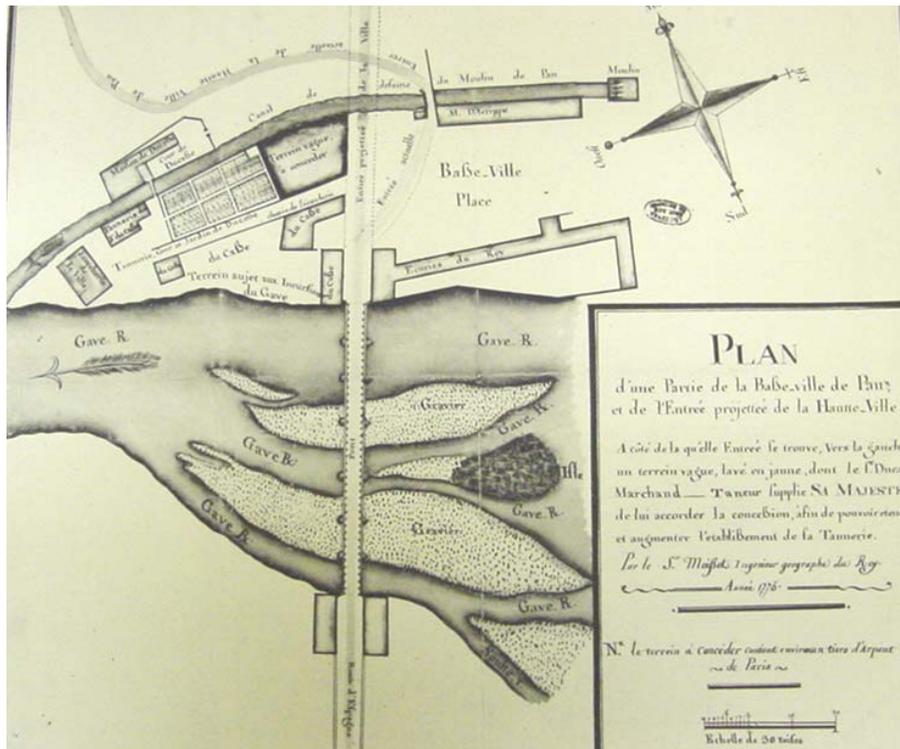
I.3. LES TRANSFORMATIONS DU XVII^{ème} SIECLE

source : LESCORCE Olivier, Etude topographique, historique et architecturale - ville de Pau - Juin 2004

I.3.1. construction des ponts du Gave et Bordenave

La construction du pont sur le Gave de Pau se déroula de 1731 à 1740. Elle définissait un axe nord/sud aboutissant à la Haute-Plante. Se posa alors la question du raccordement de cet axe avec les routes de Bordeaux et de Bayonne.

Le pont Bordenave d'Abère, alors appelé Pont Neuf, fut édifié sur le Hédas de 1746 à 1786. Il désenclavait définitivement la vieille ville par le nord. Mais son implantation en prolongement de la route de Bordeaux qui bordait la Haute Plante constituait un axe nord/sud qui buttait sur le vieux bourg.

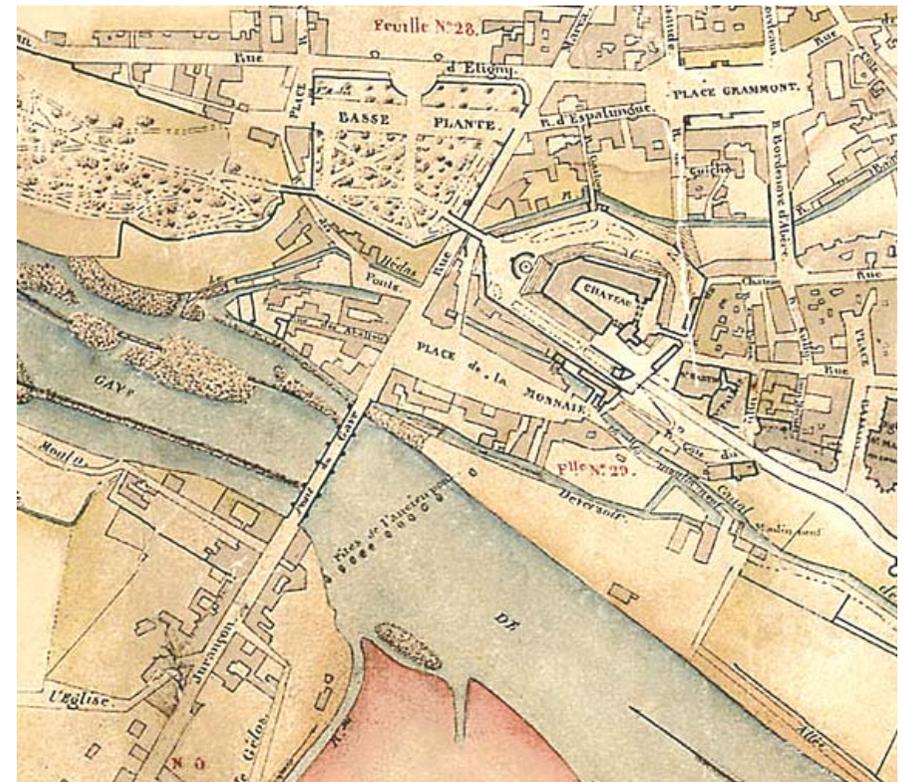


Plan d'une partie de la basse ville de Pau et de l'entrée projetée de la haute ville par le sieur Moisset, ingénieur et géographe du roy - 1775 - source : BM PH67

La nécessité de raccorder ces deux axes au nord du château occupa toute la fin du XVIII^{ème} siècle et la complexité de ce projet urbain expliqua le retard pris pour la création de la place Gramont (projet Flamichon).

La voie rectiligne prévue par l'ingénieur des Ponts et Chaussées Pollart dans l'axe du pont du Gave en direction du nord (actuelle rue Marca) ne fut ouverte qu'à la Révolution, par décision du directoire du Département du 31 janvier 1792. La mise en service de cet axe sud/nord ne fut effective que 52 ans après l'achèvement du pont.

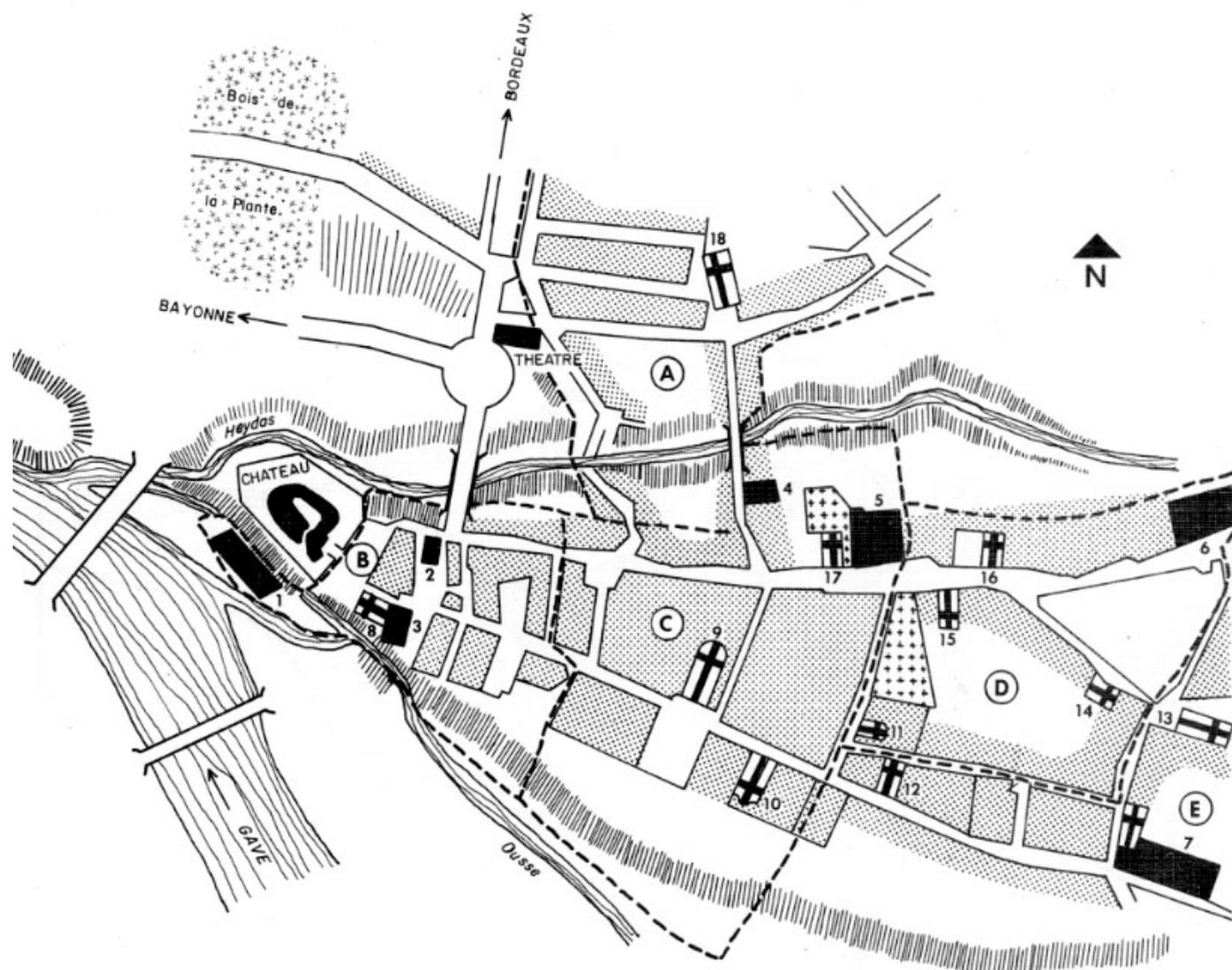
Sur la rive droite du Gave, le débouché de la « route d'Oloron à Pau », encore appelée « rue neuve de Jurançon » (actuelle rue du XIV juillet). Étant borné par la Basse-Plante et le parc du château, la création de tissu urbain fut reportée aux abords de la place Gramont, décidée dans sa forme actuelle en 1817.



Plan Perret de 1863 - Rive Gauche

La nécessité de raccorder ces deux axes au nord du château occupa toute la fin du XVIII^{ème} siècle et la complexité de ce projet urbain expliqua le retard pris pour la création de la place Gramont (projet Flamichon).

LE DEVELOPPEMENT URBAIN DE PAU AU XVIII^e S.



- 1 - Hôtel de la Monnaie
- 2 - Hôtel de Ville
- 3 - Palais
- 4 - Académie
- 5 - Hôtel du Premier Président
- 6 - Hôpital
- 7 - Collège des Jésuites
- 8 - Eglise paroissiale St Martin
- 9 - St Louis
- 10 - Capucins
- 11 - Orphelines
- 12 - Ursulines
- 13 - St Louis de Gonzague
- 14 - Chapelle des Pénitents
- 15 - N.D des Morts
- 16 - Séminaire et église
- 17 - Couvent de la Foy
- 18 - Cordeliers

LES QUARTIERS

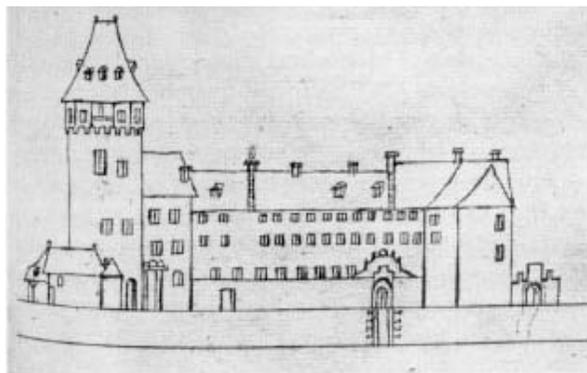
- (A) La Fontaine
- (B) Ville
- (C) Halle
- (D) Notre Dame
- (E) Porte Neuve

La fixation définitive de l'emplacement du pont sur le Gave et le choix d'implantation de ses accès est un cas typique de projet urbain devant tenir compte de l'héritage topographique et foncier. La recherche d'une composition régulière (projet Flamichon) dans un contexte de site irrégulier échoua. L'angle formé par la rue Marca et la rue de Liège est révélateur de cette complexité.

Au XVIII^{ème} siècle, la construction du nouveau pont royal modifia complètement la physionomie du quartier de la ville basse. Situé entre le Gave et le château, l'antique camp Bataillé avait longtemps formé un « no man's land » continuellement menacé par les crues de la rivière.

Petit à petit, un nouveau quartier se forma autour des bâtiments de la Monnaie. Une nouvelle entrée fut aménagée, la route royale contourna alors le château par l'ouest (actuelle rue Marca), délaissant définitivement la porte du Moulin et la vieille « Bie Cabe ».

L'atelier de la Monnoye des seigneurs de Béarn avait été transféré de Morlaàs à Pau dès le XVI^{ème} siècle. Il fut d'abord installé dans l'ancienne tour du moulin puis dans la maison voisine au XVII^{ème} siècle. Les « monnaies morlannes » y furent frappées jusqu'à la Révolution.



L'hôtel de la Monnaie au début du XVIII^{ème} siècle. Illustration d'un manuscrit de l'intendant Lebret. Coll. particulière.

Source : Histoire de Pau - Ed Privat - 1989 - Christian Desplat &

Le quartier de la ville basse et abords du château

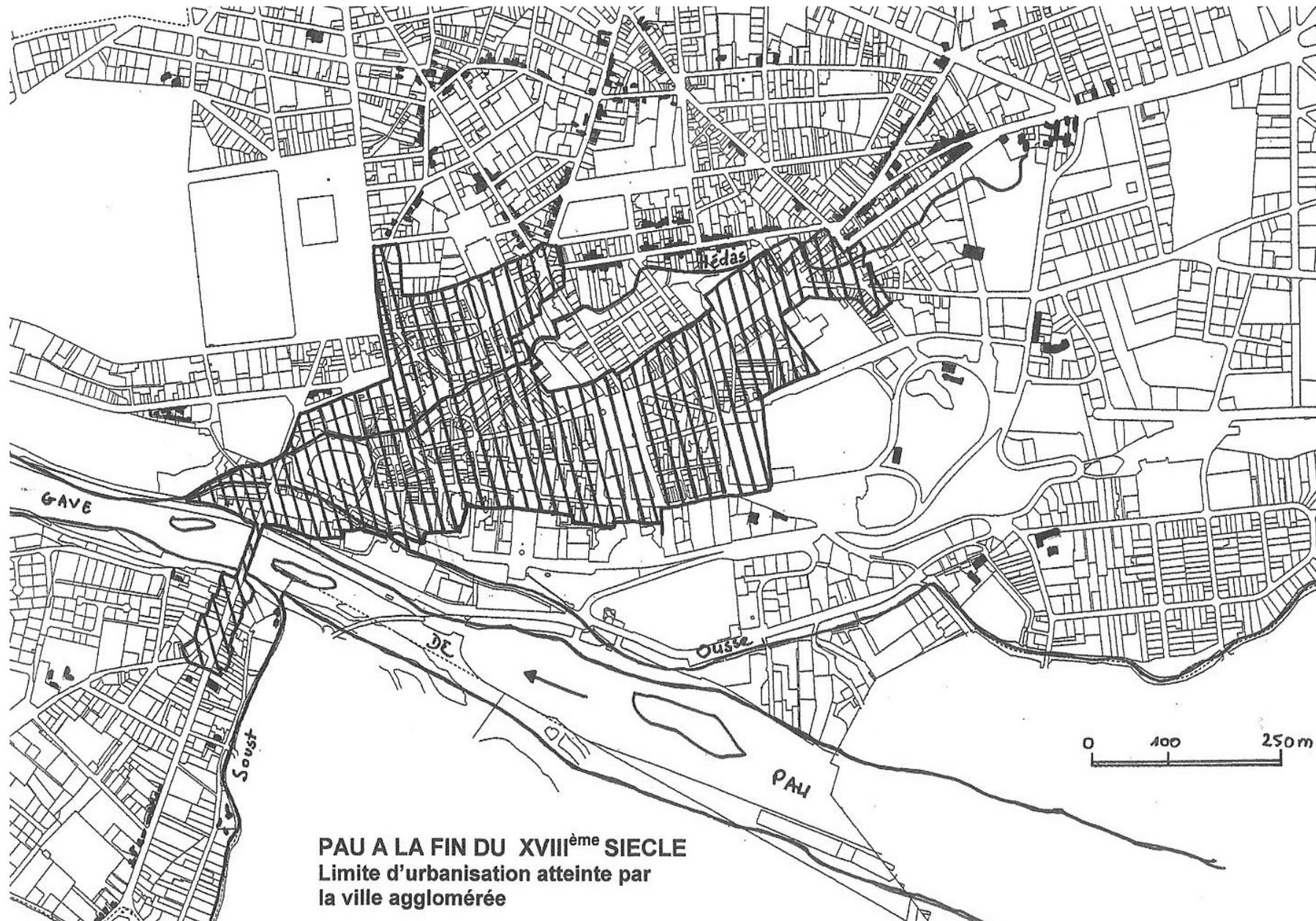


Source : Atlas historique - Principauté du Béarn

- 1 - Hôtel de la Monnaie
- 2 - Hôtel de Ville
- 3 - Palais
- 4 - Académie
- 5 - Hôtel du Premier Président
- 6 - Hôpital
- 7 - Collège des Jésuites
- 8 - Eglise paroissiale St Martin

LES QUARTIERS

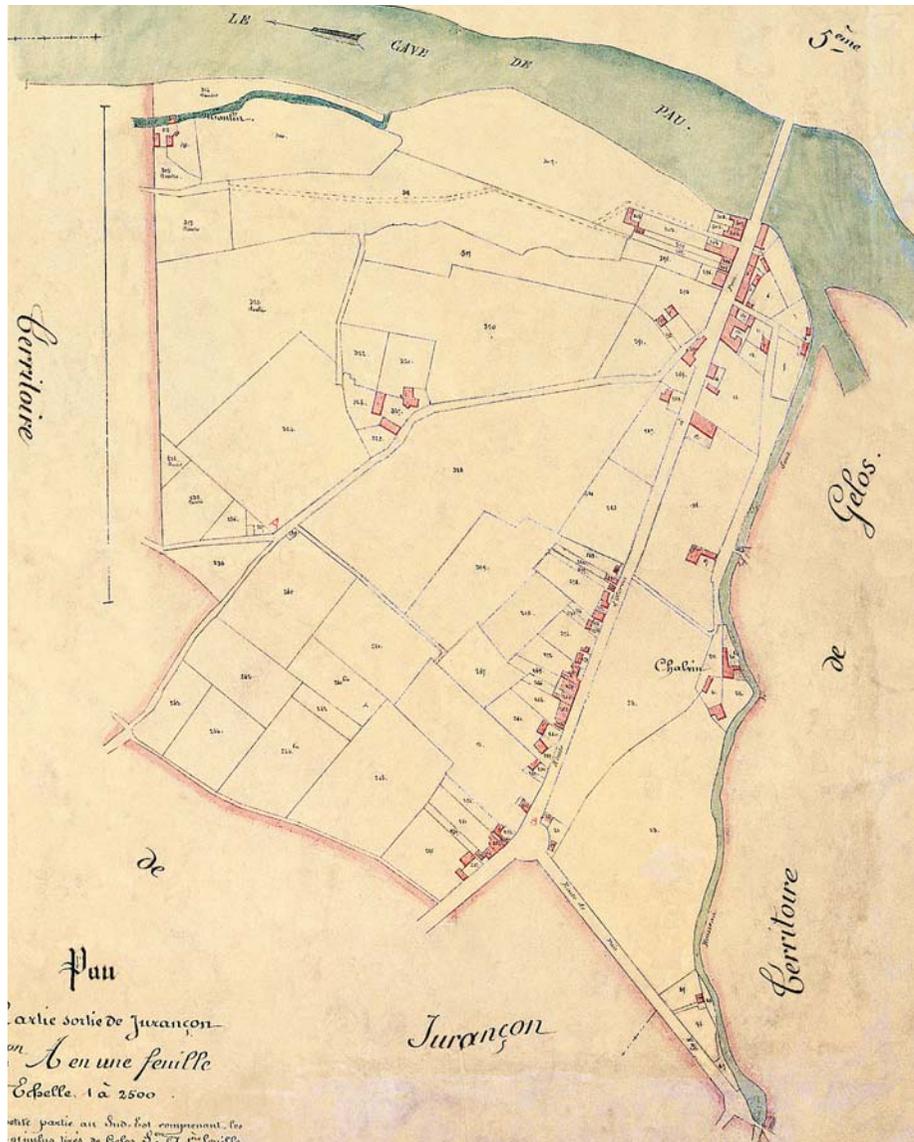
- (A) La Fontaine
- (B) Ville
- (C) Halle
- (D) Notre Dame
- (E) Porte Neuve



PAU A LA FIN DU XVIII^{ème} SIECLE
Limite d'urbanisation atteinte par
la ville agglomérée

source : LESCORCE Olivier, Etude topographique, historique et architecturale - ville de Pau - Juin 2004

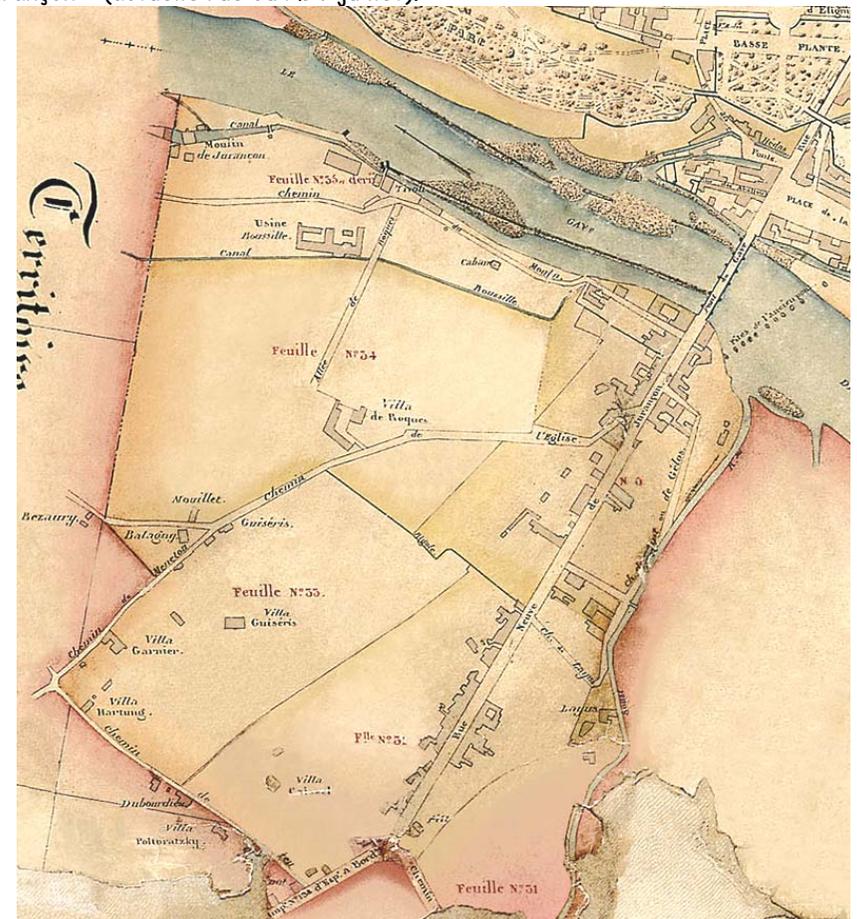
I.3.2. le quartier de la rive gauche du Gave



Plan napoléonien (1812) - rive gauche

Les conséquences immédiates de la mise en service du pont furent une densification du tissu urbain ainsi qu'une réorganisation de sa tête rive gauche,

notamment le long de la « route d'Oloron à Pau », encore appelée « rue neuve de Jurançon » (actuelle rue du XIV juillet).



Plan Perret de 1863 - Rive Gauche

Sur la rive droite du Gave, son débouché étant borné par la Basse-Plante et le parc du château, la création de tissu urbain fut reportée aux abords de la place Gramont, décidée dans sa forme actuelle en 1817.

I.4. L'EXTENSION URBAINE VERS LE NORD PUIS VERS L'EST A PARTIR DES TRANSFORMATIONS DU XIX^{ÈME} SIÈCLE

Sources : LESCORCE Olivier, *Etude topographique, historique et architecturale - Ville de Pau - Juin 2004* / LESCORCE Olivier, ZPPAUP - *Eude historique préalable - approche et appréciations générales - Décembre 1999*

I.4.1. les premières transformations (1800-1850)

- La vente des biens nationaux entraîna un changement de destination des édifices religieux. Le couvent reçut la mairie jusqu'en 1808 ; ses jardins furent transformés en place de la municipalité. Les bâtiments du couvent de la Foy contigus à l'Hôtel du Premier Président des Etats du Béarn furent transformés en Hôtel de Préfecture. En 1790, la Ville acquit les locaux du Séminaire du diocèse de Lescar.

- Une ordonnance de 1793 prescrit le percement d'une voie nord/sud enjambant le Hédas et qui prit le nom du général-préfet Serviez en 1800. La ville amorça son développement au nord de ce nouvel axe.

- Cette période de transformations urbaines se poursuivit avec l'adoption en 1817 du projet d'aménagement de la place Gramont confié à l'architecte de la ville Latapie. Le plan approuvé était octogonal mais les travaux de construction se déroulèrent jusque vers 1840.

Créée sur l'emplacement du jardin des parterres du château, la place Gramont s'amorçait avec l'immeuble d'angle des rues de Liège et Tran, puis avec la construction de l'angle de l'avenue Bordenave-d'Abère dans les années 1820. L'achèvement des immeubles eut lieu en 1838. Le pavage de la place s'effectua en 1826-1829 et la construction des terrasses latérales en 1841. La plantation de la place fut réalisée en 1866 : une rangée d'arbres sur chaque terrasse (lauriers du Portugal, acacias boule), avec en contrebas, des massifs.

- La caserne, seconde de France par sa taille à son achèvement, fut bâtie de 1824 à 1840.

- En 1827, le couvent des Ursulines fut reconstruit.

- Un plan d'alignement fut approuvé en 1833.

La nouvelle halle, ouverte en 1838, fut élevée place Georges Clemenceau, sur l'emplacement du couvent et cimetière Notre-Dame.

- En 1849, la bibliothèque et les services municipaux lui furent ajoutés.

- A la demande d'un groupe d'habitants du quartier des Cultivateurs (rue des Cultivateurs devenue rue Carnot), le Conseil municipal vota le 6 décembre 1837 le prolongement de la rue Serviez jusqu'au chemin Lavigne (rue Viard). En 1840, la partie comprise entre la route de Bordeaux et la rue Viard était terminée ; l'autre partie nécessitant des remblais fut réalisée à la suite. Le nom de Montpensier fut attribué à la rue sur toute sa longueur (suite à la visite à Pau du duc de Montpensier, fils du roi Louis-Philippe pour l'inauguration de la statue d'Henri IV le 27 août 1843), tant à la rue Serviez qu'à son prolongement, le 8 novembre 1844. Son ouverture a véritablement organisé le développement de la ville au nord.

- Les aménagements de la place Albert I^{er} ont façonné le caractère résolument urbain de ce quartier qui se trouvait à la lisière de la ville du XVIII^{ÈME} siècle (rues Bernadotte, Jean-Baptiste-Carreau et Saint-Jacques). Les acquisitions foncières de la future place se firent entre 1849 et 1855. La modification du cahier des charges de la vente des terrains effectuée par la Ville donna à la topographie urbaine de ce quartier son visage actuel.

- Une délibération municipale du 29 mai 1855 autorisa la construction en retrait d'alignement de la place, derrière une clôture formée d'une grille. Les façades furent soumises à autorisation du Maire et les maisons devaient s'élever sur deux étages hors combles au-dessus du rez-de-chaussée.

- A l'opposé de la place, le palais de Justice, dont le ressort de Cour d'Appel couvrait trois départements, fut édifié de 1847 à 1856, à l'emplacement du jardin des Cordeliers et des bâtiments de la Mairie.

- Devant la fréquentation croissante des étrangers en hiver (200 à 300 personnes vers 1830, 1000 vers 1850), un système de numérotation des maisons fut institué et la création d'un réseau d'éclairage à l'huile puis au gaz fut entreprise en 1840. Des trottoirs furent aménagés dans les rues et avenues les plus fréquentées. La multiplication des fontaines fut décidée dès 1835. Les premiers grands hôtels apparurent : l'hôtel de l'Europe en 1833, l'hôtel de France transformé en 1837.

- L'hippodrome du Pont-Long fut inauguré en 1842.

- En 1847, la Ville acheta un emplacement pour y bâtir l'école communale de garçons. La place des Ecoles fut créée et devint la place de la République.

I.4.2. les grandes transformations urbaines de la fin du XIX^{ème} siècle (1850-1880)

- Le chemin de fer arriva à Pau en 1863. La gare définitive fut achevée en 1868.

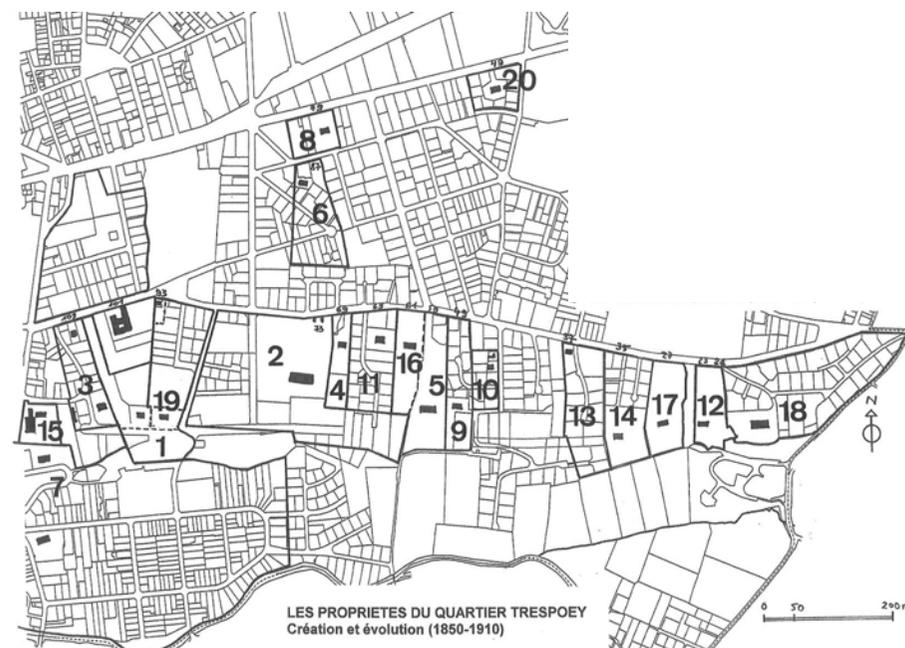
- Autour de 1870 fut entreprise la construction du boulevard du Nord (d'Alsace-Lorraine) qui constitua jusque vers 1925 une limite à l'extension de la ville au nord.

Deux décisions capitales au plan de l'évolution topographique de la ville et de l'aménagement urbain furent prises à cette époque :

- la création d'un boulevard prolongeant la place Royale par l'ouest (boulevard du Midi, 1854-1871), future amorce du boulevard des Pyrénées,
- l'achat du parc Beaumont par la Ville en 1878 lequel reçut plus tard le Casino.

La création du boulevard Alsace-Lorraine fut une volonté d'imposer une nouvelle limite à la croissance urbaine. Sans être une barrière ni un obstacle, ce boulevard génèra d'abord une densification du tissu sur son côté intérieur (place du Foirail et abords, rue Michel-Houneau et rue des Anglais).

La ville de Pau affirma sa vocation de station européenne de séjour hivernal. Les hivernants représentaient 5000 personnes dans les années 1880. La présence anglaise fut marquée par l'arrivée de Patrick O'Quin comme maire de 1860 à 1865. Le baron Taylor et ses amis tentèrent de réaliser un lotissement rue des Anglais. La construction de villas suburbaines dans les quartiers nord et au sud de l'avenue Trespoey fut un trait marquant de cette époque (Cf. carte ci-contre).



1. La Comtesse de Carantilly installe les Carmélites, vers 1850.
2. Les Ursulines des Champs achètent la propriété Vigne en 1852.
3. La baronne de Briennen achète en 1862, installe les Réparatrices en 1880. Lotissement autour de la villa San-Carlos en 1938.
4. Villa Trespoey, vers 1860.
5. Villa Navarre, avant 1870.
6. Chalet Morin, pépiniériste, vers 1870.
7. Emile Ginot, achète Le Buisson en 1870 (lotissement par Vatin Pérignon en 1930).
8. Villa Jouvence, vers 1870.
9. Villa Régina, vers 1870 (lotissement fin XX^{ème} siècle).
10. Villa Charles, vers 1870 (lotissement XX^{ème} siècle).
11. Villa Henri IV (propriété Boala), vers 1870 (lotissement XX^{ème} siècle).
12. Villa Le Bosquet (ou Boschetto), vers 1870.
13. Domus Elpidos (Demeure de l'Espoir), vers 1874.
14. Villa Pausa-Maddalena, vers 1880.
15. Couvent des Réparatrices 1880-1903.
16. Villa St Basil's, vers 1900.
17. Villa Ste Philomène, vers 1900.
18. Villa Sorrento ou Castet l'Array, 1902 (lotissement après 1950).
19. Etienne Nitot construit la villa en 1910. La société Bernheim frères démantèle le parc en 1923 pour lotir autour de l'avenue Nitot.
20. Villa La Roseaie, vers 1910 (lotissement après 1950).

source : LESCORCE Olivier, Etude topographique, historique et architecturale - ville de Pau - Juin 2004

I.4.3. l'apogée d'un urbanisme climatiste (1880-1910)

C'est une période qui fut marquée par la réalisation de nombreux équipements et aménagements :

- 1884 : achèvement de la place du Foirail, marché aux bestiaux et aux grains,
- 1888 : création d'une troisième paroisse, Saint-Jean du Hameau,
- 1897 : installation de lignes de tramways urbains,
- 1898 : construction d'un nouvel hôtel des Postes, percement de la rue Gambetta
- 1899 : achèvement du Palais d'Hiver (casino et théâtre) et du boulevard des Pyrénées,
- 1905-1908 : installation d'un funiculaire reliant la gare à la ville,
- 1910 : percement de la rue Gassion.

L'ouvrage urbain capital créé à cette époque fut le boulevard des Pyrénées. Il fut aménagé de 1893 à 1899. Il réunit le vieux bourg à la ville neuve, au bord d'un abrupt, en balcon totalement artificiel. Le projet de l'ingénieur Alphand prévoyait de poursuivre ce « balcon urbain » à l'ouest du château, en longeant le flanc sud du parc pour mener au golf de Billère (créé en 1856), mais il ne fut pas réalisé. Autour de 1900, l'ouverture de l'urbanisation vers l'est conforta le développement urbain autour de l'avenue Trespoey, au sud déjà urbanisé et surtout au nord. Les réserves foncières enclavées en limite communale au nord-est furent également mises à disposition (de l'avenue du Château-d'Este à l'avenue de Lons).



La nécessité de constituer une circulation péri-urbaine déboucha sur le projet de boulevard des Pyrénées qui se raccorda au boulevard Alsace-Lorraine par l'Avenue Edouard VII laquelle est créée vers 1910.

La rue Serviez avec le pont sur le Hédas, dont la création fut prescrite en 1793, connu d'abord un processus de croissance linéaire avec son prolongement rue Montpensier. Autour de cet axe constitué, des types de croissance aléatoire vinrent se greffer. Les « quartiers anglais » se formèrent ainsi, avec un effet de bourgeonnement sur d'anciens carrefours ruraux, à l'extrémité de la rue Serviez (intersection des rues Montpensier, Carnot et Guichenné), entre les rues Montpensier et Carnot (rue Pasteur), au carrefour des rues Lacaze, Palassou, Michel Houneau, des Anglais et Jean Réveil.

L'ordre urbain de la « ville d'hiver » de Pau fut dicté par les théories à la mode d'hygiénisme urbain et d'aérisme. Les rues et avenues devaient être larges et bien aérées, les unités bâties en retrait des voies et isolées sur de grandes parcelles. Ce concept urbain a généré un urbanisme caractéristique de villas disposé sur la ligne de crête dominant le Gave face à la chaîne des Pyrénées, ou dans certaines réserves foncières situées à proximité des routes de Bordeaux et de Toulouse.

I.4.4. l'essoufflement du tourisme urbain (1910-1940) et le plan d'extension vers le nord-est

- En 1914 fut achevé l'Hôtel Continental, dernier grand hôtel de Pau.

- Les pentes au pied du boulevard des Pyrénées sont aménagées. Le « jardin pyrénéen » est créé en contrebas du parc Beaumont en 1922.

- Durant l'été 1928, la ligne de chemin de fer transpyrénéenne Pau-Canfranc fut mise en service. Mais les retombées économiques escomptées n'arrivèrent pas. Le palmarium d'hiver fut détruit. La casino, achevé en décembre 1928, fit faillite en 1930.

- Le boulevard d'Aragon fut percé en 1928. La société des hôtels et casinos de Pau de M. de Béarn construisit le grand hôtel d'Aragon, divisé en appartements dès sa livraison.

- Le nord-est du territoire communal de Pau ne présentant aucun obstacle à une croissance urbaine linéaire, un plan d'urbanisme fut défini en 1928 par M. Jaussely pour organiser ce développement. Le modèle choisi fut celui d'une ville-verte articulée autour d'un nouvel axe vecteur de développement prolongeant la rue Carnot. Les lois de 1919 et de 1924 permirent à la Ville d'utiliser les lotissements comme projets d'aménagement, d'embellissement et d'extension communale.

L'extension se développa au-delà de l'avenue Alsace Lorraine avec l'arrivée des premiers lotissements (Société paloise des Habitations à Bon Marché créée en 1911 à la suite du legs Justin Blanc) et la création de l'Office Public d'Habitations à Bon Marché.

Les Halles de la place de la République devinrent en 1928-1929 le seul marché central de Pau par la construction d'un auvent central et la destruction de l'ancienne halle, place Clemenceau.

- Au nord du lycée furent édifiés le musée et la bibliothèque inaugurés en octobre 1931.

- La chapelle des Ursulines, reconstruite en 1871, fut démontée et remontée sur la rive gauche en 1932. Elle devint Notre-Dame du Bout-du-Pont. Les nouvelles églises paroissiales Saint Joseph (1935), Saint-Julien, Notre Dame de Lourdes furent construites.

I.4.5. une nouvelle orientation urbaine (1940-1970)

Le plan Jaussely de 1928 fut abandonné dès 1933, jugé trop « ville-promenade ». On conserva l'idée de la grande voie prolongeant en direction du nord-est la rue Carnot jusqu'à la forêt de Bastard. En 1947, Louis Sallenave fit de ce prolongement l'axe de la nouvelle ville coupée par le boulevard Tourasse, artère qui doubla par le nord le boulevard Alsace-Lorraine.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Pau fut créée en 1948. La découverte du gaz de Lacq fit de la ville un centre de recherches. Pau connût alors une phase de développement urbain soutenu avec la réalisation d'infrastructures, d'équipements et de grands ensembles immobiliers :

- le théâtre de verdure du parc Beaumont,
- un nouvel abattoir (1954-1967),
- l'aéroport (1955),
- la Cité des Fleurs (1957) réalisée par deux sociétés d'économie mixte (la SBEMH et la SEMAU),
- l'ensemble de l'Ousse des Bois (1961),
- l'opération Dufau-Tourasse (1962), étendue à l'Est autour des terrains de l'hôpital Laherrère et de la nouvelle avenue de Saragosse (1966), qui concentre administrations et services,
- le foirail (1962-1964),
- la piscine municipale (1963-1966)
- le syndicat intercommunal,
- la rocade nord (projet accepté en 1968).



B-II- SYNTHÈSE: ANALYSE DES PLANS ET CARTES

II.1 LE PLAN MOYSSET (1773)

La carte ci-après nous renseigne sur la trame viaire des cinq quartiers du XVIII^{ème} siècle :

- la ville comprenant le noyau originel de la cité médiévale du XIV^{ème} siècle (Borg vielh et son faubourg, le borg major),
- la Halle (ou canton d'Arribère),
- La Fontaine,
- Notre-Dame
- Porte-Neuve.

Trois ponts permettaient de franchir le Hédas et d'accéder au quartier de la Fontaine : Le pont du Hédas, la côte de la Fontaine et la rue du Pont des Cordeliers. Un quatrième pont permet d'aller au faubourg de Porte-Neuve.

La « côte de la Fontaine » correspond à l'actuelle rue René Fournets. Le Hédas n'est plus visible dans la ville actuelle. L'îlot est entièrement bâti. Seul le parcellaire permet de deviner son emplacement.

Le « pont du Heydas » est l'actuelle rue Bordenave d'Abère qui débouche sur la place Gramont. Sur le plan de 1773, il existait un projet de place à cet endroit mais présentant une forme et une organisation des voies différentes.

La « rue du pont des cordeliers » correspond à l'actuelle rue des Cordeliers. La plupart des places existantes en 1773 sont encore présentes aujourd'hui :

- place de la Halle (place Reine Marguerite)
- place de la Fontaine (Place François Recaborde)
- place royale (toujours la place royale)
- place de Saint-Martin (place de la déportation),
- place des Cordeliers (place de la libération). Celle-ci est beaucoup plus grande aujourd'hui car elle occupe une partie de l'emprise du couvent des Cordeliers,
- place du Collège (place Louis de Gonzague).

Quelques places ont disparu :

- place de Day,

- place de Gassion (partie de l'actuelle rue Gassion)
- place des Pénitents (îlot bâti)

La place de Verdun (tout comme la place Gramont) n'existait pas encore. En 1773, il s'agissait du bois de la Plante traversé par deux allées plantées (l'allée du Cours Bayard et le chemin de Bayonne).

L'hôtel de ville occupait l'actuelle place des Etats.

Le plan renseigne également sur la présence des édifices religieux à la fin du XVIII^{ème} siècle. La plupart d'entre eux n'existent plus aujourd'hui :

- église Saint-Martin (en partie place de la déportation)
- église des Capucins et couvent des Capucins (îlot bâti aujourd'hui),
- église des Cordeliers (église Saint-Jacques),
- couvent des Cordeliers (place de la libération)
- Notre Dame des morts, couvent et église Notre-Dame (en partie emprise de l'actuelle place Georges Clemenceau),
- église des Orphelines et couvent des Orphelines (îlot bâti)
- église et couvent de Sainte-Ursule (îlot bâti),
- église et couvent de la Foiey (îlot bâti),
- séminaire et église du séminaire (îlot bâti),
- église des pénitents (îlot bâti),
- église de l'hôpital (îlot bâti),
- église du collège (partie de l'emprise du Lycée Louis Barthou),
- fondements de l'église Saint Louis du Collège (église saint-Louis)
- fondements de l'église Saint-Louis (emprise de l'actuel hôtel de ville).

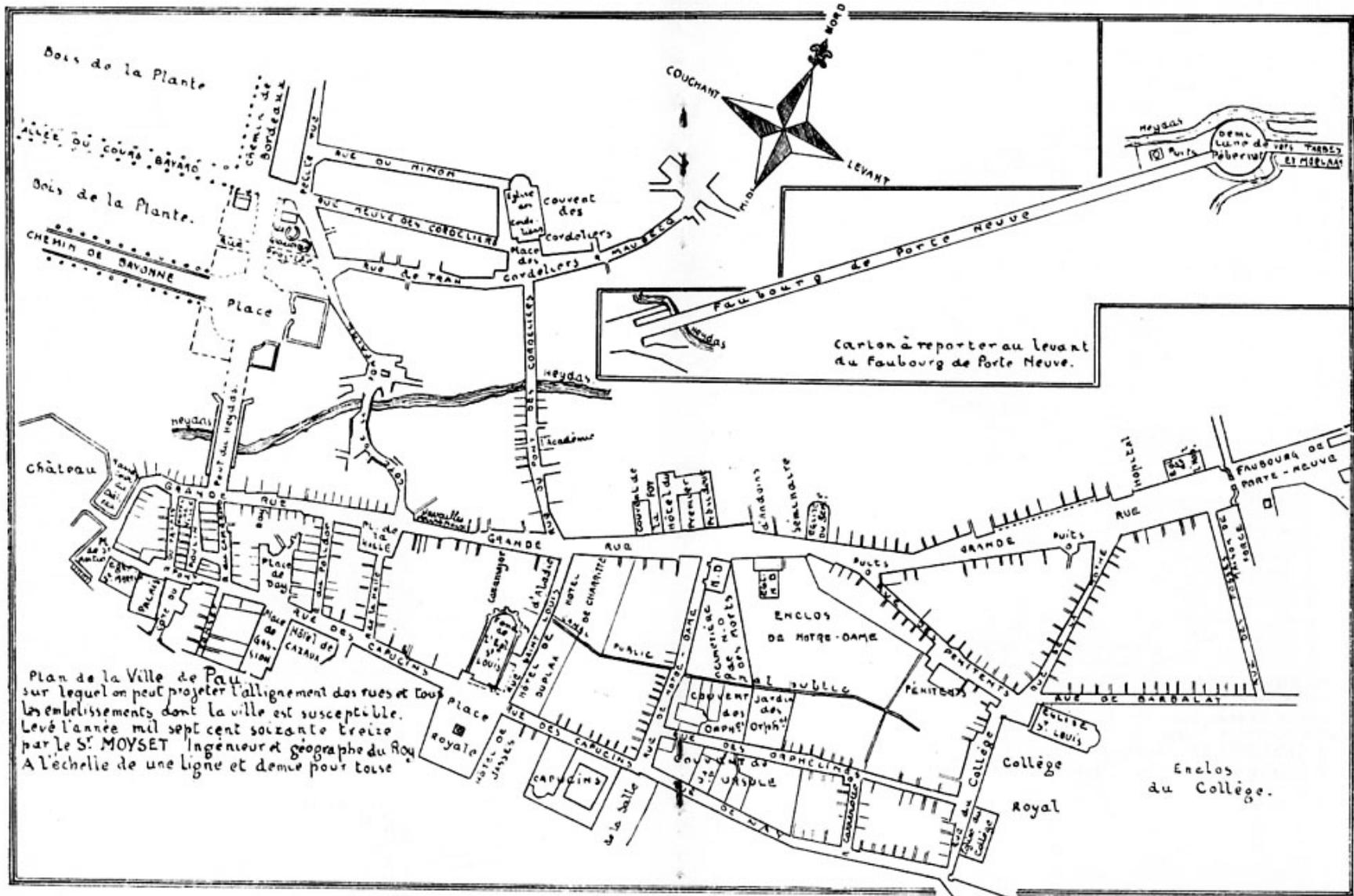
Certaines rues du centre ancien n'étaient pas encore ouvertes :

- rue Gassion,
- rue Latapie,
- rue Gambetta.

Le plan montre également l'emprise des cimetières, des portes de la ville, du collège royal, de l'hôpital et des principaux puits à cette époque.

Le cimetière de Notre Dame se situait sur une partie de l'emprise de l'actuelle place Georges Clemenceau.

L'hôpital et son cimetière se localisaient sur une partie de l'actuel centre Bosquet.



Réduction au septième du Plan levé en 1773 par MOYSET, Ingénieur du Roy.
 Le Plan original déposé à la Bibliothèque de la Ville de Pau indique
 les noms des propriétaires des immeubles, indications non reproduites.

Plan Moysset (1773) - Source : La chapelle Saint-Louis et les églises disparues de Pau - F.C. LEGRAND 1983

II.2 LA CARTE DE CASSINI (1750-1815)

Dressée par ordre de Louis XV, elle est la première carte établie par triangulation géométrique. Elle fut mesurée par Cassini de Thury de l'Académie Royale des Sciences de 1683 à 1744. Les travaux sur le terrain et la gravure de la carte sur cuivre entrepris en 1750 ne furent terminés qu'en 1815.

La carte de Cassini met en évidence la pérennité des éléments du site (la ville de Pau et le château) ainsi que les villages alentours, le relief, l'occupation du sol et les réseaux routiers.



Carte de Cassini (18^{ème} siècle)

A cette époque, les routes principales sont empierrées et bordées d'arbres. Il s'agit des axes :

- Pau / Bayonne, via Lescar et Orthez (chemin de Bayonne)
- Pau / Bordeaux via Aire
- Pau / Morlaàs (chemin de Morlaàs)
- Pau / Tarbes (chemin de Tarbes)
- Pau / Lourdes via Nai

Ce fut sous l'impulsion de Mégrét d'Etigny que de nouvelles routes furent ouvertes en direction de Bordeaux et de Bayonne. Ces voies traversaient de part en part les anciens jardins des rois de Navarre qui jusqu'alors bloquaient complètement le développement de la ville.

La nouvelle route de Pau à Bayonne fut mise en chantier en 1751. En traversant les jardins du château, elle créa un nouveau quartier et pôle d'animation au nord-ouest de la ville.

La carte de Cassini fait apparaître :

- de nombreux villages situés dans la plaine alluviale du Gave de Pau : Idron, Lons, Billère, Golos, Jurançon, Bizanos, etc. qui constituaient des paroisses,
- plusieurs étables (« vacheries »), localisées au nord de Pau, au sein des landes du Pont-Long telles Rousse, Traquet, Sayet, etc.,
- au nord du Gave de Pau, les coteaux plantés de vignes,
- la ville de Pau, agglomérée à l'est du château,
- au sud de Pau, en allant vers Bizanos : papeterie en bordure du cours d'eau et quatre moulins à eaux.

II.3 LA CARTE DE PAU ET SES ENVIRONS (entre 1774 et 1782)

Ce plan permet de visualiser l'organisation du tissu urbain de la ville de Pau et des espaces ruraux alentours. Il nous renseigne également sur la composition du domaine du château, notamment de la Haute-Plante, et sur la végétation des bords du Gave (espaces boisés).

Ce plan fait apparaître :

- la route de Pau à Bayonne (E,F,G,H),
- la route de Pau à Bordeaux (E,Y,O)
- la route de Pau en Espagne par Oléron (R,S),
- la grande route de Pau à Toulouse (C,B,A),
- la rue et la place du marché (6)
- les promenades de la Plante (7),
- les promenades des armelètes (8)
- le pont sur le Gave (R),
- le château royal de Pau (z)
- l'hôtel de ville (u)
- le palais (T),
- l'hôtel Gassion (7),
- l'hôtel de la monoye (5),
- la place royale (10),
- l'église paroissiale de Saint-Martin (+),
- les religieuses de Notre-Dame (2),
- les capucins (12),
- le séminaire (15),
- Sainte-Ursule (16),
- les Cordeliers (13),
- les religieuses de la foy (17),
- les Jésuites (11),
- l'hôpital (14),
- la succursale (3).



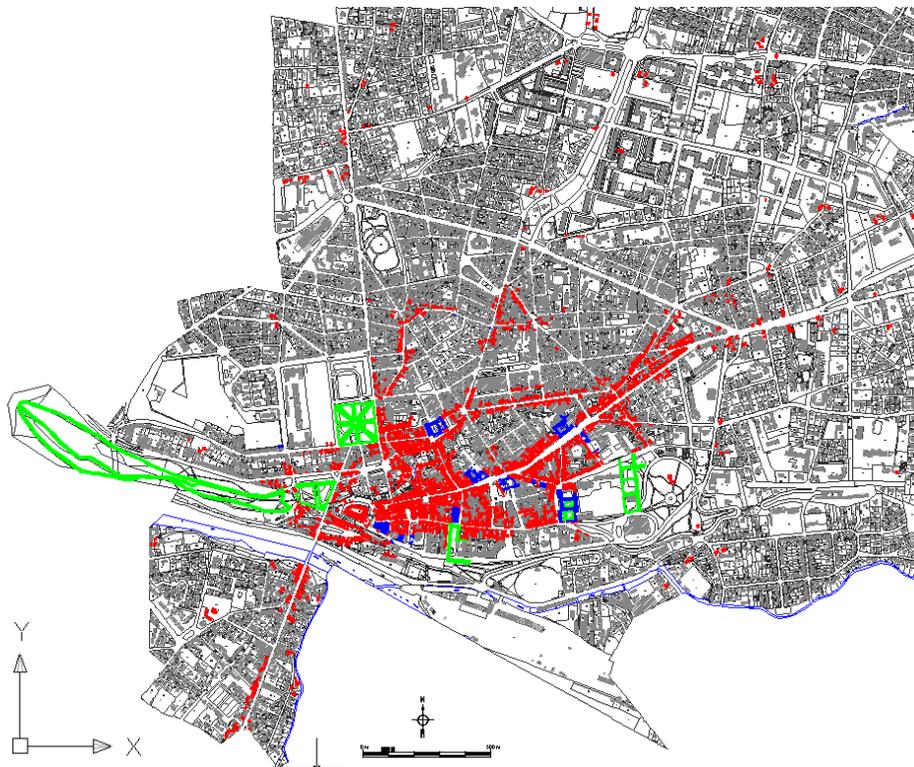
Plan de la ville de Pau et de ses environs, s.n., s.d., entre 1774 et 1782 - source B.M. de Pau

II.4 LE CADASTRE NAPOLEONNIEN (1812)

Le cadastre napoléonien montre que la ville de Pau a poursuivi son extension vers :

- le nord, notamment le long de la route de Bordeaux (actuelle rue de Liège),
- vers l'est : rue Gussice (rue Emile Guichenne), rue Porte Neuve (rue Henri Faisans), rue Bellocq (rue Emile Garret), rue Darribere (rue Arribes)
- le sud le long de la route d'Oloron à Pau (actuelle avenue du 14 juillet).

Un petit noyau d'urbanisation en forme de triangle s'est développé au nord est de la ville, en discontinuité du tissu urbain, le long de trois rues : rue des cultivateurs (rue Carnot), rue Calas (rue Palassou) et la rue correspondant à l'actuelle rue Louis.

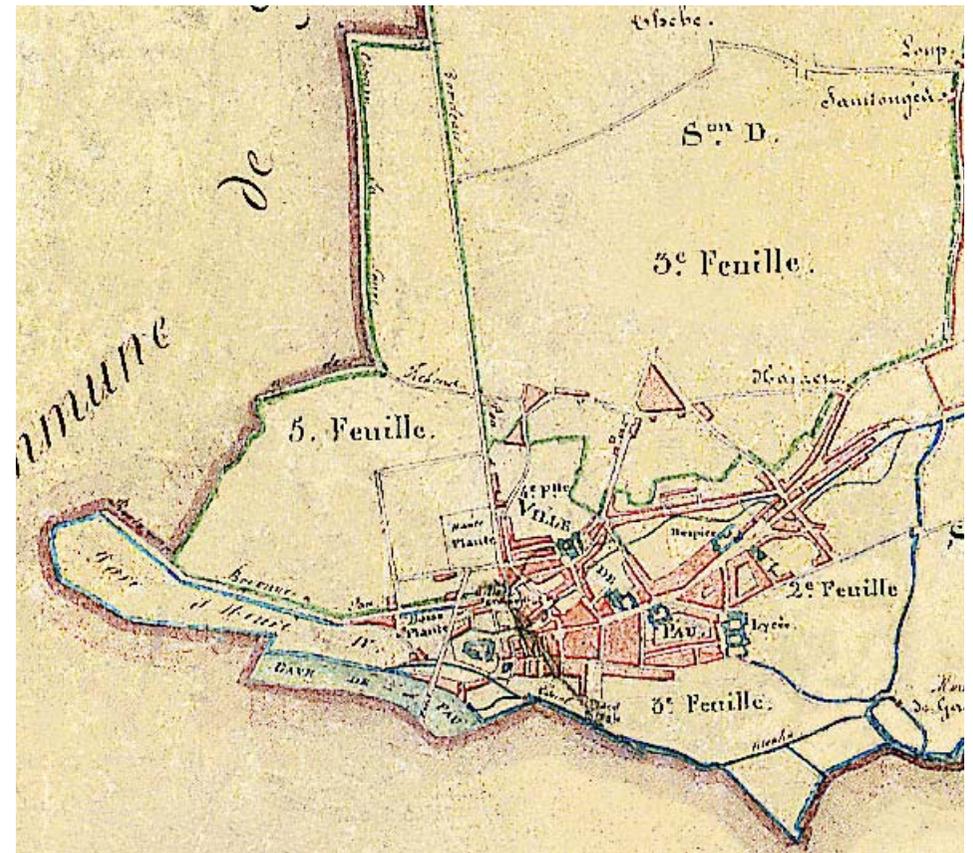


Report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel - source : GHECO

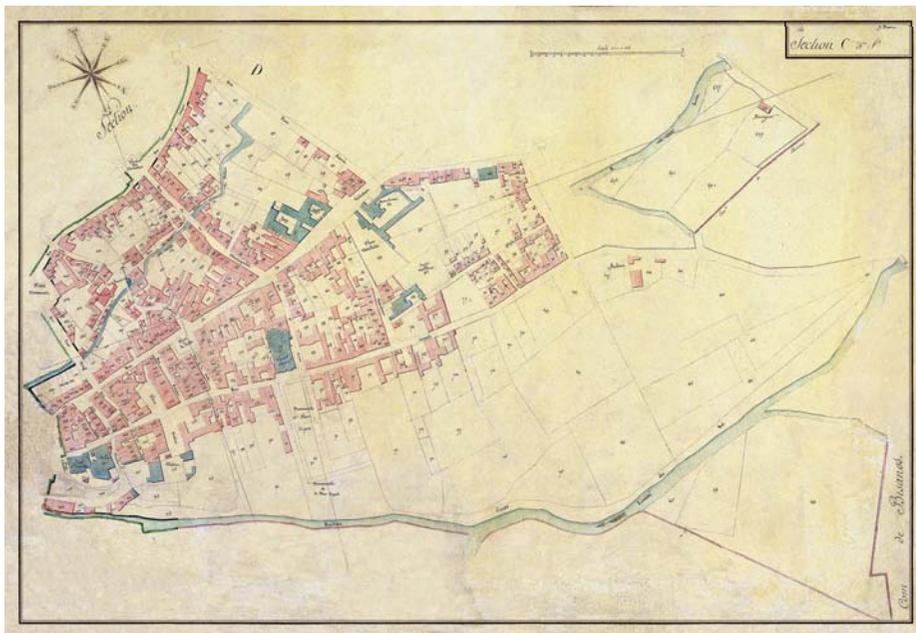
Le plan napoléonien révèle également la présence de nombreuses constructions ponctuant la campagne paloise.

Les principaux édifices de la ville sont également repérés (en bleu sur les extraits de plans ci-après) : Château royal, Palais, église Saint-Martin, église Saint Louis, collège royal, hôtel Gontaud, couvent et enclos Sainte-Ursule, hospice civil, maison de santé, ancien couvent Notre-Dame, Préfecture, couvent des cordeliers.

Les rues Gassion, Gambetta et Latapie ne sont pas percées, la Haute-plante, la Basse-plante et le parc du château ont conservé leur plan de composition.

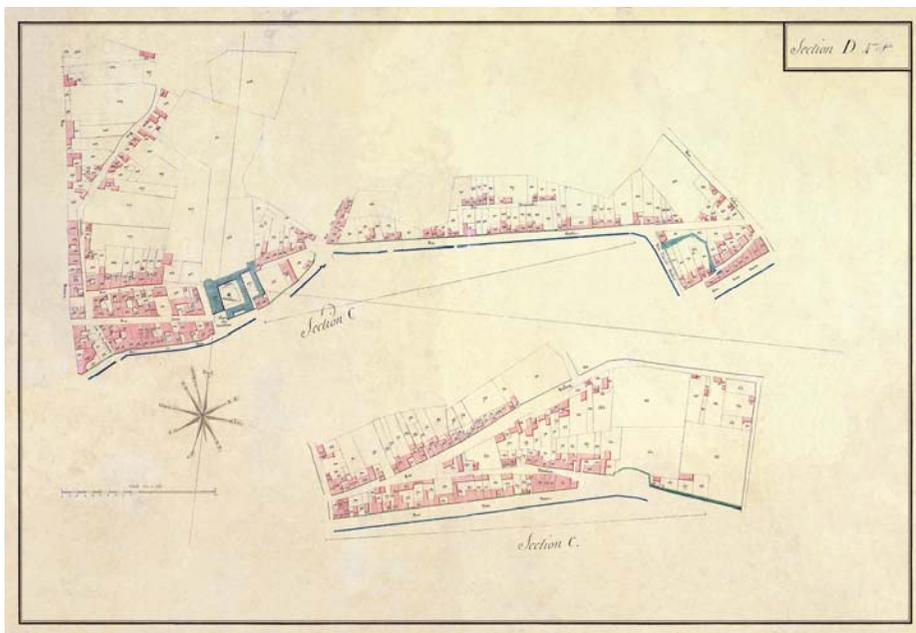


Extrait du tableau d'assemblage du cadastre napoléonien



Après la Révolution française, tous les grands domaines constitués par les communautés religieuses au XVII^{ème} siècle disparurent à l'exception de Sainte-Ursule qui retrouva son rôle éducatif (pour un siècle encore). Ceci explique que les nombreux couvents et églises localisés sur le plan de 1773 n'apparaissent plus sur le plan napoléonien.

Suite à la vente des biens de l'Eglise en 1793, Pau se constitua une importante réserve foncière qui allait permettre un formidable réaménagement de l'espace urbain dans les décennies suivantes.



II.5. LE PLAN TOPOGRAPHIQUE DES ENVIRONS DE PAU (1844)

Le plan topographique indique précisément les limites des landes du Pont-Long sur la commune de Pau et les communes limitrophes. L'Ousse des bois et le Luy de Béarn formaient les frontières naturelles des landes.

Au sud de l'Ousse des bois, les espaces étaient cultivés et desservis par des nombreux chemins constituant un maillage dense.

De nombreux hameaux sont localisés sur la carte : Dufau, Prat, Labourdette, etc.

La forêt de Bastard est désignée « bois de Pau » sur le plan et possède la même configuration que nous lui connaissons aujourd'hui avec une trame régulière de pistes forestières. Le plan précise la présence de fougères.

L'hippodrome de Pau figure sur le plan sous le nom « hippodrome Montpensier ».

Le plan montre également les extensions de la ville vers le nord, l'est et au sud du Gave. La Haute-plante du domaine du château a disparu. La caserne Bernadotte figure sur son emprise.

Les bords du Gave du Pau et de ses nombreux méandres sont en landes. Plus loin des rives, des prêtres des cultures et des taillis occupaient les parcelles.

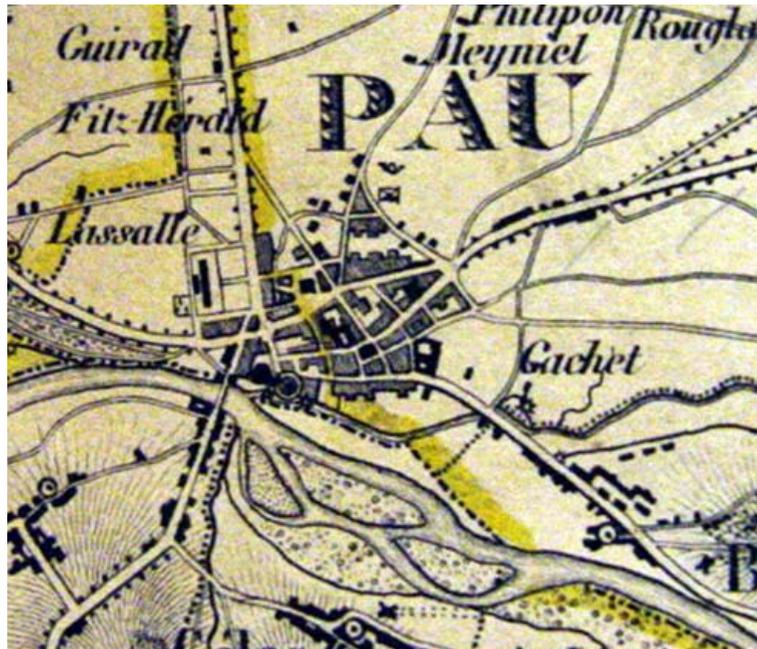


Extraits de la carte topographique des environs de Pau dressée par le comte H. Dulong de Rosnay - 1844 -
source : B.M. de Pau 220-268

II.6. LA CARTE DE L'ARRONDISSEMENT DE PAU DRESSEE PAR A. PERRET - (1847)

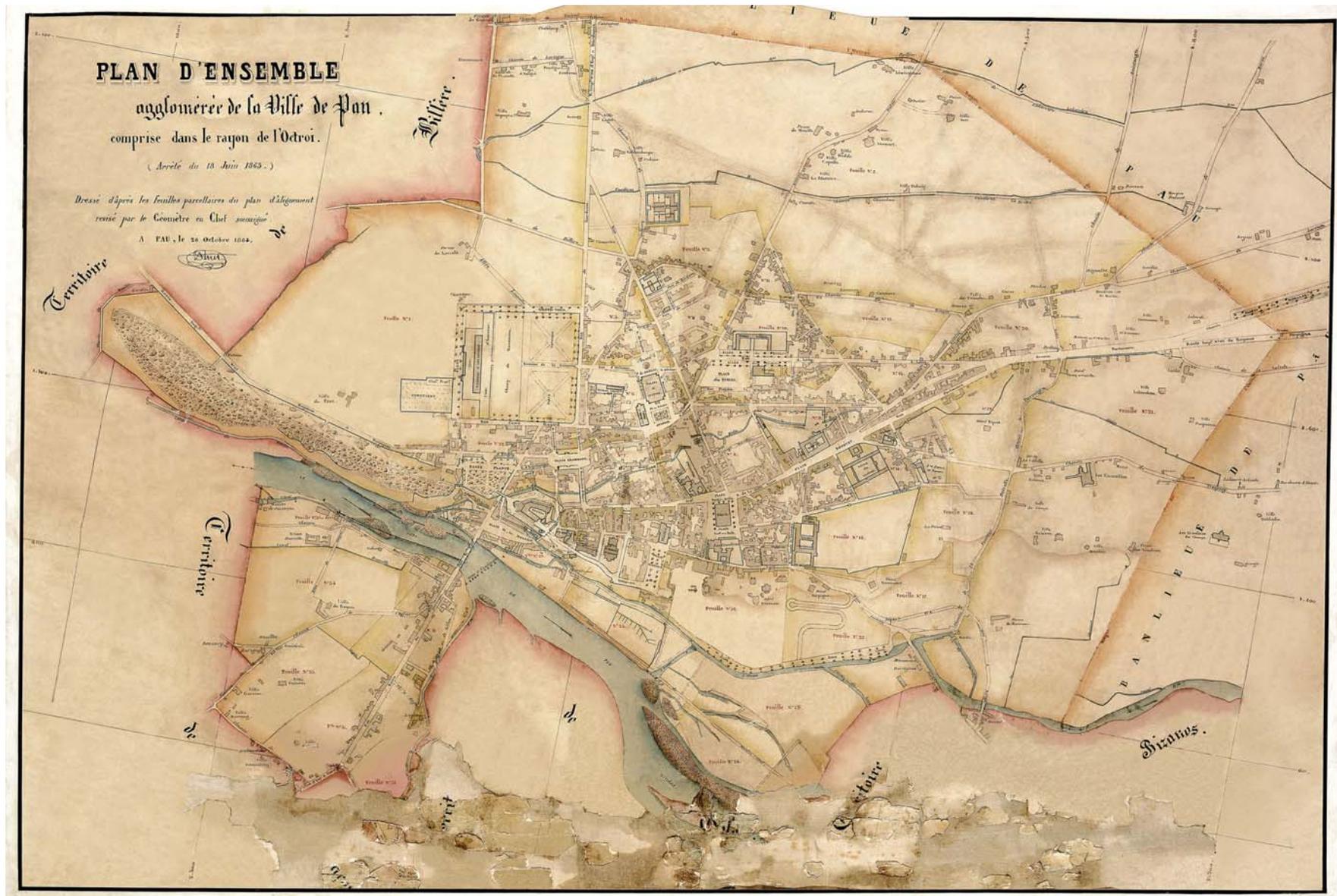
Cette carte nous donne des indications sur l'ensemble de la commune de Pau en 1847 :

- la « forêt Bastard » possède déjà la configuration que nous lui connaissons aujourd'hui,
- l'hippodrome de Pau est construit,
- de nombreux boisements linéaires bordent l'Ousse des bois sur l'ensemble de sa traversée du territoire communal,
- les routes principales sont bordées d'arbres : route de Bordeaux, route de Bayonne, allées de Morlaàs, route de Tarbes,
- les landes du Pont-Long sont préservées de l'urbanisation,
- des hameaux isolés ponctuent la campagne paloise (Magdeleine, Philipon, Meymel, etc.),
- la caserne Bernadotte et la place de Verdun apparaissent sur le plan.



Carte de l'arrondissement de Pau dressée par A. PERRET - 1847 - source B.M. de Pau 220-273

II.7. LE PLAN PERRET (1863)



PLAN PERRET DE 1863

II.8. LE PLAN DE 1874

Le plan dressé par H. LATOUR en 1874 fait figurer en rouge les villas et en vert les « hôtels publics ».

- Parmi les villas identifiées sur le plan de 1874, plusieurs ont disparu de nos jours. C'est le cas par exemple de villas situées :

- au nord du « boulevard du nord » (actuel boulevard Alsace Lorraine) : villas Sainte-Lucie, Tourasse, Henriette, Calixte, Livingstone, Ader, Sers, villa du Midi, Debaig, etc.
- sur l'avenue Porte Neuve (actuelle avenue du général Leclerc) : villas Porte Neuve, Saint Jammes, Bon-air, de Bourgoing, Lafourcade...
- entre les allées de Morlaàs et la route de Tarbes (avenue du général Leclerc) : villas Marie Jeanne, Eliza, Coralie, Daphnée, Désirée...
- dans les faubourgs prolongeant le centre ancien : villas Beauséjour, Maia-Colbert, Augusta, Beaumont, West, Proszinski, Morton, Cazenave, maison Brette, Chalet Solitaire...
- de part et d'autre de l'avenue de Trespoey : villas Cedres, Domus Elpido, Bellerive, Faudons, des Cerisiers, Sully...
- sur la rive gauche du Gave de Pau : Villas Mauet, Cadix, Beauvoir, cuisinerie...

D'autres villas sont encore présentes aujourd'hui comme :

- au nord du « boulevard du nord » : villas Saint-martin, Alexandra, la Blotière, les Tourelles, Joseph...
- sur l'avenue Porte Neuve et au sud des allées de Morlaàs : villas Saint-Cricq, Richelieu, Margarita, Mathilde, Hyacinthe, des Pyrénées, des Allées...
- de part et d'autre de l'avenue de Trespoey : villas Trespoey, Navarre, Henri IV, Regina, Boschetto...
- dans les faubourgs prolongeant le centre ancien : villas Joséphine, Elise, Magenta, Oscar
- sur la rive gauche du Gave de Pau : Villas Maria, Saint-Pierre, Roques...

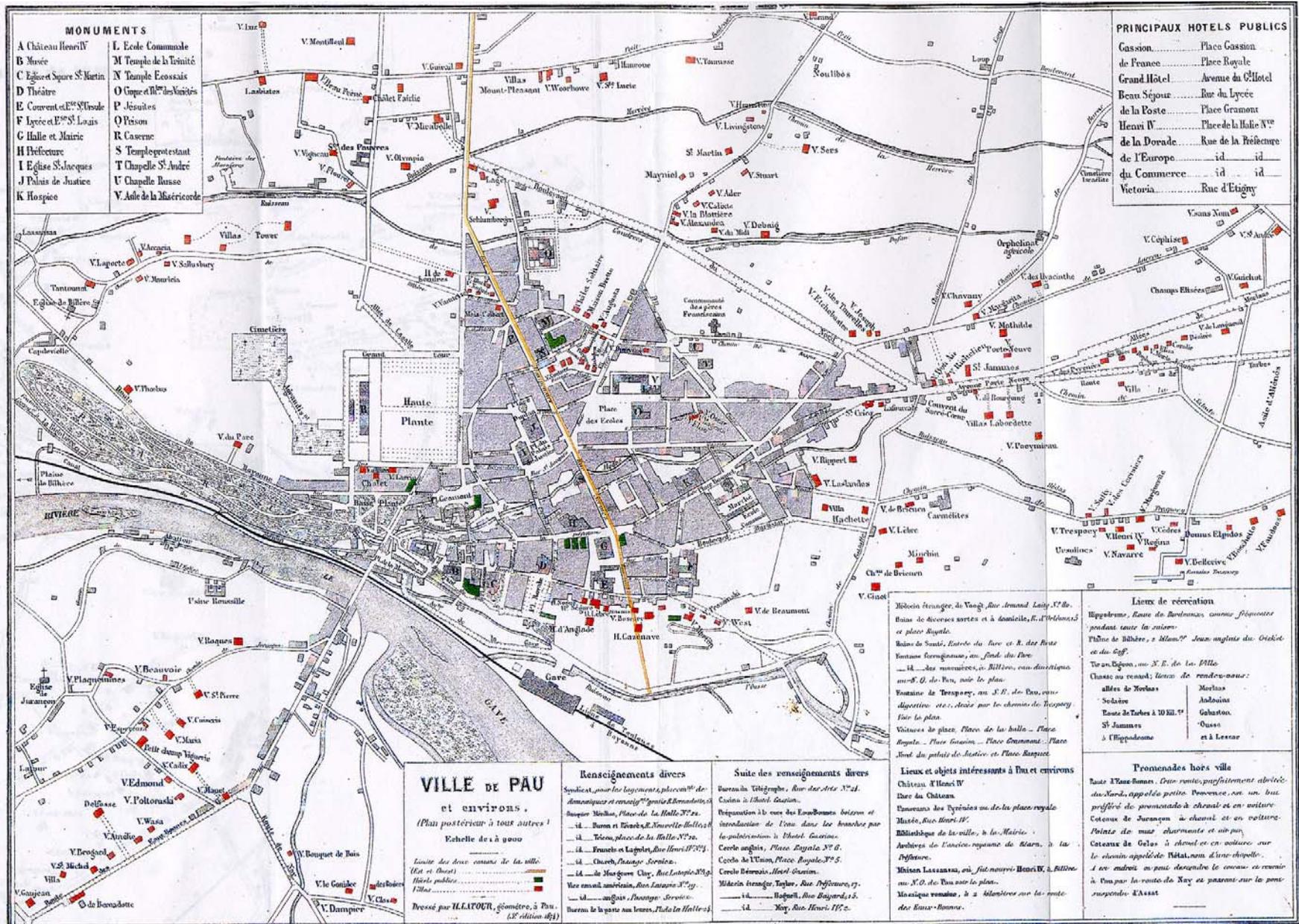
- Les principaux édifices de la ville sont localisés sur le plan par une lettre :

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| - château Henri IV, | - école communale, |
| - musée, | - temple de la Trinité, |
| - église et square Saint-Martin, | - temple écossais, |
| - théâtre, | - cirque et théâtre des Variétés, |
| - couvent et église Sainte-Ursule, | - Jésuites, |
| - couvent et église Saint-Louis, | - prison, |
| - halle et mairie, | - caserne, |
| - préfecture, | - temple protestant, |
| - église Saint-Jacques, | - chapelle Saint-André, |
| - palais de justice, | - chapelle Russe, |
| - hospice, | - asile de la Miséricorde. |

Cette carte fait également apparaître :

- le chemin de fer, achevé en 1863
- le Boulevard Alsace Lorraine. Un mail était présent de part et d'autre de la voie.

En 1874, la ville de Pau restait concentrée au sud de ce nouvel axe.



Plan de 1874 - Ville de Pau et ses environs dressé par H. LATOUR pour le syndicat de la ville - source : B.M. de Pau - 200-075

1.5.10. LE PLAN DE PAU ET SES ENVIRONS (1880)



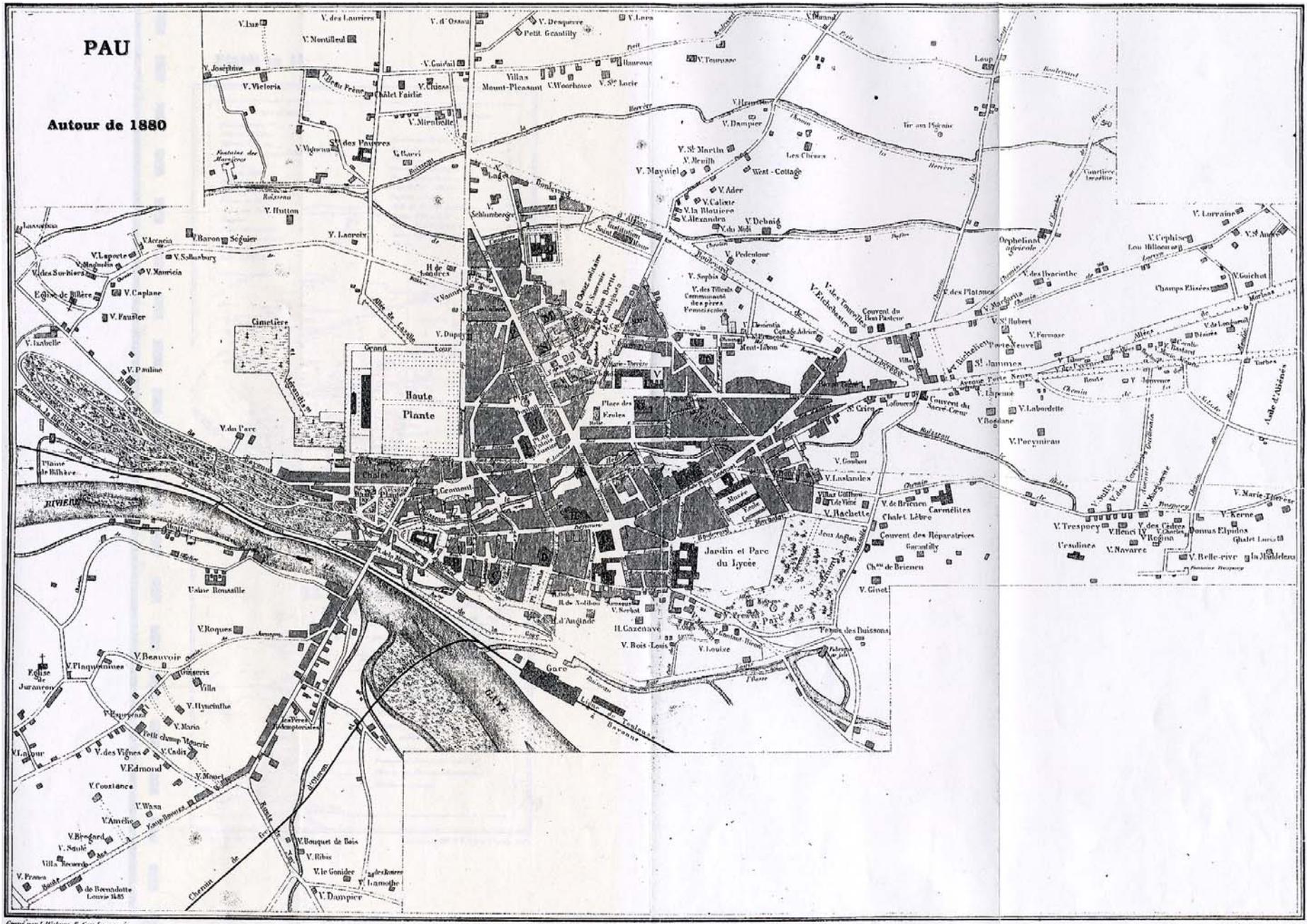
Plan de Pau et ses environs par E. LUYA et A. GIROUX - 1880 - source : B.M. 220.274



Plan de Pau et ses environs par E. LUYA et A. GIROUX - 1880 - source : B.M. 220.274

Ce plan montre qu'à la fin du XVIIIème siècle, l'expansion de l'urbanisation vers le nord s'arrête au Boulevard Alsace Lorraine. Au nord de cet axe, de nombreuses villas se sont implantées dans la campagne environnante. Elles étaient desservies par de nombreux chemins orientés Nord-Sud et Est-Ouest formant un quadrillage jusqu'au centre ville de Pau. Les bois étaient nombreux dans la vallée de l'Ousse des bois. Plus on s'éloigne de la ville de Pau, plus les villas se faisaient rares dans les landes de Pont Long au nord de Pau.

Par rapport au plan de 1874, le nombre de villas a progressé. Le plan de 1880 ci-après témoigne également de cette évolution : apparition des villas Bois Louis, Louise, Nerbat, Gantaut-Biron au sud de la ville par exemple. Une nouvelle halle a été construite sur une partie de la place des écoles. Le parc Beaumont est achevé. L'institution Saint Maur s'est installée au sud du Boulevard Alsace Lorraine.



Ville de Pau - Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager - mars 2007

B-III. LE PATRIMOINE BATI

III.1- LES PRINCIPAUX CARACTERES URBAINS ET ARCHITECTURAUX

III.1.1. les immeubles anciens du vieux Pau

Ces édifices, antérieurs au XVIII^{ème} siècle ont été repérés et leur datation a été estimée à partir de caractéristiques architecturales, de procédés de mise en œuvre des maçonneries, des boiseries ou des couvertures. Leur localisation sur un plan de la vieille ville (Cf. carte ci-après) donne une idée suffisamment précise de leur fréquence, de leur regroupement et de leur densité dans l'espace urbain ancien.

Les genres architecturaux identifiés pour les XV^{ème}, XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles sont :

- la maison de ville,
- l'hôtel particulier
- l'immeuble de rapport (à partir de la fin du XVII^{ème} siècle).

La maison de ville :

La maison de ville présente souvent une façade étroite sur la rue et un développement en profondeur de la parcelle. Le linéaire de la façade sur rue correspond souvent à la longueur maximale d'une pièce de bois (entre six et huit mètres) constituant le linteau du rez-de-chaussée dans l'architecture à pans de bois médiéval.

La reconstruction en pierre de la plupart de ces maisons au cours des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles n'a pas laissé subsister d'édifices anciens en bois. On trouve cependant rue du Parlement ou impasse Honset par exemple des vestiges d'ouvertures en arc brisé, moulurés ou non, attestant de l'ancienneté de certains rez-de-chaussée.

Les cages d'escaliers, en vis pour la plupart à l'époque et souvent disposées en limites séparatives, ne sont pas conservées.

On trouve toujours des escaliers postérieurs au XVI^{ème} siècle dans des maisons de cette époque. Les façades à pans de bois conservées ne sont pas antérieures à la fin du XVII^{ème} ou au XVIII^{ème} siècle.

Les proportions et la forme des ouvertures l'attestent. Ces façades furent enduites dès l'origine lorsque les règlements prirent en compte la nécessité de limiter le bois dans la construction en raison des incendies. L'édit de décembre 1610, qui ne s'appliqua pas à Pau, fut suivi localement de l'ordonnance du 18 août 1677 interdisant la construction en bois. Les façades devaient paraître maçonnées, ce qui explique que l'on ait dissimulé les pans de bois sous un enduit à partir de cette époque là.

La maison de ville est construite en maçonnerie de galets, liés à la chaux et au sable du gave, avec parfois de la terre ou des débris de terre cuite dans les murs.

Les encadrements d'ouvertures sont en pierre calcaire jaune (Briole ou Cargneule) ou en calcaire blanc de Lasseube (matériaux identifiés par l'Atelier Petit-Jean dans *Typologie de façades*, 1999).

L'hôtel particulier :

L'hôtel particulier est une construction souvent plus vaste, qui résulte souvent de l'incorporation de plusieurs maisons médiévales. Son existence apparaît à partir de l'extrême fin du XVI^{ème} siècle.

Il semble que la plus ancienne demeure privée de Pau, construite sur ce principe, soit l'hôtel du Peyré situé au n° 2 rue du Château, en face de l'entrée du château.

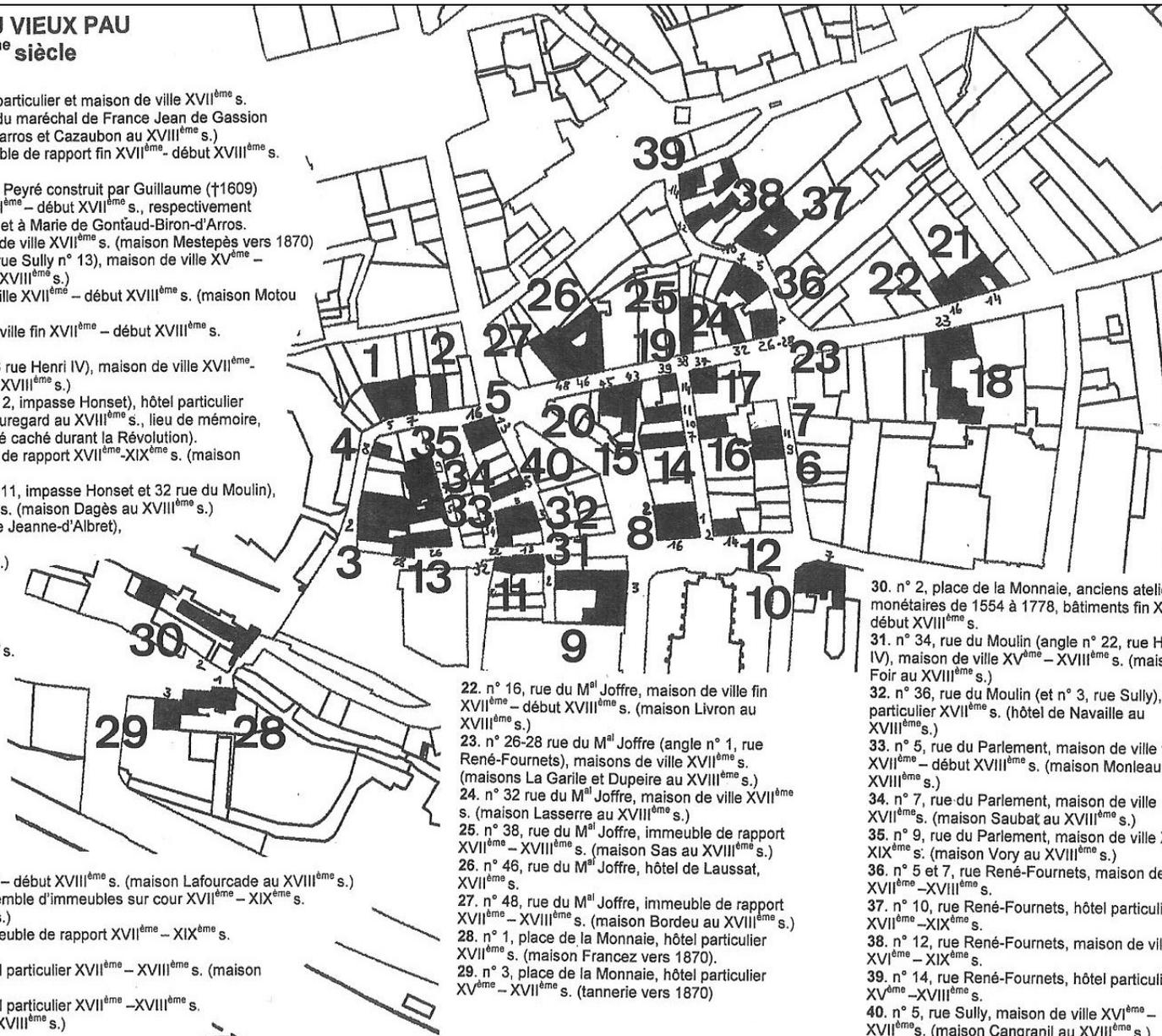
L'hôtel particulier se différencie de la maison de ville en ce qu'il présente en façade sur la rue un portail ou une entrée parfois monumentale donnant accès à une cour ou un vestibule, imposant au visiteur « *une approche progressive du logis principal* » (J. Guillaume et B. Toulhier, « Tissu urbain et types de demeures, le cas de Tours » dans *La Maison de Ville à La Renaissance*, Picard, 1983).

L'édifice présente souvent plusieurs niveaux dont les ouvertures sont disposées en travées.

L'escalier est accessible de la cour ou du vestibule. Il est rarement encore en vis, plus souvent disposé en volées droites.

LES IMMEUBLES DU VIEUX PAU Antérieurs au XVIII^{ème} siècle

1. n° 5-7, rue du Château, hôtel particulier et maison de ville XVII^{ème} s.
lieu de mémoire, maison natale du maréchal de France Jean de Gassion le 20 août 1609 (maisons Mouscarros et Cazaubon au XVIII^{ème} s.)
2. n° 11, rue du Château, immeuble de rapport fin XVII^{ème} - début XVIII^{ème} s.
(Maison Lafargue au XVIII^{ème} s.)
3. n° 2, rue du Château, hôtel du Peyré construit par Guillaume (†1609)
et Jean du Peyré (†1640), fin XVI^{ème} - début XVII^{ème} s., respectivement
mariés à Marguerite de Domecq et à Marie de Gontaud-Biron-d'Arros.
4. n° 8, rue du Château, maison de ville XVII^{ème} s. (maison Mestepès vers 1870)
5. n° 16, rue du Château (angle rue Sully n° 13), maison de ville XV^{ème} -
XVIII^{ème} s. (maison Mallaquet au XVIII^{ème} s.)
6. n° 9, rue de Foix, maison de ville XVII^{ème} - début XVIII^{ème} s. (maison Motou
au XVIII^{ème} s.)
7. n° 11, rue de Foix, maison de ville fin XVII^{ème} - début XVIII^{ème} s.
(maison Toulé au XVIII^{ème} s.)
8. n° 2, rue Gassion (angle n° 16 rue Henri IV), maison de ville XVII^{ème} -
XVIII^{ème} s. (maison Sallenave au XVIII^{ème} s.)
9. n° 3, rue Gontaud-Biron (et n° 2, impasse Honset), hôtel particulier
XVII^{ème} - XVIII^{ème} s. (maison Beaugard au XVIII^{ème} s., lieu de mémoire,
Le berceau d'Henri IV y aurait été caché durant la Révolution).
10. n° 7, rue Henri IV, immeuble de rapport XVII^{ème} - XIX^{ème} s. (maison
Darracq au XVIII^{ème} s.)
11. n° 13, rue Henri IV (angle n° 11, impasse Honset et 32 rue du Moulin),
hôtel particulier XVI^{ème} - XVIII^{ème} s. (maison Dagès au XVIII^{ème} s.)
12. n° 14, rue Henri IV (angle rue Jeanne-d'Albret),
maison de ville XVII^{ème} s.
(maison Bordenave au XVIII^{ème} s.)
13. n° 26, rue Henri IV,
maison de ville XVII^{ème} s.
(maison Bardet au XVIII^{ème} s.)
- n° 28-30, rue Henri IV,
maison de ville XVII^{ème} - XVIII^{ème} s.
(maison Lacoste au XVIII^{ème} s.)
14. n° 7, rue Jeanne-d'Albret,
maison de ville fin XVII^{ème} s.
(maison Camps au XVIII^{ème} s.)
15. n° 11, rue Jeanne d'Albret,
maison de ville XVII^{ème} s.
(maison Lacoste au XVIII^{ème} s.)
16. n° 10, rue Jeanne-d'Albret,
maison de ville XV^{ème} - XVII^{ème} s.
(maison Bats au XVIII^{ème} s.)
17. n° 14, rue Jeanne-d'Albret
(angle n° 37, rue du M^{al} Joffre),
immeuble de rapport fin XVII^{ème} - début XVIII^{ème} s. (maison Lafourcade au XVIII^{ème} s.)
18. n° 23, rue du M^{al} Joffre, ensemble d'immeubles sur cour XVI^{ème} - XIX^{ème} s.
(maison Cazamajor au XVIII^{ème} s.)
19. n° 39, rue du M^{al} Joffre, immeuble de rapport XVI^{ème} - XIX^{ème} s.
(maison Bersol au XVIII^{ème} s.)
20. n° 45, rue du M^{al} Joffre, hôtel particulier XVII^{ème} - XVIII^{ème} s. (maison
Péviés au XVIII^{ème} s.)
21. n° 14, rue du M^{al} Joffre, hôtel particulier XVII^{ème} - XVIII^{ème} s.
(hôtel de Navailles-Poyferré au XVIII^{ème} s.)



22. n° 16, rue du M^{al} Joffre, maison de ville fin
XVII^{ème} - début XVIII^{ème} s. (maison Livron au
XVIII^{ème} s.)
23. n° 26-28 rue du M^{al} Joffre (angle n° 1, rue
René-Fournets), maisons de ville XVII^{ème} s.
(maisons La Garile et Dupeire au XVIII^{ème} s.)
24. n° 32 rue du M^{al} Joffre, maison de ville XVI^{ème}
s. (maison Lasserre au XVIII^{ème} s.)
25. n° 38, rue du M^{al} Joffre, immeuble de rapport
XVI^{ème} - XVII^{ème} s. (maison Sas au XVIII^{ème} s.)
26. n° 46, rue du M^{al} Joffre, hôtel de Laussat,
XVII^{ème} s.
27. n° 48, rue du M^{al} Joffre, immeuble de rapport
XVII^{ème} - XVIII^{ème} s. (maison Bordeu au XVIII^{ème} s.)
28. n° 1, place de la Monnaie, hôtel particulier
XVII^{ème} s. (maison Francez vers 1870).
29. n° 3, place de la Monnaie, hôtel particulier
XV^{ème} - XVII^{ème} s. (tannerie vers 1870)
30. n° 2, place de la Monnaie, anciens ateliers
monétaires de 1554 à 1778, bâtiments fin XVII^{ème} -
début XVIII^{ème} s.
31. n° 34, rue du Moulin (angle n° 22, rue Henri
IV), maison de ville XV^{ème} - XVIII^{ème} s. (maison du
Foir au XVIII^{ème} s.)
32. n° 36, rue du Moulin (et n° 3, rue Sully), hôtel
particulier XVII^{ème} s. (hôtel de Navaille au
XVIII^{ème} s.)
33. n° 5, rue du Parlement, maison de ville fin
XVII^{ème} - début XVIII^{ème} s. (maison Monleau au
XVIII^{ème} s.)
34. n° 7, rue du Parlement, maison de ville
XVII^{ème} s. (maison Saubat au XVIII^{ème} s.)
35. n° 9, rue du Parlement, maison de ville XV^{ème} -
XIX^{ème} s. (maison Vory au XVIII^{ème} s.)
36. n° 5 et 7, rue René-Fournets, maison de ville
XVII^{ème} - XVIII^{ème} s.
37. n° 10, rue René-Fournets, hôtel particulier
XVII^{ème} - XIX^{ème} s.
38. n° 12, rue René-Fournets, maison de ville
XVI^{ème} - XIX^{ème} s.
39. n° 14, rue René-Fournets, hôtel particulier
XV^{ème} - XVIII^{ème} s.
40. n° 5, rue Sully, maison de ville XVI^{ème} -
XVII^{ème} s. (maison Cangranil au XVIII^{ème} s.)

source : LESCORCE Olivier, Etude topographique, historique et architecturale - ville de Pau - Juin 2004

L'immeuble de rapport :

Autour de 1700, certains corps de bâtiments d'hôtels particuliers, dissociés du reste de la construction, ainsi que de nouvelles constructions apparaissent dans le but de loger une population paloise en augmentation. Des édifices aux façades à travées régulières bâties sur plusieurs étages et implantées à l'alignement apparaissent notamment sur la rue du Maréchal-Joffre (n° 23, 38 et 48), soudant entre eux des édifices alors plus anciens. Il s'agit de l'apparition de ce que l'on appellera plus tard l'architecture modulaire. Durant les deux siècles suivants au moins, l'immeuble urbain constituera ainsi la forme architecturale privilégiée de l'hyper centre.

II.1.2. la constitution des fronts bâtis des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles

L'urbanisation du XVIII^{ème} siècle se caractérise par la construction de quelques hôtels particuliers et immeubles de rapports mais aussi par la constitution de fronts bâtis formés d'unités architecturales souvent peu monumentales mais dont la répétition crée l'intérêt patrimonial. Cette tendance s'est affirmée au XIX^{ème} siècle alors qu'apparaissent d'autres genres architecturaux comme le « chalet climatiste » et les premières villas isolées sur parcelles.

Construits en pierre, de nouveaux quartiers périphériques apparaissent, autour du couvent des Cordeliers (rue Bernadotte ouverte en 1706, rue Tran), mieux reliés à la vieille ville par la construction du pont Bordenave d'Abère (entre 1746 et 1786). La grande rue puis route de Morlaàs, aujourd'hui rues Maréchal-Joffre, Maréchal-Foch et cours Bosquet, se nourrit de constructions nouvelles jusqu'à la Porte Neuve (patte d'oie formée par les rues Emile-Garet, Henri-Faisans et Bonado). La rue des Cordeliers, puis la rue Serviez à partir de 1800 sont régulièrement bâties.

II.1.3. la première urbanisation "climatiste" du XIX^{ème} siècle

Sous l'emprise des théories hygiénistes et aéristes en vigueur dans les années 1850, de nouvelles exigences en matière d'architecture et d'aménagement urbain apparaissent. Les rues et avenues doivent être larges et bien aérées, et les unités bâties en retrait des voies et isolées sur des parcelles les plus vastes possibles. Cette tendance s'est exprimée à Pau assez tôt dans le siècle sous notamment l'impulsion des anglais après la parution à Londres en 1842 de l'ouvrage

d'Alexander Taylor « *De l'influence curative du climat de Pau et des eaux minérales des Pyrénées sur les maladies* » (Patrick O'Quin, traducteur de Taylor, fut Maire de Pau de 1860 à 1865). Cependant, dès 1828-1840 la municipalité paloise avait nettement amorcé l'éclairage des rues, la création de trottoirs et le développement de fontaines.

C'est autour de la rue Serviez et plutôt au nord du Hédas que se développent les nouveaux quartiers. Le quartier anglais se forme autour du temple, Christ Church, qui est bâti de 1837 à 1841. Dans la rue des Anglais, Taylor amorce la création d'un lotissement où s'élèvent plus tard les écoles protestantes (au n° 19). En 1847, la ville achète un emplacement pour y bâtir l'école de garçons (place de la République). Rue Montpensier, en prolongement de la rue Serviez, les lotissements se forment de part et d'autre de cette voie qui devient l'axe de desserte majeure du quartier. Emile Garet écrit en 1865 : *"On ne se contente plus de ces maisons uniformes à deux ou trois étages, sans style et sans goût (...); Nous avons aujourd'hui des maisons où l'art le plus raffiné accumule à l'extérieur toutes les élégances de l'architecture moderne et entasse au dedans de véritables merveilles de luxe et de confort (...). Voyez ces élégants cottages, ce dédale de luxueuses habitations entre la rue Montpensier et la rue des Cultivateurs, tout un quartier charmant où la pierre et le marbre s'encadrent d'arbustes et de fleurs (...), tout près de là, ce monumental édifice, cette construction modèle, ce grand hôtel, qu'ont élevé deux Béarnais, MM. Bar et Monpays, courageux initiateurs..."*

Alors que cette phase d'urbanisation concerne un modèle architectural précis : la villa en pierre isolée sur sa parcelle, une autre forme architecturale se développe plus à l'est à cette époque, rues Castetnau, Emile Guichenné, et Michel Houneau : le chalet à galeries.

D'abord essentiellement en structure bois, le volume, simple et unique, couvert à deux pentes avec pignon sur rue, est disposé perpendiculairement à la rue et comprend deux niveaux de galeries sur cour ou sur jardinet exposées au sud-est.

Ce principe de galeries de bois s'apparente à certaines cours intérieures de fermes complètement fermées par des bâtiments, invisibles de la rue, où règnent de grandes portes charretières, entre Gave d'Oloron et Gave de Pau, à Géronce, Andaux, et au nord ouest du Béarn ou encore à Ibos (Jean Loubergé, *la maison rurale en Béarn*, les cahiers de construction traditionnelle, contribution à

un inventaire régional). Ce principe de vastes galeries orientées au sud-est permet un ensoleillement en hiver et une aération maximale des pièces à usage d'habitation tout en servant de couloir de desserte extérieure. De nombreuses constructions relevant de ce principe existent dans Pau, notamment aux n° 15 et 30 rue Castetnau (vers 1870) ; 5 rue Emile Guichenné, 12 et 33bis rue Michel Houneau (vers 1880), 11 rue Louis Lacaze (vers 1870) ; 29 rue des Anglais ; 3 rue Gaston-Phébus (vers 1900).

Cette forme architecturale jusqu'ici ignorée apparaît à Pau dans les années 1860. Les théories « climatiste » et « aériste » trouvent dans cette expression architecturale une illustration évidente, ce qui nous conduit à considérer le « chalet climatiste » comme un genre architectural palois.

II.1.4. l'urbanisme de villas - origine et développement géographique

Ce nouvel ordre urbain a généré un urbanisme caractéristique de villas, grand consommateur d'espace foncier.

Le prolongement de la rue Serviez par la rue Montpensier et l'aménagement de la place Albert I^{er} ont précipité le développement de ce quartier qualifié d'« anglais ». A partir de la fin des années 1850 s'élèvent des immeubles à l'alignement rue Montpensier avec des jardins sur les façades postérieures, et des villas particulières dans les rues adjacentes (rues O'Quinn, de l'Edit-de-Nantes, Bargoin, Manescau, Bernadac, Carnot, d'Orléans, etc.)

Le mode de construction des immeubles est fixé par l'application à la Ville de Pau à partir du 11 août 1856 du décret du 26 mars 1852 relatif aux rues de Paris. Les saillies par rapport aux nus des murs, les venelles et la hauteur des immeubles sont strictement déterminées. Pour les voies inférieures à 7,80 m, la hauteur est fixée à 11,70 m. ; pour celles comprises entre 7,80 et 9,75 m, elle doit être de 14,60 m. ; enfin pour celles de 9,75 m. et plus, elle est plafonnée à 17,55 m.

On ne dispose pas d'informations sur les contrats de constructions des villas particulières pour cette époque là. Les autorisations de bâtir étaient données par arrêté municipal.

La forme urbaine, la régularité et la largeur des voies, l'«aération» du bâti sur la parcelle traduisent l'ordre urbain prôné par les nouvelles théories médicales en vogue : l'aérisme et le climatisme.

II.2-ELEMENTS HISTORIQUES SUR LE PATRIMOINE BATI NON PROTEGE

Le patrimoine de Pau est riche et diversifié. Pourtant une dizaine d'édifices seulement sont protégés au titre de la législation sur les monuments historiques.

Les périmètres de protection de 500 mètres de rayon aux abords des monuments ont permis de conserver l'environnement immédiat des monuments. Cependant, ils ne prenaient pas en compte la complexité du « monument » que constitue la ville en soi, ses faubourgs, ses quartiers de villas, les nouveaux quartiers.

Or, quelque soit leur caractère architectural, certains immeubles apparaissent comme les pièces maîtresses du tissu ancien de la cité. Leur qualité, leur rayonnement, en font des points forts et structurants.

A côté de ces éléments « maîtres », viennent s'ajouter tous les immeubles qui, sans être des œuvres remarquables sont intéressants dans leur simplicité et la modestie de leurs moyens, mais aussi dans la qualité de leurs proportions, et la multiplication de détails typés (linteaux, portes). Ce sont les éléments constitutifs de la ville de Pau.

Plusieurs immeubles présents dans le centre historique de Pau et dans ses faubourgs (extensions du XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles) ont fait l'objet d'une analyse à l'immeuble en 2001 par Olivier Lescorche, historien du patrimoine et le cabinet GHECO. Il est consultable en annexe III du rapport de présentation.

Les chapitres qui suivent n'ont pas pour but de prétendre à une description exhaustive du patrimoine architectural non protégé de la ville de Pau. Ils renseignent sur l'histoire des monuments principaux de Pau, civils ou religieux.

II.2.1. les principaux monuments civils

Le Parlement de Navarre

Ancien palais de Justice construit en 1585 sur l'emplacement de la maison des évêques de Lescar et du premier cimetière (Saint-martin), il devint Parlement de Navarre en 1620, créé par Louis XIII lors du rattachement du Béarn à la couronne de France. Il était composé du Conseil souverain de Béarn et de la chancellerie et cour souveraine de Navarre. Il fut incendié en 1716. Malgré un projet de reconstruction en bordure de la place royale, il fut rebâti sur le même emplacement. Abandonné après la construction de l'actuel Palais de Justice, il connut de nombreuses vicissitudes avant d'être racheté et restauré pour abriter le Conseil général du département.

La préfecture

L'hôtel de la Préfecture était l'ancienne demeure du comte de Mesplès, acquise par les Etats du Béarn pour devenir l'hôtel du premier président. Il fut détruit en 1936. La préfecture actuelle fut construite en retrait, le passage conduisant aux bâtiments neufs correspond à la surface occupée par la première préfecture.

La caserne Bernadotte

A la fois préfecture d'un département et ville proche d'une frontière, Pau pouvait tout naturellement prétendre devenir une ville de garnison. Seul lui faisait défaut le bâtiment propre à accueillir les troupes : le château, le couvent des Orphelines, successivement utilisés pour le casernement des armées d'occupation ne pouvaient loger une garnison permanente.

Ainsi, dès 1821, la municipalité proposa de contribuer à la construction sur la Haute-Plante d'une caserne de 1500 hommes. Les travaux commencèrent en 1825 mais de nombreuses difficultés s'élevèrent entre l'Etat et la Ville au sujet du financement de l'opération, retardant d'autant la construction. Deux régiments s'y installèrent dès 1830 mais la caserne ne fut définitivement achevée qu'en 1875.

La caserne primitive comportait, par mesure d'économie, un toit en terrasse bitumé. En fait, cette nouveauté devait s'avérer catastrophique : des travaux de réfection furent nécessaires dès 1839 et les problèmes se succédèrent jusqu'en 1874, date à laquelle la caserne fut agrandie et la terrasse remplacée par un classique toit en ardoises.

Aussitôt la caserne terminée, la place Napoléon (actuelle place de Verdun) devint champ d'exercices et de manœuvres. Elle était fermée par un mur que l'on abattit ensuite (en 1900, il existait encore au nord).

Le Palais de Justice

L'ancien couvent des Cordeliers, racheté par la Ville, abritait au début du XIX^{ème} siècle l'hôtel de ville, la bibliothèque municipale et une partie des Tribunaux alors que le palais de justice se trouvait dans le vieux Parlement de Navarre. Plusieurs projets de travaux virent le jour pour mieux adapter le bâtiment à ses nouvelles fonctions. Aucun d'eux n'étant vraiment satisfaisant, la mairie et la bibliothèque furent déplacées dans la Nouvelle-Halle et le vieux couvent fut démoli.

En 1847, débuta la construction d'un nouveau Palais de Justice, orné d'une façade de colonnes et d'un fronton en marbre blanc. Le bâtiment, achevé en 1856, fut entouré de jardins et de rues nouvelles créées sur l'ancien domaine des Cordeliers.

La mairie

Pau n'a pas eu d'hôtel de ville réellement prévu pour cet usage depuis celui du XVI^{ème} siècle. Après de longues années passées dans le couvent des cordeliers, les services municipaux s'installèrent tant bien que mal au premier étage de la Halle-Neuve. Ce projet de transformation du bâtiment n'aboutit pas et quelques mois plus tard, c'est dans la nouvelle église Saint-Louis que fut aménagée la mairie. Celle-ci, symbole de la réconciliation définitive de la population paaloise dans le culte catholique, fut commencée très rapidement grâce aux fonds octroyés par Louis XIV dès 1685. Mais ces dons étaient insuffisants et les travaux ne reprirent qu'en 1788, période peu propice à de telles réalisations.

Entre temps, le chantier avait été utilisé comme dépôt de matériel, d'écuries et même de salle de spectacles entre 1758 et 1786. Malgré de nouveaux projets en 1825, l'église ne fut jamais terminée. Elle devint théâtre en 1862 puis mairie en 1878.

Le Lycée Louis Barthou

Quand Louis XIII, en 1620, rétablit le catholicisme, il fit appel aux Jésuites pour construire un collège. Le père Coton, provincial des Jésuites en Guyenne, acquit plusieurs terrains. Aussi ils s'installèrent en trois lieux différents, dès 1622, avant de faire construire le collège terminé vers 1645 probablement.

C'est en témoignage de reconnaissance à Louis XIII que le collège des Jésuites fut appelé le collège Saint-Louis.

La façade sud fut restaurée à l'époque de la construction des nouveaux bâtiments, la première pierre ayant été posée le 28 juin 1953 par le Président Vincent Auriol. En 1958, la conciergerie longeant la rue Léon Daran fut détruite, tandis que, dans le grand parc délimité par le jardin public et le boulevard Barbanègre, le nouveau lycée permettait de mieux considérer la façade qui, au sud, porte la date de 1640. Celle de la cour intérieure est datée de 1641.

En 1968, à l'initiative de Louis Ducla, une plaque fut apposée sur la tour de l'horloge du lycée, en souvenir de Louis Barthou.

La gare

Le choix de l'emplacement de la gare de Pau donna lieu à d'interminables débats. Finalement, c'est l'implantation dans la vallée du Gave qui fut choisie au détriment de l'emplacement nord qui aurait respecté le panorama mais bloqué rapidement le développement de la ville. La gare définitive ne fut inaugurée qu'en 1871.

La poste

C'est en 1902 que l'hôtel des postes prit place dans le bâtiment actuel. Il fut construit sur des terrains achetés par la municipalité lors de l'ouverture de la rue Gambetta

L'école normale

Vers 1830, fut fondée à Pau une association pour le développement de l'instruction primaire. Une première école d'instituteurs (école normale dès 1834) fut installée, dans un bâtiment de l'ancien couvent des filles de la Foi. En 1845, elle fut transférée dans l'ancien collège des Barnabites à Lescar. En 1838, le Conseil général vota un crédit destiné à l'instruction des aspirantes institutrices. Le cours

normal fut créé, dirigé ensuite par les dames de Saint-Maur. En 1883, une école normale d'institutrices fut ouverte provisoirement à Bizanos puis, en 1887, dans les bâtiments construits à Pau le long du boulevard Tourasse (devenu le boulevard du Recteur Jean Sarrailh).

II.2.2. les églises, chapelles et couvents

L'église paroissiale Notre-Dame-du-Bout-du-Pont

Construction à neuf de l'église vers 1905-1910, sous le curé Edouard Hourcade, en remplacement de l'ancienne église de pèlerinage. Les peintures murales du chœur et des bas-côtés sont dues au peintre palois René-Marie Castaing (attribution par source), la mosaïque de l'absidiole axiale du déambulatoire à l'atelier Mauméjean Frères, de Paris et Hendaye (attribution par signature). Ce même atelier fournira vers 1930 un ensemble de 57 verrières (attribution par source).

L'église Saint-Martin

Construite entre 1468 et 1472 sur l'emplacement d'une autre plus ancienne, l'église Saint-Martin fut le siège de l'unique paroisse de Pau jusqu'en 1803. Temple protestant de 1563 à 1620, temple de la Raison puis de l'Être Suprême durant la Révolution, elle fut remplacée à partir de 1871 par un nouveau sanctuaire placé sous le même vocable mais situé plus à l'est. Elle fut en partie démolie en 1884 puis servi de préau à une école avant de disparaître définitivement. Seul subsiste actuellement le clocher. Celui-ci avait été démoli jusqu'à la hauteur du premier étage en 1794. Il fut rebâti en bois en 1805 avant d'être reconstruit complètement au moment de l'achèvement de la nouvelle église Saint-Martin.

La nouvelle église Saint-Martin s'élève aujourd'hui sur l'emplacement de l'hôtel de Gontaut, exproprié et démoli vers 1860. Elle fut réalisée par l'architecte Boeswillwald.

Le problème de la reconstruction de l'église Saint-Martin, vétuste et exiguë, fut au cœur de quinze années de débats. Alors que le principe en était décidé depuis 1851, l'emplacement définitif ne fut choisi qu'en 1860, la première pierre posée en 1863. Les travaux débutèrent en 1864 et l'église fut inaugurée le 21 décembre 1871. L'édifice ne fut achevé que dans les dernières années du XIX^{ème} siècle.

L'église Saint-Louis de Gonzaque

Prévue dès l'installation des Jésuites, l'église du collège fut entreprise aux alentours de 1660 mais les travaux furent rapidement interrompus. Elle ne fut achevée qu'en 1851.

L'église Saint-Jacques

L'église Saint-Jacques, qui jouxte le Palais de Justice, ancien lieu de culte des Cordeliers, fut achevée en 1867.

Le temple Christ Church

Il fut édifié à la demande des résidents britanniques en 1841, rue Serviez

Le temple de la Trinité (Holy Trinity Church)

Il ouvrit ses portes en 1868.

L'église anglaise Saint Andrew's Church

Au cours du XIX^{ème} siècle, pour répondre aux demandes des résidents anglais, des églises et des temples protestants furent construits dans le quartier nord-est de la ville. C'est ainsi qu'en 1866, le « HightCherch » édifia Saint-Andrew's dans la rue Calas en 1866. La façade de son presbytère, traitée « à la béarnaise » en galets du Gave traduit un souci de régionalisme dans une ville urbaine de fin de siècle.

L'église Saint-Jean-Baptiste

Elle fut construite en 1888. C'est la troisième paroisse catholique de Pau.

L'ancien couvent des Réparatrices :

Situé avenue Edouard VII, il connut un fort démantèlement parcellaire. Il était rattaché au couvent des Carmélites, avenue Nitot.

II.3.3. les villas

Depuis 1913, plus d'un quart des villas qui composait le patrimoine de villégiature de Pau a disparu.

Les villas encore présentes aujourd'hui appartiennent à trois périodes de construction différentes. La plupart des villas somptueuses et des hôtels particuliers furent édifiés durant la deuxième période, de 1850-1860 à 1890-1895. Cependant, les villas construites dans les années 1830-1950 et 1895-1914 présentent globalement un intérêt architectural et paysager.

Toutes les villas de villégiature de Pau ont été répertoriées en 1998 par la Ville de Pau. Certaines d'entre elles ont un caractère historique marqué et constituent un patrimoine exceptionnel telles les villas Navarre, Lawrence, etc.

La villa Navarre

Située sur l'avenue Trespoey, c'est la dernière à présenter entièrement encore aujourd'hui l'organisation de la villa anglaise avec son parc et ses éléments remarquables. A l'origine, elle formait une symétrie avec sa voisine, la villa Régina. Ses allées correspondraient à l'actuel boulevard Guillemin.

C'est Auguste Guillemin, architecte parisien, qui construisit Navarre vers 1870 : le boulevard qui porte son nom était alors l'allée privée qui conduisait au « Castel ». Après son décès (1877), l'avenue fut offerte à la ville de Pau et les terrains qui la bordaient furent lotis.

De 1923 à 1930, la villa Navarre appartient à Mrs Ridgway qui construisit la chapelle. Puis elle fut la propriété de l'architecte Henry Lillaz, à qui Pau doit son Palais des Pyrénées, sa Bibliothèque et son Musée des Beaux Arts.

Enfin, peu avant la seconde guerre mondiale, Navarre fut achetée par la famille Beigbeder qui la possède encore en 1998.

La villa Lawrence

Aujourd'hui propriété de la Ville de Pau, la villa Lawrence fut construite sous la Monarchie de Juillet par la famille Schlumberger d'origine alsacienne.

Gustave Schlumberger, membre renommé de l'Institut byzantiniste, y passa sa jeunesse. Cette villa fut occupée par les Lawrence, également propriétaires d'un hôtel particulier sur le boulevard des Pyrénées.

Elle est aujourd'hui dans un état quasi intact dans un parc de trois hectares planté d'essences variées qui traduit le goût de ses propriétaires successifs pour une campagne parfaitement disciplinée.

La villa comporte porche, bas-œuvré, bow-windows, balcons ajourés, pignons chantourés « à la flamande ».

La villa Formose

C'est l'une des plus belles villas construites à la fin du siècle dernier à l'extrémité des allées de Morlaàs. Son nom est probablement dû aux armateurs bordelais qui s'adonnaient au commerce avec l'Extrême Orient...

En 1957, cette villa fut acquise par la municipalité pour devenir l'Institut des Lettres, l'embryon de la Faculté de Lettres avant son transfert dans les nouveaux locaux de l'Université.

Actuellement, « Formose » est le siège de l'École Supérieure des Arts et de la Communication.

La villa Ridgway

Henry Ridgway, qui construisit vers 1905 cette villa dont la colonnade rappelle les demeures des planteurs du Sud des Etats-Unis, était un banquier de Philadelphie. Il était à cette époque « Master of fox-hounds », c'est-à-dire maîtres des célèbres chasses au renard de Pau (1901-1910). La villa comportait donc des écuries pouvant abriter jusqu'à quarante chevaux.

Henry Ridgway mourut en 1911. Durant la première guerre mondiale, Mrs Ridgway transforma sa demeure en hôpital militaire, puis la vendit en 1923 pour s'installer à la villa Navarre.

Pendant quelques années, la villa des Allées fut la propriété de l'administration départementale qui voulut y installer son siège du Conseil général puis y renonça. En 1930, Mrs Ridgway racheta sa maison et la paya presque quatre fois le pris

qu'elle l'avait vendue. Depuis 1954, la villa Ridgway appartient au groupe Elf Aquitaine : les écuries ont été démolies, un étage a été rajouté sur le toit en terrasse et l'immeuble de la Société occupe ce qui reste du parc. Depuis janvier 2002, elle est propriété de la Communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées qui a achevé sa réhabilitation en 2007

Villa Saint Basil's

Elle se situe au 61 avenue Trespoey. Construite par Sébastien Gerbod vers 1889, la villa d'origine, appelée Sébastien, était une construction simple de deux étages, avec écurie, remise et loge de concierge. En 1897, elle devint la propriété de la famille paloise Maisonnier qui la louait à des étrangers pour la « Season ».

En 1927, les enfants Maisonnier la vendirent à un anglais, Francis Tooley : celui-ci agrandit le domaine par de nouvelles acquisitions et fit redessiner le parc par le paysagiste Decorges, la villa, rebaptisée Saint Basil's, fut flanquée de deux ailes et l'intérieur décoré avec le plus grand luxe.

En 1940, les Tooley abandonnèrent la France et moururent en Argentine léguant leurs propriétés françaises à une lointaine parente, supérieure des Sœurs Missionnaires de la Motte. Ces religieuses, que l'on connaissait à Pau sous le nom de « Sœurs Grises », occupèrent la villa jusqu'en 1980, date à laquelle la Ville de Pau en fit l'acquisition.

Villa Régina

C'est l'architecte Auguste Guillemain qui, vers 1870, offrit cette maison à son beau-père, Jean-Ernest Lannes, comte de Montebello, quatrième fils du maréchal d'empire Lannes. Elle se situe au 7 bis, avenue de la Fontaine de Trespoey. Après le décès de celui-ci et de son épouse, la villa devint la propriété des Dupré de Saint Maur qui devaient la conserver jusqu'en 1939. Regina était alors louée aux «étrangers ».

Leurs locataires les plus fidèles furent les Canadiens La Montagne, dont la fortune venait du papier à cigarettes : passionnés de chasse et d'équitation, ils louèrent Regina chaque année, du 25 octobre au 15 avril, de 1925 à 1939.

Après divers changements de propriétaires, Regina fut achetée en 1970 par M. Beigbeder qui envisageait d'y installer une maison d'enfants. Ce projet n'ayant

finalement pas abouti, il revendit la propriété en 1987. Le parc a alors été morcelé et la villa divisée en appartements.

Villa La Pausa (Maddalena)

Elle s'appelait autrefois Maddalena et fut construite en 1878 par Adèle Briot sur une vaste propriété de plus de quatorze hectares au 35 avenue Trespoey.

Louise Georgina Dupre, très ancienne résidente paloise, veuve d'Irwing Bagnell, acheta Maddalena en 1909. Elle était l'un des piliers de Saint Andrew's Church, et c'est elle qui fit édifier le ravissant presbytère avec sa tourelle en galets du Gave que l'on voit encore aujourd'hui à l'angle des rues Pasteur et Bargoin.

Lorsqu'elle mourut en 1911, la villa revint à Katherine Mansell, puis à une américaine, Mrs Wroe (les Wroe étaient, semble-t-il les « Rois du brocoli » !) qui lui donna son nom actuel.

Depuis 1941, La Pausa, amputée d'une partie de son parc, est la propriété de la famille Lostalet.

Villa Beverly

A l'encoignure de l'Avenue Fouchet et de l'Avenue de Montardon, l'Américaine Miss Cushing avait acheté une propriété, « Le Petit Chantilly », destinée à l'élevage des chevaux (30, avenue Fouchet). C'est là que fut installé le premier chenil du « Pau Hunt ».

Cette propriété, elle n'a cessé de l'étendre en achetant des terrains. C'était « Beverly ».

Aujourd'hui, la villa de Miss Cushing, dans le domaine Beverly, est l'institut Saint-Dominique, où les Dominicains avant la guerre de 1939, installèrent leur internat de l'institution Saint-Jacques de la rue J.B. Carreau, l'ancienne institution des demoiselles Barros.

Villa Saint-Cricq

En 1855, Jules de Rippert vendit un terrain à Dominique Saint-Cricq, entrepreneur de travaux publics, pour qu'il y fasse construire une villa au 1, rue Henri Faisans.

Quand Rippert mourut, en 1875, Saint-Cricq acquit des héritiers près de 2000 m² de plus.

En 1893, il légua cette propriété à la Ville pour y créer une école municipale professionnelle.

Après son décès en 1902, y fut transférée l'École Supérieure. Cette école est devenue collège, puis le second lycée de Pau.

Si la conciergerie a été détruite, la villa subsiste, intacte, imposante.

Villa Graziela

Elle se situe au 83, avenue du Général Leclerc.

Graziella est, comme ses voisines Tibur, Jouvence ou Mandiana, l'œuvre de l'architecte Adrien Lagarde. Elle était louée à des habitués anglos-américains.

Elle fut achetée vers 1930 par Margaret et Katharine Potter dont la famille venait à Pau depuis 1878. Leur fortune provenait de la vente de terrains à Manhattan.

En 1939, les demoiselles Potter quittèrent Graziella pour Nobo, plus petite. La villa est, depuis, la propriété de la famille Dulau.

Villa Ramuntcho

Elle se situe au 17, boulevard Guillemin.

Ramuntcho a probablement été construite en 1902 ou 1903 par Guillaume Malan, mercier dans la rue Préfecture (rue du Maréchal Joffre). D'inspiration plutôt américaine, elle appartient à une seconde « génération » de villas qui étaient louées à des résidents plus modestes que les occupants de Navarre ou Saint-Basil's.

Chalet du Buisson

La villa du Buisson, en contrebas du parc Beaumont (61, avenue Emile Ginot), la seule de ce quartier, appartenait à Emile Ginot, ancien avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, arrivé à Pau vers 1870.

Quand il mourut, sa propriété fut acquise par la Ville, les terrains allaient permettre la percée de l'avenue Poeymirau.

Le lotissement du Buisson fut réalisé par Vatin Pérignon et les voies classées en 1934 : l'avenue Ginot, l'avenue du Buisson, la rue de l'Ousse, la rue d'Idron, toutes rejoignant l'avenue Beaumont.

C'est un quartier paisible où les petites villas ont leurs jardins de poupées.

Palais Sorrento

Sorrento n'est pas une villa, mais un « Palazzo » édifié par le banquier palois Joseph Merillon et son épouse Cornélia Clinch, riche héritière américaine.

Une première villa existait au milieu des champs de cette extrémité du chemin Trespoey dès 1888, mais elle fut profondément remaniée entre 1900 et 1905 : sans doute est-ce à cette époque que furent ajoutés à la construction primitive, d'allure plutôt classique, la tour crénelée, le péristyle d'entrée soutenu par quatre cariatides de marbre et, dans le parc de dix hectares, le temple de Diane.

On raconte que Mr. Mérrillon fit venir d'Italie des blocs de marbre de Carrare et des ouvriers spécialisés dans le travail de ce matériau pour édifier l'escalier monumental du palais. Or, à la fin de la construction, on s'aperçut d'une infime erreur de calcul dans la hauteur de l'ouvrage : aussitôt, le « Nabab » palois aurait fait casser l'escalier et commander de nouveaux blocs pour le refaire entièrement.

En 1954, Pierre Merillon-Clinch vendit le domaine à une société immobilière qui transforma le palais en appartements et le parc en lotissement.

Le palais Sorrento sur l'avenue Trespoey (25 rue du Castet de l'Array) offre des perspectives paysagères intéressantes sur les Pyrénées. Son unité foncière n'est plus puisqu'un lotissement s'est créé entre l'avenue et la villa, conservant néanmoins son ensemble de clos et ses pavillons de gardien.

Hôtel de Londres

Créé en 1881 par Calixte Lafourcade, il fut tenu par des Anglais dès 1884 et se situe sur l'avenue Gaston Phoebus.

C'était un hôtel discret et confortable qui n'appartenait pas aux établissements de luxe comme le Gassion ou l'Hôtel de France, mais accueillait principalement des Britanniques aisés.

Au début du siècle, son principal argument publicitaire était la proximité du golf de Billière due à l'ouverture récente de l'avenue Gaston Phoebus.

Après la première guerre mondiale, l'Hôtel de Londres fut repris par la famille Lapadu qui le possède encore aujourd'hui.

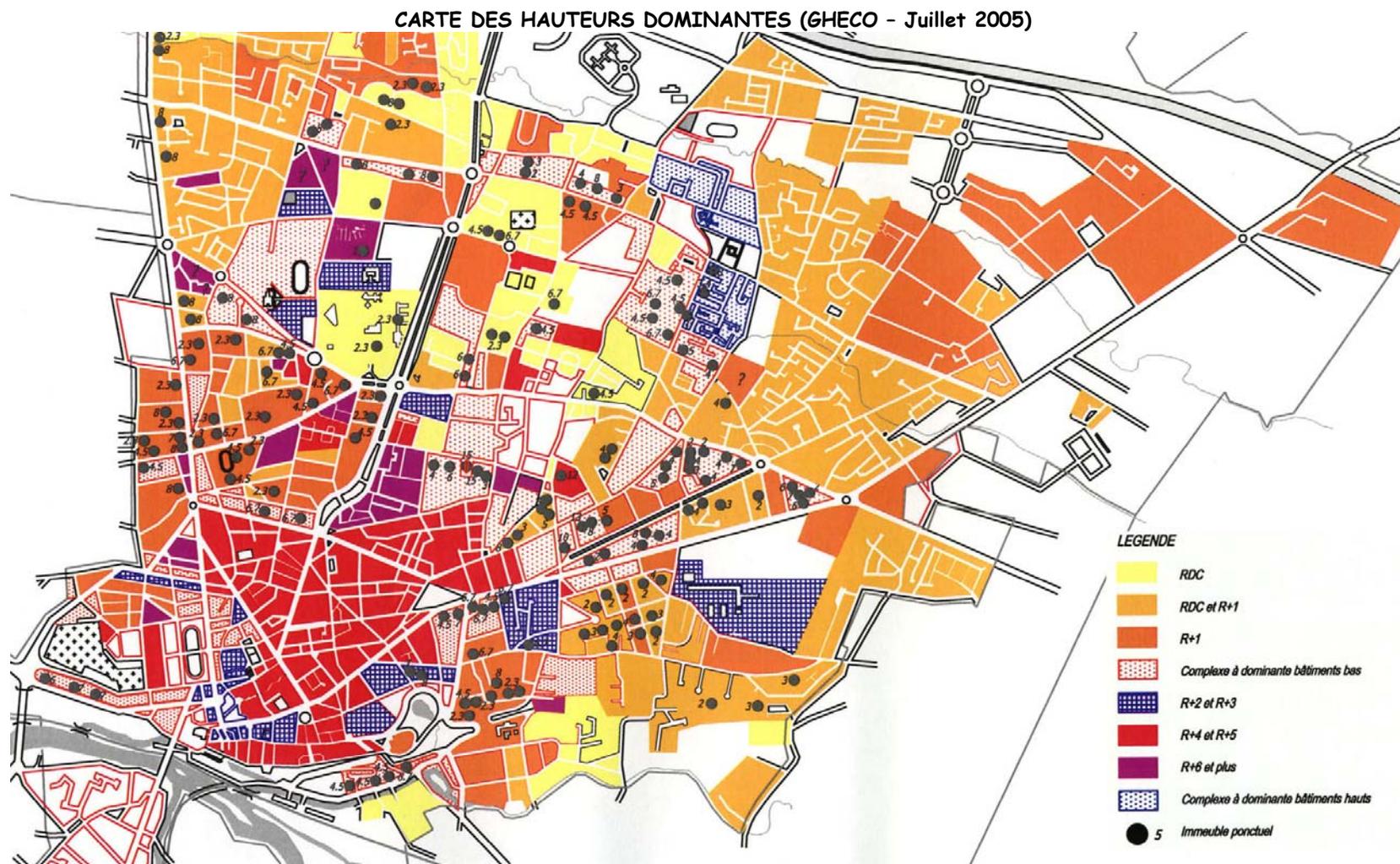
Hôtel Beau soleil

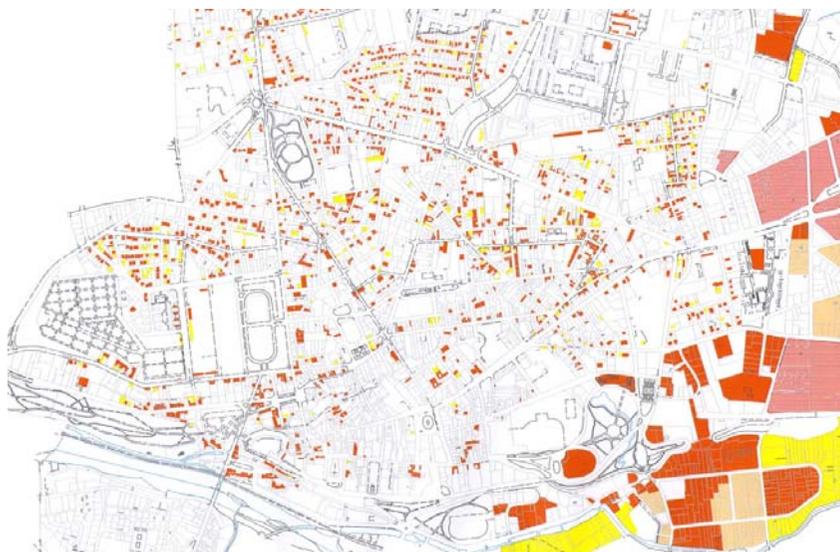
Cette villa est située dans le secteur du Boulevard Guillemain, dans une rue tranquille, entourée d'un petit parc fort verdoyant qui lui donne un certain charme (81, avenue des Lauriers). Sa destination actuelle est celle d'un hôtel, mais ses dimensions moyennes (11 chambres) n'en font pas un lieu de passage. Elle s'élève sur deux étages et est construite en galets du gave. Sa couverture est d'ardoises. Elle possède, du côté Sud, un bow-window, typique des constructions de l'époque. Sa structure extérieure est en parfait état ainsi que la toiture qui a été refaite.

Sa destination d'hôtel a induit une parfaite restauration de l'intérieur au prix d'une réfection de tous les plâtres et papiers peints ; cependant les plafonds n'ont pas été refaits sinon remplacés par de faux-plafonds, hormis dans la salle de séjour/salle à manger.

II.3 - LES HAUTEURS DES CONSTRUCTIONS

L'ensemble aggloméré de la ville de PAU se présente sous la forme de quartiers dont les caractéristiques sont lisibles, malgré une impression d'alternances volumétriques. La hauteur du bâti répond aux modes de vie de diverses époques de constructions et à divers types de programmes. On peut considérer qu'il y a un croisement entre des nappes de hauteurs différentes et des immeubles ou groupes d'immeubles épars de grande hauteur.





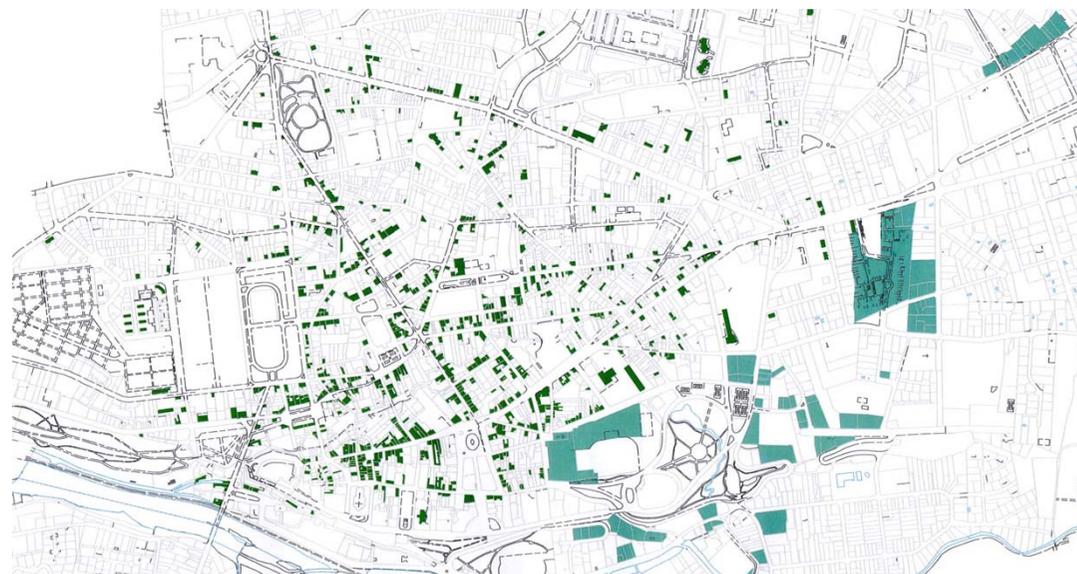
CARTE DES HAUTEURS REZ DE CHAUSSEE, R+1 ET ENSEMBLES COMPLEXES A DOMINANTE BATIMENTS BAS



CARTE DES HAUTEURS R+2

Le centre ancien, à partir du noyau du château, forme un ensemble bâti cohérent à partir d'immeubles « classiques » de trois, quatre ou cinq niveaux. Des séquences sont régulières (notées au plan réglementaire de la ZPPAUP par un liseré). Toutefois des immeubles de plus grande hauteur (jusqu'à six, sept niveaux) ponctuent le paysage urbain et en altèrent parfois l'unité.

Ce type de tissu urbain s'étend du boulevard des Pyrénées au boulevard Alsace-Lorraine.



CARTE DES HAUTEURS R+2/R+3

Le vélum urbain :

Le château en position dominante, puis en arrière la ville « horizontale », développée jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, à dominante d'immeubles de 4 à 5 niveaux, et en périphérie du noyau traditionnel, les collectifs de grande hauteur.



Sur les versants du Hédas, l'étagement régulier du bâti crée un paysage remarquable.



Certains ensembles constitués sont remarquables pour la régularité du bâti et l'ordonnancement architectural.



La rue du XIV Juillet présente, dans sa partie nord, une certaine homogénéité, par la régularité du bâti, malgré une certaine variété de la hauteur des immeubles, contenue dans une alternance d'immeubles à 2 et 3 niveaux.



Le développement d'immeubles collectifs en implantation « discontinue » crée des « fenêtres » entre les immeubles, notamment sur le Boulevard Alsace-Lorraine et la route de Bordeaux (la clôture).



Les quartiers de villas, issus bien souvent de lotissements, présentent un paysage verdoyant parce que le bâti reste de hauteur inférieure à celle des arbres et son implantation en recul préserve un espace vert entre les villas et la voie.



La configuration urbaine des quartiers récents résulte d'anciennes règles, liées dès le XIX^{ème} siècle aux plans d'alignement, qui limitaient le gabarit des constructions (hauteur des immeubles) à la largeur de la voie (H=L). Cette disposition a créé tout le paysage urbain jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. L'évolution des techniques, le développement des « unités d'habitation », l'affranchissement de l'implantation à l'alignement, l'existence de voies larges, parfois l'introduction d'architectures à gradins ont facilité l'implantation d'immeubles de grande hauteur, tout en respectant la règle de prospect (H=L).

Le paysage urbain a parfois été très affecté par les ruptures d'échelle. En revanche, des ensembles composés (tels que Saragosse) présentent une logique propre d'organisation. L'étalement pavillonnaire a produit un urbanisme « aéré », un tissu « lâche », un paysage semi-arboré agréable ; mais il a pu nuire au développement urbain de Pau comme Ville-Centre en accentuant l'éloignement entre les zones d'habitat et les commerces et services.

Un plan des hauteurs est consultable en annexe.

II.4- LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

Chaque époque a produit un type de construction identifiable ; cela constitue en quelque sorte des familles de formes ; elles peuvent comprendre de nombreuses variantes ; la répétition de ces formes par secteurs de la ville bien souvent accompagne les périodes de croissance et les fonctions typées (maisons et immeubles de ville, villas du XIX^{ème}, début XX^{ème} siècle, immeubles collectifs d'architecture moderne...). Plus que leurs caractéristiques propres et leur valeur patrimoniale qui justifient leur protection, ces immeubles participent à l'ensemble urbain et à son homogénéité. L'ensemble de ces édifices « typés », hors édifices exceptionnels, fait l'objet de dispositions conservatoires au règlement de la Z.P.P.A.U.P..

Les différentes familles de bâtiments se caractérisent par leur implantation, la volumétrie, l'aspect des façades, de la toiture, les détails architecturaux, les clôtures, etc.

Les familles de bâtiments suivantes sont reconnues :

- Les villas néo basques et néo-landaises
- Les villas d'influence anglo normande
- Les villas d'influence balnéaire
- Les villas immeubles
- Les grandes villas avec maçonnerie en galet
- Les villas en pavillon classique
- Les villas chalets
- Les petites villas de lotissements
- Les petites maisons de ville
- Les immeubles de ville palois à faible modénature
 - Variante A : volume en retour sur cour et entrée par porche
 - Variante B : volume en deux corps de logis et entrée par porche
- Les immeubles de ville palois à forte modénature
 - Variante A : volume en retour sur cour et entrée par porche
 - Variante B : volume en deux corps de logis et entrée par porche
- Les immeubles de rapport
 - Variante A : volume en retour sur cour et entrée par porche
 - Variante B : volume en deux corps de logis et entrée par porche
- Les immeubles collectifs d'architecture moderne

Les fiches sur la typologie du patrimoine bâti de Pau est en annexe 4 du rapport de présentation. Elles se présentent de la manière suivante (cf. fiche ci-contre).

GRAND IMMEUBLE DE RAPPORT - Variante A : volume en retour sur cour et entrée par porche	REF : BV02 - 227 - 13 rue Foch
INSERTION DANS L'ESPACE (lecture du plan cadastral) : architecture de façade <u>Situation de la parcelle :</u> <u>Disposition sur la parcelle :</u> à l'alignement de la voie	VOLUME IMMEUBLE EN FACADE <u>Nombre de volumes :</u> 1 volume unique <u>Nombre de niveaux :</u> R+2+C en général <u>Nombre de travées :</u> 5 à 7 environ ou plus
VOLUME IMMEUBLE N RETOUR <u>Nombre de volumes :</u> 1 ou 2 <u>Nombre de niveaux :</u> R+2+C en général <u>Nombre de travées</u>	FACADE <u>Composition de la façade :</u> Ordonnée et généralement symétrique <u>Matériaux :</u> enduit, pierre
FACADE <u>Modénature :</u> Complexe (corniche, chaînage...) Arcades, piliers pierre de taille	<u>Autres éléments :</u> Porte monumentale, parfois rez-de-chaussée commercial ordonné, grands balcons sur console ou fenêtres avec garde corps Porche, parfois galeries
TOITURE <u>Sens :</u> <u>Forme :</u> 2 pentes ou mansardée <u>Pente :</u> <u>Autres éléments :</u> Lucarnes, grandes souches de cheminées <u>Matériaux :</u> Ardoise	
CLOTURE Sans objet JARDIN Jardin ou cour à l'arrière	

VILLE DE PAU LES ESPACES VERTS DOMINANTS LES COULEES VERTES

III.1.3 - Le réseau hydrographique

Le Pays du Grand Pau se caractérise par un réseau hydrographique dense et varié, dont les principaux cours d'eau sont le Gave de Pau, le Luy, l'Ousse et le Gabas. Le Gave de Pau est une rivière d'alimentation pyrénéenne aux débits élevés et aux étiages tardifs et soutenus. Les rivières de coteaux, Luy, Gabas et Léas, petits effluents en rive gauche de l'Adour se caractérisent par des régimes très contrastés et des étiages le plus souvent précoces et accusés.

Sur le territoire communal de Pau, le réseau hydrographique est composé d'une rivière principale, le Gave de Pau, et de quatre autres cours d'eau : l'Ousse, l'Ousse des Bois, le Labadie et le Laü. Un dernier cours d'eau, le Hédas, a été canalisé et n'est plus visible dans les paysages. Seule l'organisation du parcellaire dans la ville ancienne de Pau laisse deviner sa présence.

III.1.4 - La végétation

La carte ci-contre montre les espaces verts dominants de Pau. Il s'agit :

- des masses boisées situées au nord de l'autoroute A 64, au nord de Pau : la forêt de Bastard et le bois de la Madeleine,
- des coulées vertes de l'Ousse des Bois et du Laü,
- de la vallée du Gave de Pau,
- des grands parcs et espaces verts de Pau tels le parc du château, le parc Beaumont, le parc Lawrence, les espaces verts du Centre Hospitalier des Pyrénées (de l'ancien asile Saint-Luc), les allées de Morlaàs, etc.

La forêt de Bastard, d'une superficie de 291 hectares est la seule forêt domaniale des Pyrénées Atlantiques. Elle regroupe les fonctions d'accueil du public et de production forestière (coupes d'éclaircies).

Initialement composés de chênes rouvres et pédonculés, de châtaigniers, de pins sylvestres et d'essences diverses indigènes, les peuplements ont été enrichis d'essences exotiques telles que des chênes rouge d'Amérique, des thuyas, du pin laricio, du pin Weymounth et du tulipier.



Le Bois de la Madeleine, d'une superficie totale de quelques hectares, appartient à des propriétaires privés. Les peuplements sont naturels, composés de feuillus d'essences locales (chênes, châtaigniers, bouleaux, robiniers faux-acacias...).

Dans le cadre de la ZPPAUP, seuls les espaces verts et les parcs situés au sein du tissu urbain à forte qualité architecturale font l'objet de dispositions réglementaires pour leur protection.

Au sein du tissu urbain de Pau, de nombreux jardins, parcs (qui possèdent parfois un caractère historique propre) et espaces verts participent à la qualité paysagère de la ville, à la mise en valeur du patrimoine architectural et historique et renforcent l'image de « ville-jardin ».

Ils sont donc protégés dans le cadre de la ZPPAUP.

La Forêt de Bastard, le bois de la Madeleine et les coulées vertes de l'Ousse des Bois et du Lau sont protégés dans le Plan Local d'Urbanisme (ils sont classés en espaces boisés au titre de l'article L.130.1 du Code de l'Urbanisme).

III. 2- LES ENTITES PAYSAGERES

Perçu de façon visuelle ou sensorielle, historique, affective ou culturelle, diversité qui a été officialisée par la loi Paysage du 8 janvier 1993, le paysage exprime la façon dont l'homme perçoit son espace vécu. Le paysage peut être remarquable ou paysage du quotidien, naturel, agricole ou urbain.

« (...) le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien ». Convention européenne du paysage.

Selon une étude du Conseil National du Paysage, la demande sociale en terme de paysages (agraire et surtout naturel) s'articule autour des exigences de cadre de vie, d'identité locale (patrimoine naturel et architectural) valorisante et attractive et d'accès à la nature et à la ressource en eau pour les activités de loisir et de détente (extrait de « Pays et Développement Durable », Florence CHANTE et Mikael DEPOIX).

Le concept du paysage comprend plusieurs dimensions :

- culturelle et historique où l'action de l'homme revêt toute son importance
- écologique qui participe à la dynamique des paysages
- esthétique qui crée les émotions, les souvenirs, les sentiments
- identitaire qui s'associe à l'histoire, au terroir et revêt une importance sociale
- économique qui détermine l'évolution des paysages

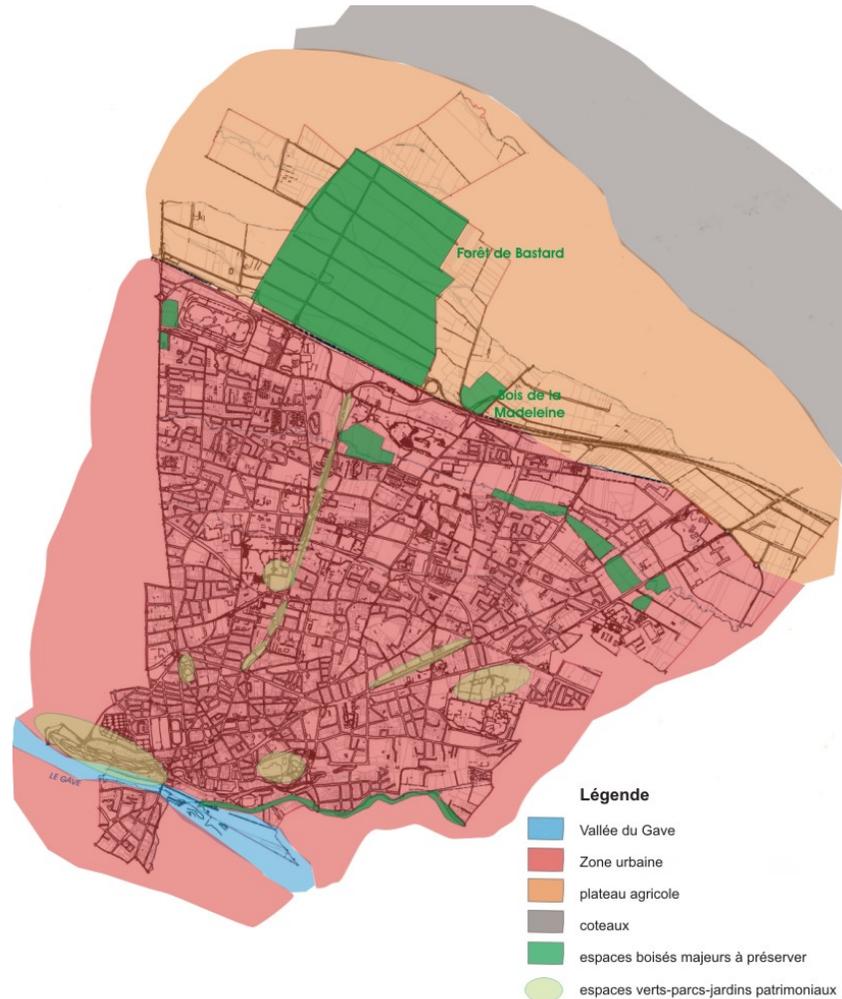
Plusieurs facteurs entrent dans la construction d'un paysage :

- les facteurs physiques tels la géologie, le relief, l'hydrographie, le climat
- les facteurs biologiques comme la végétation, etc.
- les activités humaines, notamment l'agriculture, la sylviculture, l'urbanisation et les réseaux attenants.

On définit les unités paysagères comme des paysages portés par des entités spatiales dont l'ensemble des caractères de relief, d'hydrographie, d'occupation du sol, de formes d'habitat et de végétation présentent une homogénéité d'aspect. Elles se distinguent des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de forme de ces caractères (source : Méthodologie

pour l'identification et la typologie des paysages - SEGESA-U.U. SRATES-CNRS - 1991)

LES ENTITES PAYSAGERES DE PAU



Sur Pau, le paysage s'aborde à l'échelle :

- des espaces non urbanisés au nord de la ville,
- du site urbain.

Les entités paysagères sont constituées par :

- le Gave et sa vallée visible depuis les différents ponts menant à Pau (Pont d'Espagne, du 14 Juillet, etc.),
- la zone urbaine : au sud du Gave et au nord du Gave (premier plateau entre l'autoroute A 64 et le boulevard des Pyrénées).
- le plateau agricole au nord de l'autoroute A 64, rural et forestier
- les coteaux de Morlaàs et des communes voisines

III.2.1. La vallée du Gave de Pau

La ville de Pau est directement associée au Gave qui porte son nom.

Avec 180 km de long, le Gave de Pau est le cours d'eau le plus important du département des Pyrénées Atlantiques.

Depuis le quartier du XIV Juillet, sur la rive gauche du Gave de Pau et le pont menant au centre ville, il existe un panorama remarquable sur la ville ancienne et le château. Dans ce secteur, la végétation du bord du Gave forme un rideau de verdure participant au pittoresque du site.

Cependant actuellement, le cours d'eau et ses berges sont peu mis en valeur sur la commune de Pau à cause notamment de la présence de la voie ferrée.

Les berges et le lit majeur du Gave de Pau sont inventoriées en «zones vertes » dans le SDAGE Adour Garonne.

Outre son caractère paysager, le Gave possède un grand intérêt écologique. La qualité de son lit mineur et ses potentialités en terme d'accueil de la faune aquatique et tout particulièrement le saumon atlantique, ont justifié l'inscription de l'ensemble de son cours en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique de type 2 (ZNIEFF n°6494). Le réseau hydrographique du Gave de Pau a par ailleurs été proposé pour être inscrit dans le réseau Natura 2000 sous le numéro FR7200781.

III.2.2. La zone urbaine

Elle comprend le secteur au sud de l'autoroute A64 composé de trois types de paysages : l'urbain, le semi-urbain et les enclaves agricoles au sein de l'espace urbain.

- *Le site urbain correspond :*
 - à la ville ancienne (abords du château)
 - à la ville classique et néoclassique
 - aux faubourgs d'extension constitués d'îlots dont le bâti est indifféremment en ordre continu et en ordre discontinu
 - aux grands ensembles collectifs

Il comprend les places et les grands axes urbains ainsi que des espaces verts majeurs (parc Beaumont, parc Lawrence).

- *Le site semi-urbain* comprend les zones d'habitation au parcellaire régulier, aéré. Les villas et les jardins attenants participent à la qualité paysagère des quartiers.

Au sein de la ville et à ses abords immédiats, il existe encore des zones agricoles, pour la plupart enclavées et vouées à être urbanisées. Ces parcelles sont particulièrement bien représentées en périphérie du tissu urbain dense, à l'est de l'avenue Nobel et entre l'avenue de l'Europe et l'A64, mais aussi au cœur des zones d'habitat résidentiel, autour de l'avenue de la Paix entre l'avenue de Buros et l'avenue Catherine de Bourbon et autour de l'avenue des Lilas.

- *Les enclaves agricoles au sein du tissu urbain*
Ces enclaves agricoles ont conservé un aspect champêtre avec la présence de quelques haies et de bois, notamment à proximité du cours d'eau « l'Ousse des Bois ». Dans les quartiers résidentiels au nord de la ville, on rencontre de vastes parcelles agricoles qui forment des espaces de respiration au sein du tissu urbain.

III. 3- LES PARCS, LES ESPACES VERTS ET LES MAILLS

III.3.1. les parcs et les espaces verts

Les parcs et les espaces verts constituent des éléments de valorisation de la ville :

- attrait paysager des lieux par la couleur et la forme des végétaux, les compositions florales, les fontaines, etc.
- perspectives cadrées par des arbres, soulignées par un écran de verdure isolant le monument ou une partie de l'édifice du reste du bâti
- atténuation visuelle des fronts urbains hétérogènes situés à proximité des espaces verts : les grands arbres estompent les formes des bâtiments et des différences de hauteur.

Ils sont aussi des espaces de détente et de loisirs, un lieu de vie pour l'ensemble des habitants

Les jardins publics composent des espaces de respiration au sein du bâti, donnent un aspect plus végétal à la ville tout comme les jardins privés.

Au sein de la ville, on dénombre plusieurs espaces publics majeurs dont la fonction principale est paysagère : le parc Lawrence, le parc du château, le parc Beaumont, etc.

D'autres espaces publics associent la fonction de stationnement au rôle paysager comme la place de Verdun.

Les espaces verts et parcs majeurs de la ville de Pau sont protégés au titre de la Z.P.P.A.U.P..

Le parc du château, la Haute et la Basse Plante

Dès l'origine, il fait partie des terres seigneuriales des vicomtes de Béarn. En 1527, l'épouse d'Henri II d'Albret, Marguerite de Navarre, sœur de François I^{er}, soucieuse d'environnement fait jardiner ces terres encore à l'état sauvage. Au milieu du XVII^{ème} siècle, on entoure de murs de Petit Parc. Antoine de Bourbon, passionné de jardins améliore l'entrée du Parc, la Basse Plante,

transforme en verger le jardin d'en haut, la Haute Plante et embellit le tout d'une orangerie. Sa veuve, Jeanne d'Albret, fait construire un pavillon, le Castel-Béziat en 1563. Sa fille Catherine, Duchesse de Lorraine, sœur d'Henri IV, apporte tous ses soins au Parc. La Régente du Béarn multiplie les espèces florales, aménage charmilles, gloriettes, tonnelles et trace l'Allée de Madame. Les oiseaux virevoltent dans les volières qui voisinent avec une tortuguère de soixante-sept alvéoles pour tortues marines. Henri IV a hérité de son père le goût des jardins. Sa vie amoureuse est souvent liée aux espaces verts, lieux idéaux de folâtrerie. Corisande d'Andoins adore les promenoirs du Petit Parc, témoins de leurs amours. Le roi de France n'oublie jamais les jardins de Pau qu'il plante de près de deux milliers d'arbres, chênes, tilleuls, ormes, conifères. Il faut venir toutes les senteurs de l'Espagne avec les citronniers, orangers, les grenadiers et les myrtes. Chaque année il y consacre cinq mille écus, même après son départ définitif de Pau en 1587.

Le dix-septième siècle va causer la ruine de ces hautes futaies, abandonnées aux dégradations et aux nécessités routières. On ouvre la route de Bayonne, césure catastrophique. De plus, les arrêtés du Conseil du Roi permettent les coupes d'arbres. C'est le pillage. Le corps de ville intervient en 1766 car ces arrêtés vont finir par priver les habitants de la ville de la plus agréable des promenades. Les taillis gagnent. Un maître des Eaux et Forêts, Jean de Laclède, n'accepte pas ce naufrage de verdure et propose un plan de sauvetage. La Révolution vient tout bouleverser. Le château et ses dépendances sont classés biens nationaux.

Toutes ces beautés vont-elles être dépecées ?

Le Conseil de la commune de Pau s'en émeut. Le 17 juillet 1790, il sollicite de la Nation et du Roy la conservation du Château et l'attribution à la Ville des dépendances qui forment les promenades publiques. Rien ne bouge. En 1796, le Château est épargné mais on met à l'encan les jardins. Les Palois ne peuvent accepter ce qui serait un saccage et entraînerait une urbanisation désordonnée. Aidés par la Ville et le Département, ils forment une société de souscripteurs et rachètent le Parc estimé à sept mille huit cent vingt francs. Deux cent soixante douze actions de cinquante livres chacune sont immédiatement souscrites. Jusqu'en 1815, les actionnaires gèrent le parc et l'améliorent par la plantation de trois cents tilleuls et de nombreux platanes. Au retour des Bourbons, ils donnent le Parc à Louis XVIII à condition de le laisser ouvert au public. L'Etat en redevient le Maître.

La Haute Plante

Il est difficile d'imaginer aujourd'hui que la Haute Plante, la Place Gramont et la Basse Plante occupent ce qui fut esplanades à divers niveaux des jardins du Roi avec vergers, tonnelles, parterres fleuris, buis taillés, vignes et châtaigneraies.

L'Ousse des Bois et le Laü ont été en partie dérivés pour faire naître canaux, cascades et cascatelles.

La Haute Plante faisait la liaison avec le parc de chasse des vicomtes béarnais qui s'étendait au nord jusqu'au ruisseau Laherrère.

Antoine de Bourbon l'aménage en 1556 en la partageant en quatre carrés, deux transformés en chênaies, le Petit Bosquet et la Coudraie, et deux autres en vergers par mes soins d'Henri IV.

L'eau est canalisée pour y élever carpes et brochets. A l'ouest, des châtaigniers et des pins la bordent.

La fin du XVII^{ème} siècle livre ce magnifique espace vert aux déprédations. Le Président du Parlement de Navarre, Monsieur de Bayard, ne peut supporter ce saccage et fait planter sur ses fonds personnels des arbres en quinconce. Le Cours Bayard redonne ainsi un peu de noblesse à cet espace.

A la veille de la Révolution, l'urbanisation exige que l'on trouve du terrain pour un cimetière, ce qui est toujours difficile. Un arrêt du Conseil du Roi donne dans ce but à la ville en 1778 deux arpents de la châtaigneraie à l'ouest de la Place, le reste est pillé. A la fin du siècle des Lumières, le besoin de terrains à bâtir est grand. Les terres situées en bordure de la route de Bordeaux et du Cours Bayard font l'affaire. Les rues sont percées pour descendre au Hédas, les canaux et les fossés sont comblés. La partie centrale, transformée en Champ de Mars, est propice aux fêtes et aux engouements révolutionnaires.

La loi du 29 fructidor an III, septembre 1795, accorde au Conseil Municipal possession de toute la Haute Plante sans oublier les droits anciens de pacage du Syndicat de la Vallée d'Ossau. Sous la direction de l'Ingénieur Boizot, la Ville remet en état cette place avec le curage du canal nord-sud et des fossés que l'on borde d'aubépines.

La Restauration va lui trouver une nouvelle destination. Pau, aux portes de l'Espagne, est choisi comme siège de garnison. Il faut loger mille cinq cents hommes. Une caserne appelle un vaste terrain de manœuvres, la Haute Plante est toute désignée.

Le 19 décembre 1821, le Conseil municipal offre de payer au Ministère de la Guerre la moitié de la dépense, le prix du terrain étant inclus.

La construction de la caserne dure dix-sept ans. Achevée en 1842, elle est une des plus imposantes de France avec son immense façade rectiligne aux multiples fenêtres et aux longs couloirs.

Siège des archives militaires, elle domine ce qui est maintenant la Place de Verdun, une des places les plus étendues d'Europe.

La Basse Plante

Au début du XVI^{ème} siècle, la Basse Plante est un verger jouxtant à l'ouest une garenne.

Le père d'Henri IV le transforme en un jardin léché avec buis taillés, sinon torturés en figures, cyprès à l'italienne, romarins et myrtes en buissons. Ces parterres font l'admiration de tous, mais ils vont être abandonnés au XVI^{ème} siècle comme le reste du parc. Il semblerait qu'au siècle suivant, le Maître des Eaux et Forêts y ait planté quelques arbres de rapport. Puis l'on y retrouve tilleuls et marronniers, mal entretenus au milieu du XVIII^{ème} siècle.

La Révolution n'arrange rien mais cette promenade demeure publique.

L'ingénieur en chef du département Boizot propose un plan d'aménagement. On plante des chênes de la forêt d'Arudy. Le Roi veut récupérer ce bien en 1825 contre l'avis de la population. Un accord intervient en 1832 par lequel la Basse Plante reste à la charge de l'Etat mais les Palois pourront en profiter.

En 1840, le pont Louis-Philippe enjambe la rue Marca, reliant le parterre aux jardins du Château. La coulée verte du sud de la ville est ainsi réalisée sur plusieurs kilomètres.

Le parc Beaumont

A l'Ouest du boulevard des Pyrénées, s'ouvre sur 11 hectares le parc Beaumont. Son histoire remonte au Premier Empire, lorsque Batsalle, adjoint au maire, achète une propriété à cet endroit où s'élevait une villa entourée d'un parc. Le comte de Beaumont l'achète en 1834, puis il passe entre les mains de la poétesse Anna de Noailles qui réside alors en Agenais.

Le maire de Pau, Aristide de Montpezat, saisit l'occasion de faire entrer ce magnifique parc dans le giron de la Ville. L'acte est signé seulement en 1878 après de virulents combats entre chauds partisans et détracteurs. Vingt ans plus

tard, l'aménagement du parc est confié à l'architecte Henri Martinet. Gabard fixera dans la pierre le souvenir de quelques personnalités béarnaises.

De 1891 à 1899, grâce à l'opiniâtre énergie du maire Henri Faisans, c'est le grandiose projet d'Adolphe Alphand qui est mené à terme, c'est-à-dire la réunion de plusieurs grands espaces pour la construction du célèbre boulevard des Pyrénées.

Emile Bertrand, architecte du palmarium et du jardin d'acclimatation de la ville de Paris, assurera en 1895 la construction du Palais d'Hiver qui deviendra plus tard le casino municipal à l'emplacement duquel s'élevait la villa Beaumont. Entre les deux campaniles, s'élevait une immense verrière en ellipse, véritable serre abritant « un décor féerique de forêt vierge ». Comme beaucoup de constructions métalliques, d'entretien difficile, ce palmarium fut détruit quelques années après.

Le parc Lawrence

En 1893, un grand espace se forme autour de la villa de Madame Lawrence grâce à l'annexion de plusieurs villas environnantes dont les villas Fanny, Hortensia et Laget. Un grand chantier s'ouvre. Elle fait abattre, transformer et planter de façon à obtenir « un grand espace vert ». De cette création subsistent trois cèdres centenaires : un cèdre du Liban, un *Cedrus glauca* et un *Cedrus atlantica*.

Les allées de Morlaàs

Ce chemin conduisait à Morlaàs, ancienne capitale du Béarn. Il y conduisait à travers un bois touffu, un bois communal, objet des attentions du Corps de ville au XVIII^{ème} siècle. Des mesures avaient été prises pour procéder à de nouvelles plantations.

Toutefois, en 1773, il fut question de réduire ce bois à quarante arpents (on en comptait à l'origine plus de cent cinquante) et d'utiliser le produit pour construire un hôtel de ville, réparer les pavés, procéder à différents aménagements dans la ville.

Les notables ne partagèrent pas cet avis, mais l'adjudication eut lieu les 29 décembre 1773 et 2 janvier 1774. Selon le conseil de l'ingénieur Moyset, la grande allée du centre, replantée, avait été prolongée jusqu'à sa rencontre avec la route de Tarbes : une place circulaire, le rond-point fut aménagé à l'extrémité et, de chaque côté de l'allée principale, fut créée une contre-allée.

En 1858, un crédit voté par la Ville permit de remettre en état ce chemin longtemps négligé : Montpezat, le maire, plus tard, fit entretenir l'allée cavalière et le rond-point servant de lieu de ralliement aux étrangers qui chassaient à courre. Le matin, quand on n'allait pas au golf, on s'y promenait. Avant neuf heures, les chevaux du Trotting-Club s'y trouvaient chez eux.

Timidement, quelques belles villas se construisirent au début du siècle. Jusqu'alors une seule s'y trouvait, celle « des Allées », à l'emplacement de laquelle Henry Ridgway choisit d'implanter son « palais » résidence d'hiver. Aujourd'hui, les allées de Morlaàs sont jalonnées de demeures et d'immeubles. Elles n'ont gardé leur nom que sur le côté gauche en se dirigeant vers le rond-point où les jeunes aimaient à s'amuser au « Malnory », la guinguette longtemps tenue par une chanteuse, Mme Harvey. A ce rond-point, aboutissent six voies.

(voir notice historique en annexe).

La Palmeraie (boulevard des Pyrénées)

A partir de 1863, Pau devient le lieu de séjour favori pour l'aristocratie britannique, attirée par ses vertus climatiques. Aux Anglo-saxons et Parisiens, se joignent d'autres « étrangers » comme les Polonais, les Espagnols, les Suisses et les Italiens.

L'urbanisme connaît alors un renouveau : la ville s'allonge vers le Nord et en direction des allées de Morlaàs et de l'avenue Trespoey. Des villas entourées de magnifiques parcs sont édifiées le long des belles avenues. C'est à cette époque que l'on choisit des plantes originaires des régions tempérées d'Asie et d'Amérique. Comme pour concurrencer Nice, sa ville rivale, et sa célèbre promenade des Anglais décorée de palmiers, quelques trachycarpus sont d'abord plantés en 1857-1859, apportant une note exotique à l'ambiance de la ville.

Il faut attendre 1898 pour voir le projet de « palmeraie » aboutir ainsi que l'aménagement du parc Beaumont par Decorges, créateur en 1922 du jardin pyrénéen.

Les espaces verts de Centre Hospitalier des Pyrénées (Asile des Aliénés St Luc) :

L'ancien asile doit ses espaces verts à sa conception originelle de centre psychiatrique doublé d'activités agricoles. L'essentiel de sa composition (arbres d'alignement, perspectives ouvertes, paysagement en bordure de la route de Tarbes) est encore préservée. Son maintien constitue un pôle d'équilibre paysager à l'est de la ville.

III.3.2. les mails

De nombreuses rues, places et avenues de Pau sont bordées d'arbres d'alignement. Ils constituent un prolongement vert non négligeable à l'intérieur de la ville.

Dans l'aménagement de la ville, les qualités esthétiques de l'arbre doivent être exploitées au mieux :

- les arbres apportent le volume et la verticalité complémentaire à l'horizontalité des voies
- Ils donnent corps à l'espace : on est devant un arbre, sous sa ramure.
- Ils mettent en valeur la lumière en créant des jeux d'ombres.
- Ils caractérisent l'espace et créent des lieux par leur forme, leur couleur, leurs rameaux qui varient selon les essences.
- Ils sont des éléments de spectacles rythmés par les saisons, fleurs, feuilles d'automne, silhouette de la ramure en hiver
- Ils peuvent donner une unité ou un caractère particulier à l'ensemble d'un quartier.

Ils permettent de structurer un front bâti hétérogène ou altéré.

A ces qualités de l'arbre s'ajoutent toutes les possibilités qu'offrent le groupement et la composition des arbres entre eux pour créer des effets spatiaux.

Les combinaisons possibles sont innombrables : en faisant varier les essences et l'agencement des arbres, de l'arbre isolé au centre d'une placette, à l'allée plantée en alignement.

Leur agencement permet de créer des espaces différenciés et contribue à la qualité architecturale et paysagère de la ville.

La trame indiquant les mails existants est reportée graphiquement au document graphique de la Z.P.P.A.U.P..

III.4- LES JARDINS DES VILLAS

Source : Etude Préalable à la ZPPAUP de Pau - les jardins de villas - GHECO - Mathilde Allard - 1999

Les jardins privés contribuent à l'accompagnement végétal du milieu urbain dense et des espaces verts publics quand ils sont situés à proximité.

Ils créent des zones tampons où le végétal des jardins privés se confond avec celui des parcs.

Ils accentuent la perception de profondeur des espaces verts en rendant flous leurs « limites » : la végétation masque les fronts bâtis cantonnant spatialement les parcs et les squares publics.

III.4.1. Rappel historique

Au début du 19^{ème} siècle, Pau était encore considérée comme la ville des « grate-papès », soit comme une capitale administrative sans attrait. Le centre était un bourg peu salubre, hérité du moyen âge. Cette ville de plateau tourne le dos à l'exceptionnel panorama sur les Pyrénées en se développant peu à peu vers l'est.

L'image de Pau commença à s'exporter auprès des classes dominantes étrangères, et notamment anglaises, au XIX^{ème} siècle. En 1814 d'abord, un bal organisé en l'honneur de Wellington réunit autour du berceau d'Henri IV quelques nobles et souverains de l'Europe entière. Plus tard, les médecins jouèrent un rôle primordial pour la renommée de Pau où l'on venait séjourner en hiver, après une cure pyrénéenne. Alexander Taylor notamment, porta Pau à la connaissance des anglais grâce à son ouvrage publié en 1847 dans lequel il vante les qualités exceptionnelles de l'atmosphère paloise. Celles de Rome, Nice, Hyères, Florence ou Sorrente, selon lui, ne l'égalent pas.

La villégiature se développa jusqu'en 1915. Elle laissera dans la ville une empreinte très forte. Avec l'arrivée du chemin de fer en 1863, Pau accueillit des étrangers de plus en plus nombreux. Ce fût l'occasion d'embellir la villa et la moderniser.

La municipalité perça de nouvelles voies, et améliora des voies existantes : élargissement, pavage, éclairage, etc.

Elle aménagea des espaces publics et acquit pour la première fois en 1878 un parc de villa pour l'ouvrir au public.

III.4.2. L'implantation des jardins des villas entre 1830 et 1915

L'histoire et le paysage révèlent 3 périodes de construction. Chaque période a vu les villas se construire dans des zones de la ville bien déterminées, selon des modes d'implantation et d'architecture différents.

Première période

De 1830 à 1850/1860, les villas sont des maisons de ville destinées à la location, construites dans le centre ville. Entre la Basse Plante et ce qui fut la "Haute Plante", on peut encore apprécier les villas d'Alsace, Bayard et Corisande dont les cours, surprenantes, ont un style indéfinissable. Dans la rue Solferino subsistent les villas Oscar et Magenta. Avant 1988, on pouvait encore voir la villa Elise qui a cédé la place à la Chambre des Métiers.

Deuxième période

Jusqu'en 1895, on édifie des villas et hôtels somptueux, d'abord dans le centre ville puis le long des principales avenues.

Dans le centre, le quartier Montpensier porte encore le témoignage d'une forte présence anglaise au 19^{ème} siècle. Les anciennes pensions et villas forment, autour du presbytère St Andrew's, un petit quartier de villégiature homogène.

Le long des avenues, les villas sont isolées sur des parcelles atteignant 2 à 3 ha. Leur parc aménagé à l'anglaise leur procure un cadre naturel inspiré de la campagne, tout en étant proche du centre ville.

83 villas de cette seconde période, sur environ 120 initialement, se répartissent le long d'avenues prestigieuses comme les avenues Trespoey, Jean Mermoz, du Général De Gaulle, du Maréchal Leclerc,...

Jusqu'en 1913, les espaces laissés libres entre le centre et les villas de la deuxième période, ainsi que le sud du Gave, sont construits.

Des villas plus modestes sont bâties sur des parcelles de moindre superficie (à peine 300 m² dans la rue Lamartine, 300 à 1600 m² sur l'avenue Gaston Phoebus),

Ces villas orientées vers la rue, plus proches les unes des autres, jouissent en général d'une cour et d'un jardin à l'arrière.

241 villas (dont 57 démolies) constituent les quartiers résidentiels comme Montilleul, Guillemin, Phoebus,...

III.4.3. L'impact des transformations urbaines sur les jardins

Les évolutions contrôlées

Les lotissements

Dès 1925, les parcs des villas ont été utilisés pour être lotis. Les lotissements ont une nouvelle forme d'urbanisation : de petites maisons individuelles s'implantent sur de petites parcelles, souvent le long d'une impasse. Le deuxième lotissement réalisé à Pau illustre bien l'importance de la ressource foncière que représentaient les parcs près du centre ville : après la création de 14 nouveaux lots dans le parc de la villa Ridgway, le parc restant avait encore une superficie de plus de 3 ha. Mais tous les lotissements n'épargnèrent pas les villas. Jusqu'en 1980, des villas ont été démolies à cette fin. La nombre important de lotissements à Pau explique la forte présence d'impasses de chaque côté des avenues.

Lotissement avec conservation de la villa

Les lotissements implantés sur un côté de la parcelle de villa, n'ont fait que réduire d'une part dérisoire la surface du parc. La configuration de la parcelle reste cohérente.

Sur des parcelles longues, dont la limite sur rue est relativement courte, comme celle de la villa La Pausa, les modifications ont été plus visibles depuis l'espace public et ont eu plus d'impact sur le parc et les clôtures. Les 8 lots de 900 m² et les 3 lots créés ultérieurement ont fait reculer de 36 m l'accès à la propriété. Les anciennes grilles sont utilisées pour des lots créés plus récemment. Le parc est passé d'une forme quasi rectangulaire à une forme très découpée.

Des parcs comme ceux des villas Boschetto, Henri IV, Hyacinthe et le Palais Sorrento ont été divisés par 6 à 10 dès la création du lotissement, utilisant presque tout le parc.

Du fait de la création d'une voie dans la propriété, les accès ont été déplacés et modifiés, et en même temps l'organisation interne du parc, notamment le tracé des allées. Les anciens accès de la propriété conservés à l'entrée de la voie, comme ceux de la villa Boschetto et du Palais Sorrento, et les grands végétaux sont les empreintes des anciens parcs dans l'espace.

Lotissement avec démolition de la villa

Des villas ont été démolies pour faire place à un lotissement dans leur parc. Certains ont conservé des vestiges, comme la clôture.

Par exemple : derrière cette clôture traitée différemment selon les propriétaires, le lotissement du parc de la villa Nathalie.

Le renforcement des axes de circulation

Les disparitions de quelques villas ont été rendues nécessaires par les transformations inéluctables de la ville, fonctionnelle en particulier.

Des boulevards circulaires ceinturent le centre de la ville. Ce schéma de circulation a engendré le besoin de renforcer les axes nord-sud, reliant le centre aux quartiers périphériques et à l'échangeur autoroutier.

Par exemple, l'élargissement de l'avenue Dufau et l'aménagement du carrefour avec le boulevard Alsace Lorraine ont amené à réduire le parc de la villa Alexandra presque à néant.

Les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)

Les deux ZAC réalisées près du centre, à savoir Dufau-Tourasse et Tourasse-Buros, ont été aménagées à l'emplacement des quelques villas des avenues Dufau et du Loup.

La municipalisation des villas

Les villas Lara et Nandina Park ont été démolies pour être remplacées par des groupes scolaires. Dans la cour de l'école Clermont (villa Lara), les arbres ont été conservés. Le parc de la villa St Cricq a été construit pour les besoins de l'école municipale professionnelle, mais la villa a été conservée.

Quatre autres villas ont été achetées par la municipalité. La villa Lawrence a été acquise en 1940 par la municipalité qui souhaitait doter la ville d'un nouveau parc public, et empêcher le lotissement du parc, soigneusement conçu à l'anglaise par la famille Schlumberger. Ce style a été respecté, même s'il s'est greffé au parc quelques petits équipements ludiques. Comme au Parc Beaumont acquis en 1876, la clôture a été supprimée.

Sur l'avenue Trespoey, deux villas sont passées dans le domaine public.

La villa St Basil's acquise en 1980 a conservé son parc en l'état. Ses dépendances ont été agrandies pour la création d'une crèche. La villa sert de salle de réception à louer.

Le parc de la villa Beit Rahat a été diminué pour permettre la construction d'un internat. Une bande large de 60 m environ, ouverte sur l'avenue Trespoey d'un côté et l'avenue du Stade Nautique de l'autre, a été rendue publique.

Enfin, les villas Woorhoeve, Alexandra et St Jean sont aussi la propriété de la Ville de Pau, et abritent respectivement l'école municipale de musique, des associations et un centre de loisirs. Celui de la villa Woorhoeve a été construit pour les besoins de l'école de musique.

Autres évolutions

L'urbanisation spontanée

Avant l'établissement du POS en 1977, plusieurs villas du centre ont été démolies et remplacées par de l'habitat collectif de 4 à 8 étages.

Le long des grandes avenues, d'autres villas ont été démolies de façon ponctuelle et spontanée. Elles ont été remplacées par des résidences plus hautes que dans le centre, construites à l'alignement (avenue du Général de Gaulle, boulevard Alsace Lorraine) ou en retrait, en conservant parfois une partie du parc (avenues Norman Prince et de Morlaàs, boulevard du Recteur Jean Sarrailh)

III.4.5. La conception originelle des jardins

Pour les villas construites avant 1860, on ne peut parler de jardin mais seulement de cour. Il serait vain de chercher à quel style obéit leur aménagement.

Leurs petites dimensions n'ont pas empêché un aménagement accompagnant assez bien l'architecture de la villa: un revêtement du sol constitué de galets du Gave comme les murs de certaines villas, une végétation développée en hauteur grâce aux palmiers pour épouser la verticalité du bâtiment, et une clôture remarquable (celle de la Villa Corisande en est le meilleur exemple).

C'est au cours de la deuxième période que l'art d'aménager les jardins s'est le mieux exprimé. La villa était implantée dans un parc de plusieurs hectares, de façon à ce qu'un tiers se trouve d'un côté et les deux autres tiers de l'autre. Le goût pour les paysages faisait qu'elle était orientée vers le panorama des Pyrénées.

Nostalgiques des colonies ou amoureux des grands arbres à la silhouette affirmée, les étrangers plantaient leur parc d'essences majestueuses telles que cèdres de l'Atlantique ou du Liban, pins parasols, chênes, séquoias, cyprès chauves, ifs, palmiers, magnolias, copalmes d'Amérique, tulipiers de Virginie, marronniers, tilleuls, hêtre, charme, frêne. Pour l'agrément des pelouses ou l'accompagnement de la villa, des azalées, rhododendrons, camélias, lauriers, fusains, troènes, pittosporum,... constituaient des massifs arbustifs étoffés.

L'emplacement des végétaux faisait en sorte que la villa ne soit pas visible entièrement depuis les allées et la clôture.

Les parcs de la troisième période étaient bien plus modestes par leur taille, mais leur aménagement avaient la prétention des grands parcs, et les imitaient.

Les traces de ces jardins aujourd'hui montrent qu'ils reprenaient quelques principes de la seconde période: parcelle de pelouse dégagée, délimitée par des allées courbes, végétation haute en limite de propriété, clôture identique, ...

Aujourd'hui, la trame, les clôtures mais surtout les arbres qui ont atteint une taille considérable sont les vestiges de ces jardins (Chalet St Pierre, Villa Myriam, Villa Les Tourelles, Chalet Cathé, Villa Ramuntcho, Hôtel de Londres,...)

Des unités paysagères à préserver

Les parcs et leur clôture sont l'héritage d'une période longue et riche pour Pau. L'expression de cette période se traduit au niveau architectural, paysager mais aussi urbanistique. L'empreinte qu'elle a laissée s'étend sur des quartiers entiers, et le long des axes structurants de la ville. Elle est en surface et en impact visuel bien plus importante que celle laissée par le Moyen Age.

Le phénomène de villégiature a engendré la constitution de différentes unités paysagères que l'on retrouve dans toute la ville: avenues prestigieuses, quartiers de villégiature, et parcs publics.

Parmi les **avenues de prestige**, on peut compter les allées de Morlaàs, l'avenue du Maréchal Leclerc, l'avenue Trespoey, avenue Dufau, et l'avenue Jean Mermoz.

Les quatre premières sont caractérisées par des parcelles de grande dimensions, des villas isolées dans des parcs structurés, une végétation importante et de qualité. Même si la villa n'est pas toujours bien visible depuis la

voie, des clôtures remarquables sont le signe d'une architecture de qualité (comparable) et attirent l'attention sur la propriété.

L'avenue Jean Mermoz a été très densifiée du côté Est mais l'autre côté de l'avenue présente une série de villas aux volumes homogènes. Ici, les effets de collection tiennent à la distance de la villa à l'alignement, au rythme et aux clôtures.

La protection du parc est importante car il fait partie intégrante du concept de villégiature. La villa ne pouvait se concevoir ailleurs que sur une grande parcelle, pour que ses occupants puissent jouir d'un espace naturel beau et ordonné. La villa justifiait le parc et le parc la valorisait: il créait son décor et permettait de l'apprécier de tous côtés.

Il avait aussi une valeur intrinsèque. L'introduction de plantes exotiques et autres végétaux majestueux, ont su lui donner une conception assoiffée d'esthétisme.

D'autres ensembles, à l'architecture moins ostentatoire, forment des **quartiers de villégiature**: quartiers Guillemain, Phoebus, Montilleul, Bonado-Etats Unis, et Montpensier. L'unité est créée par la régularité du tracé des voies, la parcellaire, la distance de recul des villas, leurs volumes, et les clôtures, parfois identiques sur plusieurs parcelles contiguës jusqu'au moindre détail de ferronnerie.

La protection aura pour objectif de préserver cette cohérence et d'empêcher que les quartiers soient défigurés par des projets disparates ou de mauvaises restaurations.

Les **parcs de villa municipaux** créent également une unité, mais à l'échelle de la commune. Le parc Lawrence, le Parc Beaumont, le square Georges Besson et les jardins de la villa Saint Basil's sont des références en matière d'art des jardins.

A toutes ces villas, il ne faut pas oublier d'ajouter les vestiges des grandes propriétés reconstruites. Les clôtures et parcs conservés le long de l'avenue du Recteur Jean Sarrailh, de l'avenue du Maréchal Leclerc et du Général De Gaulle participent également aux effets de collection et doivent être considérés comme un patrimoine paysager de qualité.

III. 5 - LES ESPACES PUBLICS

La Place Royale

Sa naissance à la fin du XVII^{ème} siècle est due à la courtoisie des Palois. Selon certains documents, ils souhaitent rendre hommage à l'enfant du pays, Henri IV.

Un Ministre suggère qu'il serait plus habile d'honorer le roi du moment. Cette version trouve crédit dans les propos du Maire Manescau, lors de l'inauguration de la statue d'Henri IV en 1843, propos qui ne vont pas sans soulever la polémique.

Il faut aménager un espace pour recevoir la statue en 1688. La ville acquiert les jardins et la maison de Monsieur de Souye auxquels s'ajoutent quelques arpents pris sur les propriétés voisines du Président de Jasses et de Messieurs de Mesplès et de Blair. Un haut mur cache la vue mais la Place Royale est née.

En 1793, la statue de l'ancêtre du roi guillotiné est abattue. Plus de Place Royale mais une Place de l'Egalité qui devient quelques années plus tard Place Bonaparte.

Napoléon, en visite à Pau, ne peut supporter le mur cachant les montagnes et le fait abattre. Encastrée entre les hautes clôtures des propriétés voisines, tournée vers les immenses horizons du midi, la place inondée de soleil mérite son nom de « petite Provence ».

Les Palois décident en 1820 de remplacer le Roi Soleil par son grand-père. La souscription immédiatement ouverte, n'aboutit malgré les encouragements des autorités qu'en 1843. Exécutée par Raggi, ornée de bas-reliefs d'Etex, la sculpture en marbre blanc resplendit. Son inauguration le 27 août 1843 donne lieu à des cérémonies éblouissantes sous la présidence des Ducs de Montpensier et d'Orléans.

Peu d'éclairage, un sol mal nivelé, une terre graveleuse, des arbres de toute espèce plantés en désordre et plutôt malades... le vilain petit carré ne donne pas honneur à une cité où la saison d'hiver est toujours très recherchée par les étrangers.

Dans les années 1870 une belle place ombragée paraît indispensable face aux Pyrénées mais l'on doit abattre les nombreux arbres rachitiques. A Lescar la propriété Azéro fournit la solution car elle renferme une centaine de magnifiques

tilleuls âgés de dix-huit ans. Leur transplantation ne poserait pas de problèmes car de nouvelles techniques offrent toute garantie sur leurs chances de survie.

Le Maire lors du budget supplémentaire fait voter les crédits pour acheter tous les tilleuls nécessaires au remplacement total des arbres.

La place est aménagée pour refaire les canalisations de gaz, poser un bel éclairage et planter les tilleuls.

La Place Gramont

Juste en contrebas de la Haute Plante, la Place Gramont représente au XIX^{ème} siècle un centre important de la vie paloise.

Elle occupe la partie des jardins du Roi en demi-lune qui comprenait les parterres royaux, les berceaux de charmilles, l'Allée superbe et la Vigne Royale.

En 1779, l'ingénieur Flamichon constate que le seul quartier où la ville est susceptible d'agrandissement est enclavé dans le parc du Château. Soulignant le danger de faire des concessions au coup par coup qui aboutissent à l'édification de maisons sans goût et en désordre, il propose la conception d'une place à ses frais si la municipalité n'en a pas les moyens. La concession lui est accordée. Flamichon s'engage à construire dans un délai de six ans une place de forme elliptique avec sur deux côtés un portique de vingt et une arcades et, placés à l'est et à l'ouest, deux grands pavillons accompagnés de porches à colonnes. Les travaux commencés en 1783 ne se terminent que 55 ans plus tard. Flamichon débute par la construction d'une salle de spectacles à l'angle de la rue se dirigeant vers Bordeaux.

Dès 1790 l'échafaud est dressé sur cette place devenue Place de la Révolution.

Après cette tourmente, les travaux se poursuivent mais les changements de plan sont nombreux. Les portiques à arcades ne sont achevés qu'en 1838. Un peu plus tard, on ajoute les terrasses actuelles.

Relais entre la ville et les belles promenades ombragées du château, elle est baptisée le 20 Germinal an XII Place de la Comédie, puis en 1837 Place Henri IV avant de recouvrer son appellation initiale de Place Gramont le 24 mai 1845.

La Place Reine Marguerite

Le premier marché de la ville voit le jour au début du XVI^{ème} siècle dans l'actuelle rue Sully. La communauté paloise acquiert en 1518 un emplacement pour y établir les mazets. Cet ancien mot béarnais signifie abattoir ou boucherie.

A la fin du XVI^{ème} siècle, un incendie détruit un pâté de maisons aux alentours du portail d'Arribère. Les Palois demandent qu'y soit construit un marché pour y vendre toutes sortes de marchandises.

Achevée en 1620, la Halle a des fonctions multiples. Au XVIII^{ème} siècle, elle est remplacée par un hangar en bois qui disparaît vers 1750 pour donner naissance à l'harmonieuse Place Reine-Marguerite.

A la fin du XVIII^e siècle, les rues avoisinant la place sont le centre commercial de la cité. Le marché aux grains s'étend vers l'église Saint-Martin et le long de la grande rue allant vers la Préfecture actuelle, se déploie l'odorant marché aux herbes et aux fruits. Première étape de la migration des halles vers l'orient, la Place Reine-Marguerite occupe un site stratégique.

La Place Reine-Marguerite a retrouvé dans un décor minéral, sa fontaine, copie exacte de l'ancienne, vigile de l'entrée du Hédas.

La Place de Verdun

Sous le règne d'Henri II, les jardins sont déjà considérés comme les plus beaux d'Europe. On y accède par la porte Corisande (rue Lassansaa) à la limite d'un pont-levis permettant de franchir le Hédas. Sur la hauteur, dans la partie Sud du « Grand Parc » s'étend le parc de chasse des souverains de Navarre.

(Voir paragraphe Haute-Plante)

Le marché au bétail :

La Haute-Plante devient le Champ de Mars où l'autel de la Patrie a été érigé (démoli en 1806). De grandes fêtes sont célébrées. Sous le Directoire, la municipalité songe à établir sur ce terrain « la foire et le marché aux chevaux et aux autres espèces de bétail ».

Le cours Bayard va servir de promenade publique. Le marché au bétail fait disparaître le quinconce.

En 1743, on trouve déjà l'appellation de Haute-Plante dans un procès-verbal. Le 9 février 1837, elle devient place Napoléon jusqu'en 1870. Alors, on lui redonne son nom confirmé par arrêté d'août 1876.

La place de la Monnaie

Le quartier de la basse ville, occupé aujourd'hui par la Place de la Monnaie, est le Camp Batailhé ou champ des jugements de Dieu.

Les combats à l'épée, au couteau ou au bâton selon le rang des offensés, s'y déroulent depuis le XV^{ème} siècle. Avant la construction de la Place Royale, l'on y allume les feux de joie dans les grandes circonstances. Les seuls bâtiments existant au début du XVII^{ème} siècle sont la Tour de la Monnaie, les écuries du Roi, le Moulin et une fabrique d'arquebuses. Au XVIII^{ème} siècle, s'y ajoute une manufacture de draperies à la façon d'Angleterre et de Hollande.

La place Clemenceau

Cet emplacement était occupé par la Chapelle Notre-Dame des Morts, le cimetière de forme triangulaire, l'église et le couvent de Notre-Dame fondé vers 1616 pour l'éducation des jeunes filles.

Sous l'Empire, la chapelle et le cimetière sont remplacés par la promenade de Castellane plantée de platanes en quinconce.

L'église se dégradant progressivement, devient caserne de gendarmerie avant de servir de resserre à fourrages.

La Nouvelle Halle installée au début du XIX^{ème} siècle à l'angle de la rue de la Préfecture, actuellement rue du Maréchal-Foch, et de la rue Serviez ajoute au désordre.

Marché paysan, tous les lundis, marché de gros et détail, la Nouvelle Halle est la préfiguration des centres commerciaux actuels.

Le centre ne peut être redessiné sans toucher aux Halles, ce qui entraîne de graves difficultés et des polémiques.

L'arrière grand-père du Prince de Danemark, Aristide de Montpezat, ne manque pas d'idées. Bousculant les habitudes il propose le transfert du marché à l'est sur un terrain important joutant l'hôpital. Cet espace vient d'être libéré par le transfert de l'Asile et de la Maison de Force dans le domaine de Saint-Luc hors les murs. Le projet du Marché de l'Asile soulève une petite révolution. Les commerçants installés autour de la Nouvelle Halle ne veulent pas la laisser partir.

Avec son Conseil Municipal et après moultes discussions, un véritable schéma directeur du circuit commercial, selon l'expression de Pierre Tucoo-Chala, est mis en place. La Nouvelle Halle demeure le marché principal. Les locaux rendus disponibles par le départ des bureaux municipaux sont affectés à une école de dessin, aux archives, à la Société des Sciences Lettres et Arts et à des cours du soir.

Dès l'aube du XX^{ème} siècle, l'ouverture d'une nouvelle avenue est prévue pour réunir la Place de la Nouvelle Halle, aujourd'hui Place Clemenceau, au boulevard des Pyrénées. Les travaux commencent en 1924 et se terminent neuf ans plus tard.

Entre les deux guerres, dans leur désir de faire de Pau un Monte-Carlo pyrénéen, des promoteurs audacieux sinon inconséquents démolissent les Halles qui sont transportées un peu plus au Nord, au-delà du carrefour des Sept-Cantons, Place de la République. Ainsi se poursuit la migration des marchés non plus vers l'Est mais vers le Nord, ponctuant le développement de la cité et marquant d'un caractère nouveau, plus approprié, le centre de la ville.

Le Palais des Pyrénées est édifié.

La municipalité aménage en piétonnier fleuri cette nouvelle avenue de Lattre-de-Tassigny, ponctuée par des colonnes à l'antique. Les Palois redécouvrent enfin leur célèbre panorama depuis la place Clemenceau qui dessine un délicat jardin à l'italienne. Oasis de verdure, la place est entourée de nombreux cafés, hôtels, magasins dont l'animation fait le charme. L'hôtel de la Préfecture, construit entre 1931 et 1939, affirme l'important rôle administratif de Pau.

III.6 - LA PERSPECTIVE DES PYRENEES

La ville, à partir du castelnau originel, s'est structurée d'Ouest en Est en masquant la vue des Pyrénées. Elle s'est développée à partir du château, entre la plaine du Gave et le profond ruisseau du Hédas. Aussi, dans un premier temps, elle n'a tout d'abord pu croître qu'en direction de l'Est, là où est actuellement son vieux centre.

Dès le XVIII^{ème} siècle, elle s'est étirée au-delà du Hédas. La présence de domaines royaux à l'Ouest et au Nord-Ouest, la Basse-Plante et la Haute-Plante, interdisait l'extension selon ces axes et c'est par rapport au château, en direction du Nord-Est que s'effectue la croissance. Il est donc devenu indispensable de franchir le Hédas par des ponts relativement éloignés les uns des autres, ceux des rues Bordenave-d'Arbère, des Cordeliers, Serviez et Samonzet. Pau ne pouvait croître de façon concentrique autour d'un centre stable.

Entre le vieux centre qui jouxtait la bordure méridionale du coteau et les quartiers nouveaux destinés à accueillir de plus en plus les fonctions vitales de la ville, les commerces et le marché en particulier, c'était « le grand écart ». Les halles et la mairie, pôles de vie locale, ont connu plusieurs déménagements de part et d'autre du Hédas.

Au cours de XVIII^{ème} siècle, la ville de Pau s'est profondément transformée.

Une double révolution s'accomplit au XVIII^{ème} siècle : l'amélioration très sensible du réseau routier et la construction d'établissements thermaux.

Le boulevard des Pyrénées est devenu, dès son achèvement, un élément essentiel de l'urbanisme palois. Sa construction, pour laquelle la première décision date de 1854, a été une œuvre de longue haleine, échelonnée de 1856 à 1899 avec une interruption de vingt ans entre 1871 (achèvement de la partie occidentale appelée depuis 1872 boulevard du Midi et 1891 (décision de construction de toute la partie centrale et orientale), l'ensemble recevant alors son nom définitif, hommage à la montagne qu'il offrait par beau temps, aux regards de la clientèle de touristes aisés dont l'accueil était la principale source de revenus des Palois.

L'idée était ancienne et antérieure au grand tourisme, on peut en lire l'esquisse dans le décret, signé par Napoléon en 1808, qui est à l'origine du dégagement de la place Royale en direction du sud pour offrir aux habitants la vue sur la montagne.

Le boulevard des Pyrénées, édifié pour la clientèle, n'a été pendant longtemps utilisé que par elle. Il n'a été relié au centre ville qu'en 1930. Les palois utilisaient peu le boulevard, tournant encore une fois le dos à la montagne.

B-IV. DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES / HABITAT

IV-1 - UN CŒUR D'AGGLOMERATION EN DECLIN

Source : Charte de développement du Grand Pau - octobre 2003

En l'espace de 25 ans (de 1975 à 1999), le territoire du Pays du Grand Pau a connu une forte croissance de sa population qui est passée de 185 057 habitants en 1975 à 219 447 habitants en 1999, soit une augmentation de près de 19 %.

Cette croissance démographique est significative mais inégale.

Les plus fortes augmentations se concentrent dans les communes de la première couronne d'agglomération. En revanche la perte d'habitants a continué sur cette période pour le cœur de l'agglomération notamment pour les communes de Pau, Jurançon, Billère et Nay.

IV-2 - LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE PAU, PRINCIPAL RESERVOIR D'ACTIFS ET D'EMPLOIS DU PAYS DU GRAND PAU.

Source : Charte de développement du Pays du Grand Pau - octobre 2003 - Insee, RGP

En 1999, 87 000 emplois étaient recensés sur le territoire du Pays du Grand Pau soit 65% de l'ensemble du Béarn. Sur les 87 000 emplois offerts, 64 833 sont localisés sur le territoire de l'agglomération, soit 78 %.

Avec 52 570 actifs occupés dont l'essentiel à l'intérieur du territoire communautaire (42 607 soit 81 %), **la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées se positionne comme le principal réservoir d'actifs et d'emplois du Pays.**

La progression de l'emploi sur l'agglomération paloise a été, entre les 2 recensements, de + 13%.

Sur la communauté d'agglomération hors Pau, la progression a été de l'ordre de 48%. En résumé, l'emploi se répartit donc, en 1999, comme suit : 75% dans le tertiaire, 21% dans l'industrie et la construction, 4% dans l'agriculture.

IV-3 - UN NOMBRE IMPORTANT DE LOGEMENTS VACANTS SUR PAU

Source : Charte de développement du Pays du Grand Pau - octobre 2003

Les dynamiques démographiques ont eu pour conséquence une augmentation importante du stock de logements : 14168 logements entre 1990 et 1999 sur le Pays du Grand Pau. Sur l'agglomération, 1800 logements, soit 20 % seulement des 9000 logements produits entre 1990 et 1999 ont servi à accueillir les nouveaux ménages.

En 1999, le taux de vacance atteint 7,4% (7685 logements) sur le territoire du Pays mais la répartition est inégale selon les espaces.

C'est en cœur d'agglomération et plus particulièrement à Pau que le nombre de logements vacants est le plus important (5289 logements soit près de 70% du parc vacant du Pays).

Le taux de vacance palois atteint 11,7% : il marque une tendance croissante à la désaffectation du parc sur le centre ville.

C - MOTIVATIONS DES PROTECTIONS

C-I. DELIMITATION DE LA Z.P.P.A.U.P.

I.1- LES PROTECTIONS ACTUELLES DES SITES ET MONUMENTS HISTORIQUES

La Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P.) est destinée à assurer une protection cohérente et évolutive du patrimoine de Pau.

A la mise en application de la Z.P.P.A.U.P., le rayon de 500 m autour des monuments protégés et les sites inscrits disparaissent au profit d'un dispositif approprié au patrimoine urbain issu d'une approche historique et surtout de visites sur site « à la parcelle ». Toutefois les monuments dont le périmètre est exclu de la Z.P.P.A.U.P. permet de maintenir la protection des abords sur les espaces non compris dans la Z.P.P.A.U.P., notamment sur les communes riveraines.

Les Sites Classés des protections des sites et des monuments naturels (ex loi du 2 mai 1930) et les Monuments Historiques classés eux-mêmes sortent du champ réglementaire de la ZPPAUP.

Sont inclus dans le périmètre de la ZPPAUP :

les édifices suivants protégés à Pau au titre de la loi de 1913 relative aux Monuments Historiques :

- *Maison natale de Charles Bernadotte*
- *Immeuble : 2, rue du Château (Maison de Sully)*
- *Hôtel Gassion*
- *Chapelle funéraire Guillemain-Montebello dans le grand cimetière*
- *Eglise Saint-Joseph*
- *Villa Sainte Hélène en totalité, ainsi que le parc et son portail, le mur d'enceinte, la maison du concierge, les écuries et le manège*

Sont exclus du périmètre de la Z.P.P.A.U.P. :

- *Château de Pau et ses douves*
- *Parc et jardins du Domaine National de Pau*
- *Le cimetière Israélite,*

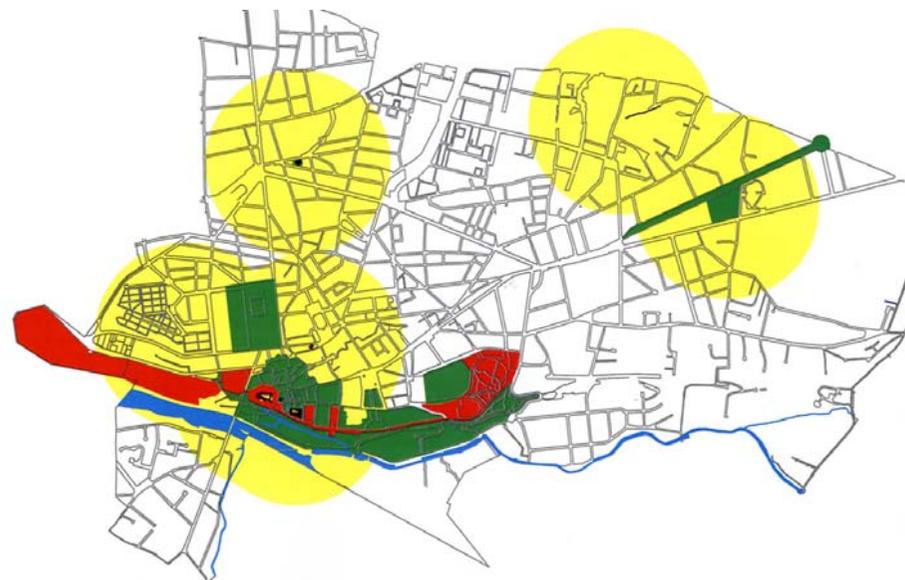
Le cimetière Israélite, également Monument Historique, n'a pas été inclus dans le périmètre de la ZPPAUP car il n'est pas fédérateur de l'espace urbain, notamment de part sa situation géographique, éloigné des lieux patrimoniaux majeurs de la ville ; il a été l'objet d'un « périmètre modifié » au titre des abords pour adapter

la gestion des abords sur un territoire plus restreint.

les sites protégés au titre des protections des sites et des monuments naturels:

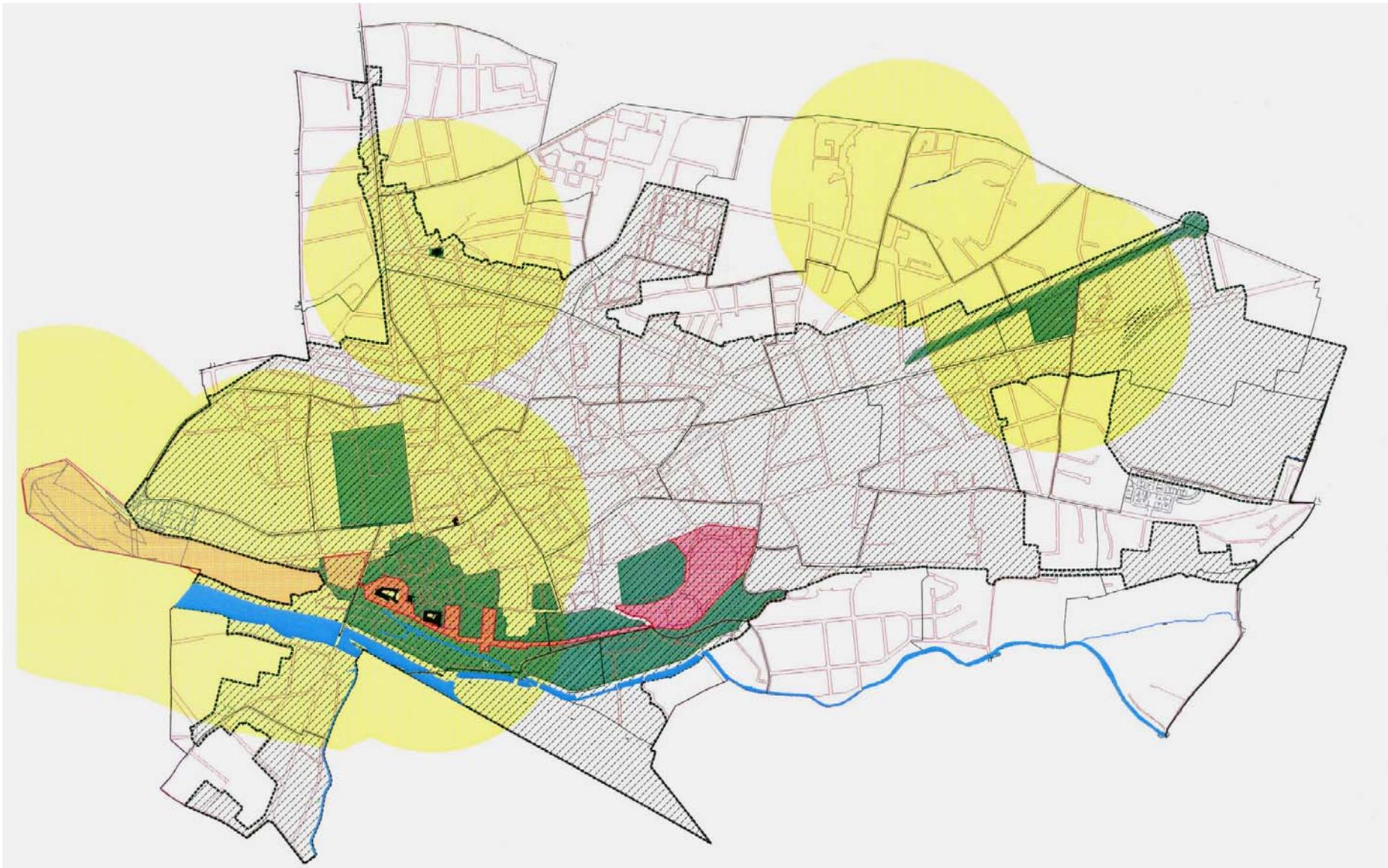
- *Grand parc du Château*
- *Jardins de la gare et belvédère dit « Square Aragon »*
- *Promenade publique dite « Place de Verdun »*
- *Parc Beaumont : « Parc du Lycée »*
- *Parc Beaumont : « Théâtre de Verdure » et ses abords*
- *Immeubles bordant le boulevard des Pyrénées et ses abords immédiats*
- *Abords du Palais National (vieille ville)*
- *Ensemble des voies dénommées « Allées de Morlaàs »*
- *Place Gramont et Immeubles qui la bordent*
- *les différentes zones urbaines définies au nord du boulevard des Pyrénées, de la rue d'Etigny, de la rue Marca*

Les sites inscrits sont suspendus par la ZPPAUP.



Protections actuelles 2005 (en rouge : sites classés, en jaune : périmètre MH, en vert : sites inscrits)

I.2- LE PERIMETRE ET JUSTIFICATION



Protections actuelles 2006 (en rouge : sites classés, en jaune : périmètre MH, en vert : sites inscrits) et périmètre de la ZPPAUP (hachures noires) - Source : GHECO

Le nombre important de monuments majeurs et identitaires (le château, l'hôtel Gassion, la Préfecture, la mairie, etc.), les grandes églises Saint Martin et Saint-Jacques, la conservation d'une organisation seigneuriale de l'espace urbain (traces d'un parcellaire médiéval aux abords du château, d'une trame bâtie ancienne), la richesse architecturale des édifices permettent de comprendre l'histoire de la ville.

Le périmètre retenu pour la délimitation de la Z.P.P.A.U.P. de Pau a été déterminé après une analyse détaillée des sites constitutifs du patrimoine urbain, architectural, historique et paysager qui a pris en compte les éléments suivants :

- La ville ancienne de Pau, qui s'est développée autour du château, a su conserver une morphologie urbaine héritée du Moyen-Age. Elle comporte de nombreux témoignages architecturaux,
- Les faubourgs, en continuité de la ville ancienne, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles
- Les quartiers de villas, représentatifs de l'urbanisme climatiste, XIX^{ème} et XX^{ème} siècles

Il en résulte un périmètre étendu comprenant pour limites :

- les limites communales avec Gelos au sud, sur la rive gauche du gave de Pau.
- les limites communales avec Billière à l'ouest
- l'avenue Jean Mermoz, entrée de ville nord, caractérisée par un bâti plus hétérogène et bordée de villas de villégiatures intéressantes
 - le secteur compris entre le boulevard du recteur Jean Sarrailh et le boulevard d'Alsace Lorraine limité par le cours Lyautey et les grands ensembles de la Z.U.P. longeant l'Avenue Rhin et Danube. Ce secteur présente un intérêt pour la cohérence de ses lotissements de villas (les éléments de clôtures créant un ensemble urbain composé) et pour la présence de villas de villégiature sur le cours Lyautey.
 - Le cours Lyautey constitué d'espaces boisés est lui-même intéressant pour son patrimoine paysager. Les grands ensembles de la Z.U.P. situés aux abords du cours Lyautey présentent un intérêt pour leur ensemble architectural et paysager où l'existence des espaces boisés, le traitement des plein/vide et hauteur d'immeubles sont importants.
 - Le boulevard d'Alsace Lorraine au patrimoine architectural et paysager ponctuel. Les territoires situés au sud de ce boulevard présente un

intérêt patrimonial évident de par ses caractéristiques urbaines et paysagères (îlots au bâti dense). Ce secteur constitue un ensemble urbain cohérent.

- Les allées de Morlaàs, ancienne allée de chasse, constitue un intérêt paysager particulier à protéger tout comme les villas situées à ses abords.
- Le Centre Hospitalier des Pyrénées (ancien asile des aliénés St-Luc) qui résulte d'une création architecturale novatrice, en 1865 et forme un ensemble composé avec des éléments architecturaux et paysagers intéressants (organisation symétrique composée, villas, alignements d'arbres, espaces paysagers ouverts et espaces boisés)
 - L'avenue Trespoey, marquée par la présence des villas anglaises ayant conservé les éléments remarquables de leur organisation (unité parcellaire, jardins, dépendances, clôtures...) et des ensembles de lotissements implantés sur le parcellaire morcelé de villas ayant gardé l'unité du clos de ces villas (clôtures mur-bahut, pavillons de gardiens).
 - Une partie du quartier au sud du stade nautique
 - La gare SNCF et l'Ousse, affluent du Gave de Pau.

LE PERIMETRE

Dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de la gare :

Le périmètre comprend en tout ou partie :

- *La gare de PAU (section BX) :*
- *XIV juillet (section BZ et CD) :*
- *Le Parc du Château (section CE et CH) :*
- *Le cimetière, la place Verdun (sections CI - CK et CL)*
- *L'avenue Jean MERMOZ (sections CM DE)*
- *Le boulevard Alsace Lorraine (sections CO et partie de CN)*
- *Le quartier SARAGOSSE (section CZ)*
- *Les Allées de MORLAAS (sections CV et CW en partie)*
- *Le CHS les PYENNEES et l'Institution SAINT LUC (section BN BO)*
- *Quartier TRESPOEY (sections CS CT BS et BT)*
- *L'avenue du Stade NAUTIQUE (sections BS et CS)*

1. La gare de PAU (section BX) :

Le chemin de fer est apparu en 1863

Le choix de l'implantation de la ligne au pied du château, à proximité immédiate du cœur de ville a été l'un des moteurs du développement urbain de la ville ; cette situation s'est accompagnée d'une mise en scène exceptionnelle : les visiteurs arrivent par le bas de la ville, « à ses pieds » ; il aperçoit la silhouette du château et le front urbain par le bas ; la montée donne un sens fort à l'approche urbaine. Le caractère paysager du site de la gare, la gare elle-même et le Gave de Pau, qu'elle cache, forment un ensemble dont il convient de préserver le caractère pour en amplifier l'intérêt et la qualité dans l'avenir.

La délimitation suit la ligne de chemin de fer sur 370 mètres puis la rive gauche du gave, en limite communale.

2. XIV juillet (section BZ et CD) :

Le périmètre suit le Gave de Pau et la rivière, sur la limite communale sud-est, puis la limite communale sud-est, puis la limite communale au sud du quartier. Il enveloppe partiellement le quartier XIV juillet à l'ouest, pour n'inclure que les groupes de villas les plus anciennes ; la rue du XIV juillet constitue un axe majeur, cheminement initial de la ville à la montagne. La rue du XIV juillet est assez ordonnancée ; les quartiers de villa, accompagnent en deuxième rang l'ensemble d'immeubles situé sur l'avenue ; les villas situées le long du Soust forment un site plein de charme.

3. Le Parc du Château (section CE et CH) :

La limite ouest contourne le parc du Château, monument historique, dont le périmètre fera effet sur ses abords, hors de la ville de Pau. Le Château et ses douves sont inclus.

4. Le cimetière, la place Verdun (sections CI - CK et CL)

Le périmètre comprend l'avenue Gaston PHOEBUS, la partie nord du front bâti de la rue RAUSKI, la partie nord du front bâti de la rue de BOYRIE jusqu'à l'avenue de la Résistance puis la partie ouest du front bâti de l'avenue de la Résistance.

Outre le grand cimetière de Pau et la place Verdun, cette partie comprend un ensemble de lotissements comportant un ensemble bâti de petits immeubles et de villas urbaines du début du XX^{ème} siècle.

5. L'avenue Jean MERMOZ (sections CM DE)

L'ensemble de l'avenue, comme entrée nord de la ville présente un ensemble d'immeubles constitué en front urbain continu, puis plus au nord d'importantes villas avec leurs jardins. Le périmètre inclut le premier rang d'immeubles à l'est de cette avenue, jusqu'à l'avenue de Lons au nord. Le périmètre inclut la villa située au nord-ouest de l'avenue Jean MERMOZ au carrefour de la rue LABOURDETTE, puis du nord au sud la limite suit l'avenue Jean MERMOZ derrière le front bâti à l'est jusqu'au boulevard du Recteur Jean SARRAILH puis le front bâti nord du boulevard du Recteur Jean SARRAILH. Le périmètre inclut le bâti est de la rue Victor LADEVEZE jusqu'à la rue Léonard CONSTANT.

6. Le boulevard Alsace Lorraine (sections CO et partie de CN)

Cette limite inclut le parc LAWRENCE et toute la partie nord de l'ensemble urbain constitué d'îlots bâtis en continu formé de la majeure partie d'immeubles anciens (dominante XIX^{ème} et XX^{ème} siècle), ainsi que le bâti nord des rues Louis MAGNE et de l'Abbé BREMOND.

7. Le quartier SARAGOSSE (section CZ)

La limite suit l'ouest de l'emprise de l'avenue DUFAU, en incluant l'ensemble de la première tranche de construction du quartier Saragosse, ainsi que le front nord de l'avenue SARAGOSSE, une partie du front bâti sud de l'avenue Honoré BARADAT puis une partie front bâti nord du boulevard Alsace LORRAINE, puis le bâti nord de la rue Hô Paris, traverse le cœur d'îlot entre la rue du Chanoine LABORDE et l'avenue du LOUP pour inclure la place PEYROULET puis l'avenue des LILAS. L'architecture des grands ensembles est ici remarquable par la composition des espaces bâtis et des jardins. Ces « cités jardins » ont été construites dans les années 1960. Elle sont l'œuvre de l'architecte Rémondet.

8. Les Allées de MORLAAS (sections CV et CW en partie)

La limite inclut :

- l'avenue des Lilas,

- le premier rang des immeubles situés au nord des Allées de Morlaàs, jusqu'au rond-point des Allées de Morlaàs
- les constructions situées en premier rang le long de l'avenue Paul TISSANDIER.

9. Le CHP et l'Institution SAINT LUC (section BN BO)

Le périmètre suit la limite est et sud du domaine hospitalier et comprend la face sud de l'avenue des LAURIERS. Elle suit la rue de la ROSERAIE et rejoint l'avenue des LAURIERS jusqu'au boulevard GUILLEMIN.

10. Quartier TRESPOEY (sections CS CT BS et BT)

Le périmètre inclut le front bâti est de l'avenue GUILLEMIN, suit la limite séparative est de la Villa NAVARRE, la rue TRESPOEY.

Les limites sud des villas Navarre et Saint BASIL'S, puis la ligne de crête du plateau urbain, ainsi que les différentes propriétés agrémentées de parcs, se situant au sud de l'avenue TRESPOEY entre les lotissements résidentiels plus modernes délimitent le périmètre.

11. L'avenue du Stade NAUTIQUE (sections BS et CS)

La limite suit depuis le sud des Villas de NAVARRE et Saint BASIL'S, la ligne de crête du plateau urbain, puis l'avenue du stade NAUTIQUE. La limite comprend l'avenue POEYMIRAU, l'avenue Léon SAY, l'avenue Gaston LACOSTE, rejoint la rive gauche de l'OUSSE, puis contourne les faces est et sud du domaine ferroviaire représentant les limites communales.

C-II. OBJECTIFS DE PROTECTION

La ZPPAUP porte sur les témoignages majeurs de la croissance urbaine de Pau :

- les fondements, le château et la ville intra-muros, sur un éperon entre le Gave et le Hédas. Ces lieux restent « le centre de gravité » de la Cité,
- l'extension de la ville classique avec un urbanisme de rues à front bâti continu, homogène,
- le boulevard des Pyrénées, lieu de prestige,
- les faubourgs,
- les grandes villas,
- les petites villas.

II-1 DIRECTIVES POUR L'ETABLISSEMENT DE REGLES DE HAUTEUR : DIVISION DU TERRITOIRE EN SECTEURS

Le périmètre de la ZPPAUP est divisé en plusieurs secteurs sur lesquels sont données des références particulières et directives :

L'établissement d'un corps de règles de hauteur du bâti neuf et de surélévations, notamment des bâtiments non protégés est reporté au plan local d'urbanisme ; il n'est en effet pas possible de « contraindre » par la servitude de la ZPPAUP la hauteur des constructions, pour un lieu aussi « foisonnant » de bâtiments différents. La Z.P.P.A.U.P. fournit, en ce domaine un corps de directives que le Plan Local d'Urbanisme doit traduire de manière précise à travers les différentes règles susceptibles de cadrer de droit à construire (articles 6, 7, 8, 10, et 11 du P.L.U.).

Les directives de la Z.P.P.A.U.P. différentient :

- Secteur PA : centre historique
- Secteur PU : centre urbain architectural en continuité
- secteur PC : secteur de « collectifs jardins »
- secteur PG : vallée du Gave de Pau et affluents
- secteur PV : secteur de villas

Une carte des secteurs détermine les directives de hauteurs adaptées aux différents espaces et le caractère propre à chaque secteur (caractère dominant).

II.2. LES CATEGORIES DE PROTECTION :

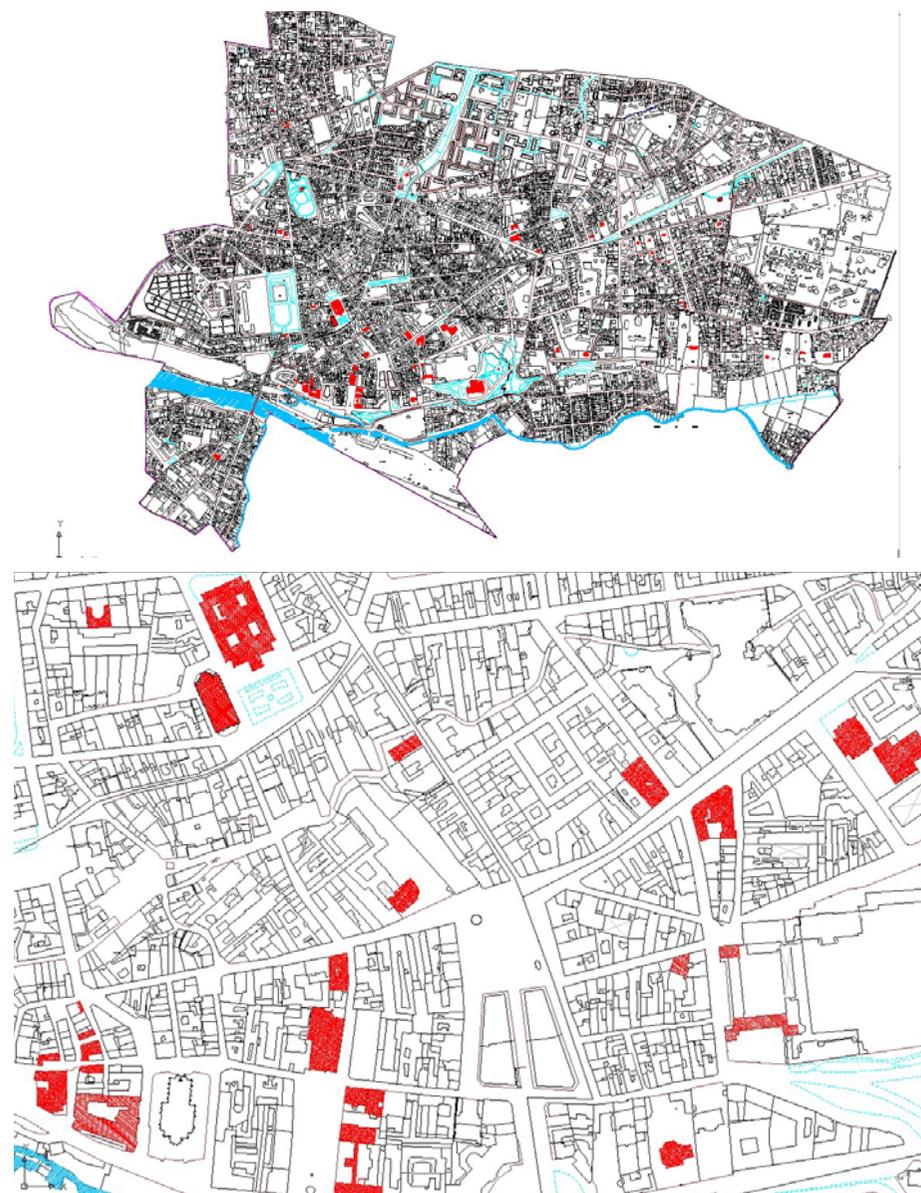
Indépendamment de ces différents secteurs et des prescriptions qui s'y appliquent, la Z.P.P.A.U.P. de Pau établit une servitude de protection sur les différents types d'éléments patrimoniaux analysés à savoir :

- Les immeubles de 1^{ère} catégorie (patrimoine architectural très intéressant, patrimoine architectural exceptionnel)
- Les immeubles de 2^{ème} catégorie (patrimoine architectural intéressant ou types constitutifs d'ensembles urbains de quartier ou représentatifs de l'identité paloise)
- le bâti non protégé de manière spécifique : immeuble ou partie d'immeuble de qualité quelconque
- les clôtures à maintenir (murs et soutènements de type traditionnel, clôtures exceptionnelles, murs en galets, murs bahuts successifs formant un ensemble continu...).
- les espaces libres à dominante minérale
- les jardins
- les espaces verts et les parcs
- les mails d'arbres alignés et les arbres remarquables
- les détails architecturaux remarquables
- les perspectives particulières ou faisceaux de vues
- les façades d'immeubles successifs formant un ensemble constitué
- la ligne d'implantation du bâti constitutive de la continuité urbaine
- les cages d'escalier (à titre indicatif)
- les passages (à titre indicatif)

Ces catégories sont l'objet d'un report graphique sur le plan de Z.P.P.A.U.P..

Différents types d'édifices sont répertoriés par les lettres B, C, I, P au plan de zonage. Cette typologie permet de référencer les types et de caractériser la manière d'assurer l'entretien et la pérennité du patrimoine bâti.

II.2.1. Le patrimoine de catégorie 1 (immeuble ou parti d'immeuble exceptionnel)



II.2.2. Le patrimoine de catégorie 2 : Immeuble ou parti d'immeuble très intéressant



Source : GHECO

II.2.3. Le patrimoine d'ensemble constituant un front homogène ou de continuité paysagère : immeuble ou parti d'immeuble intéressant



Source : GHECO

II.2.4. les clôtures à maintenir

Il s'agit de murs et soutènements de type traditionnel, clôtures exceptionnelles, murs en galets, murs bahuts successifs formant un ensemble continu... repérés sur le plan réglementaire de la ZPPAUP par la légende suivante :

- Mur et soutènement de type traditionnel
- Mur en galets
- Mur sans intérêt particulier
- Clôture exceptionnelle
- Murs bahuts successifs formant un ensemble continu
- Clôture ordinaire



Les allées de Morlaàs et le quartier de Trespoey - source : GHECO

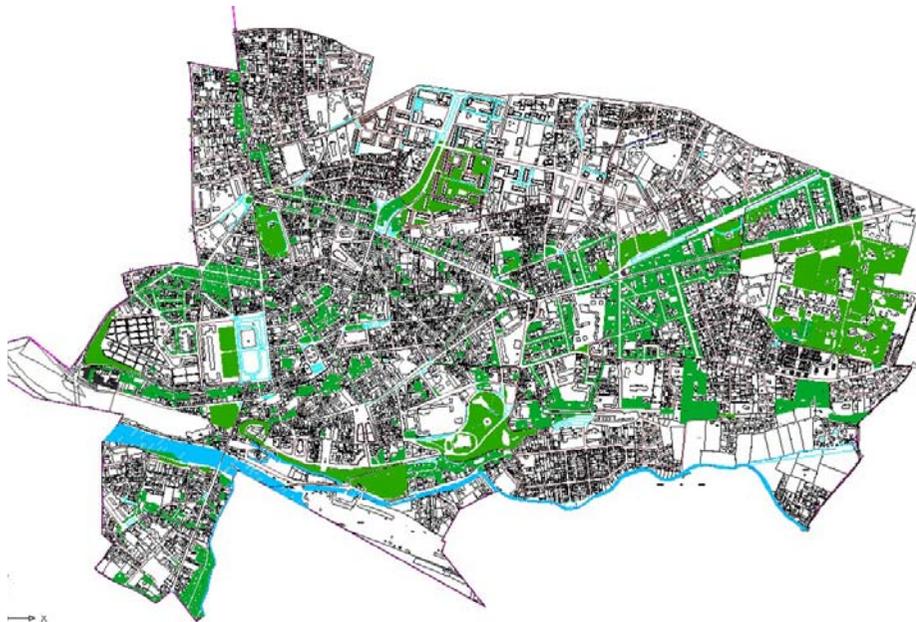
Les clôtures ont plusieurs fonctions : matérialiser les limites parcellaires, protéger les propriétés de l'extérieur, assurer la continuité du bâti (poursuivre l'alignement entre deux maisons disjointes). Elles occupent des surfaces parfois plus importantes que celles des murs du bâtiment lui-même. Elles reprennent et soulignent le style architectural de la construction qu'elles entourent.

Elles n'adoptent pas, cependant, la même forme selon les types de tissu urbain, selon les types de quartiers, voire même selon l'implantation des bâtiments. Ainsi, d'une manière générale :

- les clôtures pleines
- les murs-bahuts,

Les entrées pratiquées dans les clôtures sont bien entendu des éléments importants qui méritent une attention particulière. Elles ont toujours fait l'objet, au cours des siècles précédents, d'un traitement particulier tendant parfois au monumental : piliers imposants, grilles ouvragées, petits toits coiffant les piliers, couronnements en tuiles plates... Les piliers constituent l'un des éléments les plus importants.

II.2.5. les jardins



II.2.6. les espaces verts et les parcs



II.2.7. les mails d'arbres alignés et les arbres remarquables



II.2.8. les détails architecturaux remarquables



II.2.9. les passages, les cages d'escalier (à titre indicatif)

- Cage d'escalier
- ... Passage

Les cages d'escaliers intéressantes sur le plan architectural et les passages ont été noté lorsqu'il était possible de les repérer in situ et ont été identifiées sur les plans graphiques de la ZPPAUP.



II.2.10. les façades d'immeubles successifs formant un ensemble constitué



II.3. SYNTHÈSE DU DISPOSITIF RÉGLEMENTAIRE

LEGENDE	RÈGLEMENT
<p>En quadrillage rouge : Immeubles exceptionnels reconnus pour leurs particularités historiques, architecturales et urbaines, voire l'aspect pittoresque. Volume très intéressant (forme, position urbaine), architecture exceptionnelle ou présence de détails élaborés</p>	<p>Conservation du patrimoine ; préservation de l'ordonnancement du bâti pour les parties exceptionnelles</p> <p>La démolition est interdite</p>
<p>En hachure rouge Immeubles constitutifs de l'ensemble urbain ou typés à structures bâties dominantes de type traditionnel</p>	<p>Application des règles d'architectures relatives au bâti ancien. Possibilité de refuser l'autorisation de démolir si la suppression de l'immeuble est susceptible d'altérer la continuité urbaine</p>
<p>En hachurage gris Immeubles non répertoriés au titre du patrimoine architectural</p>	<p><i>Les règles à portées générales s'appliquent</i></p>
<p>En poché noir Immeuble protégé au titre des Monuments Historiques</p>	<p>Loi de 1913 (pour information, hors ZPPAUP)</p>
<p>Ligne épaisse Clôtures et soutènements de type traditionnel</p>	<p>Application des règles d'architectures relatives au bâti ancien Possibilités d'adaptations et de percements</p>
<p>Repérage par une étoile rouge Détail architectural particulier</p>	<p>Maintien des détails repérés Possibilité de refuser l'autorisation de démolir si la suppression de l'immeuble est susceptible de représenter une perte pour le patrimoine architectural ou urbain</p>
<p>Ligne rouge Ligne d'implantation du bâti constitutive de la continuité urbaine</p>	<p>Reconstruction ou construction en tout ou partie sur la ligne d'implantation en cas de construction neuve, ou d'un mur ou d'une clôture en cas de démolition</p>
<p>Liseré à denticules rouge Façades d'immeubles successifs formant un ensemble constitué ou une séquence urbaine homogène.</p>	<p>Maintien de la cohérence du front bâti, d'unité des hauteurs, de l'alignement des façades et des caractéristiques d'ordonnancement en cas de reconstruction ou de modifications du bâti. Attention à l'harmonie entre immeubles lors de travaux d'entretien ou de restauration</p>
<p>Flèche Perspective particulière</p>	<p>Interdiction d'implanter tout obstacle formant écran en totalité sur les perspectives portées au plan</p>
<p>Trame de triangles verts</p>	<p>Maintien de l'espace libre, à dominante plantée (parcs, cultures, jardins)</p>

<p>Espace vert ou espace libre à dominante naturelle</p>	<p>Pas de constructions créant des surfaces habitables sauf les constructions pour l'entretien, l'animation ou les activités liées à l'espace, avec emprise réduite Maintien de la géométrie des sols (planimétrie ou forme naturelle) Possibilités d'aménagements correspondant à la fonction de l'espace verts Reprise en E.B.C. au P.L.U. pour certains d'entre eux</p>
<p><u>Ronds verts</u> Jardin et parcs</p>	<p>Maintien de l'espace libre, à dominante plantée (parcs, jardins) Constructions créant des surfaces habitables limitées à l'extension de l'existant et les constructions liées à l'entretien de l'espace (cabane de jardin), à l'animation ou aux activités liées à l'espace, avec emprise réduite Maintien de la géométrie des sols (planimétrie ou forme naturelle). Possibilités d'aménagements des aires de jeux</p>
<p><u>Ronds verts alignés</u> Mail d'arbres alignés</p>	<p>Maintien des mails et rues ombragées ; reconstitution et compléments de plantations. Maintien de l'espace libre, à dominante plantée (sous forme d'arbres de haute tige (type ormes, tilleuls, chênes, platanes, marronniers) Maintien de la géométrie du terrain naturel</p>
<p><u>Hachure double biaise grise</u> Espace libre à dominante minérale (cour, esplanade, parvis) Espace public majeur</p>	<p>Maintien, globalement, de la planimétrie du sol. Espace globalement non constructible sauf disposition respectant son entité Qualité de revêtement ; préservation des revêtements à galets ou pavés</p>
<p>Secteurs</p>	<p>Identification des dominantes paysagères à titre de directive ; ces caractéristiques sont réglementées en détail par le P.L.U.</p> <ul style="list-style-type: none"> - PA centre historique dense et bâti R+2 à R+4, - PU centre urbain avec continuité du bâti R+2 à R+4, - PC cités jardins, collectifs de R+1 à R+10, - PG espace semi naturel du Gave, - PV secteur de villas, faible densité, maintien des jardins de R à R+2

BIBLIOGRAPHIE

- ANTHONY Geneviève (Article); Bulletin du Musée Bernadotte 1972/1975; 1975
- ASSOCIATION MEMOIRE COLLECTIVE EN BEARN; Mémoires de Pau - bulletin n°11; Bihet; 1996; 223 p.
- CHOAY Françoise, L'allégorie du patrimoine, G.H.E.CO. , Z.P.P.A.U.P. de Biarritz, avril 1994
- HIGOUNET C. MARQUETTE J.B. et WOLF P.; Atlas historique des villes de France: Pau; Editions du C.N.R.S.; 1982; 5 p.
- LABARRERE André; Pau, ville jardin; Arthaud; 1983; 209 p.; LABARRERE André et HUSTE S.; Pau, côté jardins
- LE MOING Agnès; Les villas anglaises de Pau; étude d'un patrimoine bâti; Mémoire de maîtrise - U.P.P.A.; 1992
- LESCORCE Olivier, Etude topographique, historique et architecturale - ville de Pau - Juin 2004
- MATHIEU Antoinette; Recherche sur la colonie anglo-américaine de Pau; U.P.P.A.; 1979
- MATHIEU Antoinette (Article de); Le château près de la ville; Editions Flaran; 1987; 171 p.
- MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT ET DES TRANSPORTS; ZPPAU Du projet à la règle; Editions du STU; 1992; 164 p.
- SOCIETE DES SCIENCES, LETTRES, ET ARTS DE PAU ET DU BEARN; Revue de Pau et du Béarn 1979; 1979; 255 p.
- SOCIETE DES SCIENCES, LETTRES, ET ARTS DE PAU ET DU BEARN; Revue de Pau et du Béarn 1993; 1993; 451 p.
- TUCOO-CHALA Pierre; Histoire de Pau; Privat; 1989; 317
- DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME; Guide de la protection des espaces naturels et urbains; 1991; La documentation française; 223 p.
- JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE; Protection du patrimoine historique et esthétique de la France; 1991; 664 p.
- Michel de CHRONSCHOFF, *Pau souvenirs et impressions*, Pau, 1891.
- Abbé V. DUBARAT, *Etudes d'histoire locale et religieuse 1889-1898*, Pau, 1898.
- A. DUGENNE, *Panorama historique et descriptif de Pau*, 1839.
- Louis LACAZE, *Notice sur la place royale de Pau 1688-1878*, Pau, 1879.
- Louis LACAZE, *Recherches sur la Ville de Pau, l'ancienne église Saint-Martin*, Pau, 1886.
- Louis LACAZE, *Recherches sur la Ville de Pau*, Pau, 1888.
- A. LAFOLLYE, *Le château de Pau, histoire et description*, Paris, 1882.
- Victor PETIT, *Souvenirs de Pau*, Pau , 1854.
- L. SOULICE, *Catalogue de la Ville de Pau, histoire locale*, Pau, 1888.

TRAVAUX

- Jacques AVENTUR, « Ville moyenne et aménagement du cadre de vie : quelques exemples palois » dans *Aménagement et pratiques urbaines*, CNRS, 1980.
- Daniéla BOURDIER-MUNIER, « Le funiculaire et le pavillon des arts, Pau, la Belle devanture » dans *Le Festin*, n° 34, p. 34-49.
- Daniéla BOURDIER-MUNIER, *Le boulevard des Pyrénées*, mémoire de maîtrise, Université de Pau, septembre 1999.
- Gérard COZE, « Le château et la ville. Une forteresse, un Palais, un Musée » dans *Pau, du Château à la Ville*, Pau, 1989.
- Isabelle CROIZIER-VARILLON, « Le Pau-Hunt » dans *Le Festin*, n° 39, p. 59-69.
- Isabelle CROIZIER-VARILLON, « Les Nouvelles Galeries de Pau, une saga en six épisodes » dans *Le Festin*, n° 34, p. 35-41.
- Christian DESPLAT, « Fêtes, jeux et spectacles urbains en Béarn au XVIII^{ème} siècle » dans *Fédération Historique du Sud Ouest, Actes du XXVII^{ème} Congrès d'Etudes Régionales*, Pau, 1975.
- Christian DESPLAT, « Pau, des origines à la révolution française » dans *Pau, du Château à la Ville*, Pau, 1989.
- Michel FABRE, *Pau pas à pas*, Pau, 1983.
- Michel FABRE, *Les rues de Pau des origines à nos jours, dictionnaire historique et biographique*, Pau, 2000,
- Elisabeth GARCIA, *L'Eglise Saint-Joseph de Pau*, mémoire de maîtrise, Université de Pau, juin 1999.
- G.H.E.C.O.urbanisme, *Les jardins de villas*, juillet 1999.
- Roger GRENIER, *Villas anglaises de Pau*, Pau, 1991.
- Christine JULIAT (sous la direction de), *Balcons sur Pyrénées, Pau, un boulevard pour un panorama*, Pau, 2000,
- Pierre C. LAMICQ, « Le pont du Gave ou le faux départ de l'urbanisme palois » dans *Pau, du Château à la Ville*, Pau, 1989.
- André LABARRERE, *Pau ville jardin*, Pau, 1983.
- Françoise-Claire LEGRAND, « Théâtres et hôtels de ville à Auch, Bayonne et Pau » dans *Victor Louis et le théâtre, scénographie, mise en scène et architecture théâtrale aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles*, CNRS, 1982.
- Christine LOUBET-PAYANT, *L'architecture Art Déco à Pau*, mémoire de maîtrise, Université de Pau, 2001.
- Vincent LISITA, *Notre-Dame de Lourdes*, mémoire de maîtrise, Université de Pau, 2001.
- Benoît MANAUTE, *L'Eglise Saint-Julien à Pau*, mémoire de maîtrise, Université de Pau, 2001.
- André MASSON, « Le boulevard des Pyrénées, élément majeur du développement urbain de Pau » dans *Fédération Historique du Sud Ouest, Actes du XXVII^{ème} Congrès d'Etudes Régionales*, Pau, 1975.
- M. A. MATHIEU, « Les grandes villas de Pau, origine et développement géographique » dans *Revue de Pau et du Béarn*, n° 18, 1979.
- Association Mémoire Collective de Béarn, *Pau rive gauche, souvenirs du quartier du XIV juillet*, Pau, 2000
- Alain MUNOZ, « Pau néo-gothique, de tours en clochers » dans *Le Festin*, n° 40, p. 77-85.
- Michel PAPY, « L'urbanisme palois aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles (1790-1970) » dans *Pau, du Château à la Ville*, Pau, 1989.

- Xavier PIOLLE, « Quartier de résidence et centre ville : la pratique de l'agglomération paloise par ses habitants » dans *Etudes géographiques offertes à Louis Papy*, CEGET, Bordeaux III, Bordeaux, 1978.
- Pierre TUCOO-CHALA, « Urbanisme et tourisme, la création du parc Beaumont à Pau (1876-1879) » dans *Etudes géographiques offertes à Louis Papy*, CEGET, Bordeaux III, Bordeaux, 1978.
- Pierre TUCOO-CHALA, *Découvrir Pau, son histoire, son château, ses monuments, ses personnages célèbres*, Pau, 1984.
- Pierre TUCOO-CHALA, *Histoire de Pau*, 1989.
- Pierre TUCOO-CHALA, *Pau, ville américaine*, Tarbes, 1997.
- *Pau, ville anglaise, du romantisme à la Belle Epoque*, exposition, mai-juin 1978, Pau.
- Ville de Pau, *Les villas de villégiature, éléments du patrimoine urbain de Pau*, septembre 1998.
- Atelier PETIT-JEAN, *Typologie des façades, histoire sommaire de la couleur à Pau*, juin 1999.
- *Aspects de la vie culturelle à Pau au XIX^{ème} siècle*, Centre d'Etudes des espaces urbains, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, juin 1981.
 - **Plan de Pau en 1847**
 - **Plan de Pau en 1902.**
- Ch. DESPLAT, P. TUCOO-CHALA, *Pau, Atlas historique des villes de France*, CNRS, 1982.
 - **Plans historiques de la Ville de Pau.**
- Dominique DUPLANTIER, *Pau*, 1986
 - **Dessins et relevés architecturaux des rues et places de Pau.**
- Louis LACAZE, *Recherches sur la Ville de Pau, l'ancienne église Saint-Martin*, Pau, 1886.
 - **Plan de l'ancienne église Saint-Martin.**
- A. LAFOLLYE, *Le château de Pau, histoire et description*, Paris, 1882.
 - **Plans du château de Pau et de ses abords.**
- Victor PETIT, *Souvenirs de Pau*, Pau, 1854.
 - **Vue perspective de la place Gramont.**
 - **Vue du Château.**
 - **Vue de la ville depuis la rive gauche.**
 - **Vue générale de Pau.**
- Raymond RITTER, *Le Château de Pau*
 - **Plan du jardin et du petit parc du château de Pau au début du XVIII^{ème} siècle.**
 - **Plans et élévations du château de Pau (état en 1919).**
- P. SAGET, *Description du château de Pau et de ses dépendances*, Paris, 1838.
 - **Plan du château et de la ville, 1838.**
- Pierre TUCOO-CHALA, *Découvrir Pau, son histoire, son château, ses monuments, ses personnages célèbres*, Pau, 1984.
 - **Plan de Pau à la fin de l'Ancien Régime.**
 - **Plan de Pau avec ses principaux monuments.**
- Pierre TUCOO-CHALA, *Histoire de Pau*, 1989.
 - **Plan de Pau au Moyen Age et au XVI^{ème} siècle.**
 - **Plan de Pau sous l'Ancien Régime.**
 - **Plan de Pau en 1913.**
- Pierre TUCOO-CHALA, *Pau, ville américaine*, Tarbes, 1997.
 - **Plans de situation des villas occupées par des familles américaines (1860-1920).**
- *Pau, ville anglaise, du romantisme à la Belle Epoque*, exposition, mai-juin 1978, Pau.
 - **Plan de la ville en 1876-1877 (cartographie Monique Morales).**

- Christine JULIAT, *Répertoire numérique des Archives anciennes*, Pau, 1982.

Mention de :

- Geneviève ANTHONY, *Les parcs et jardins de Pau*.
- Bernard BERIS, *La Ville de Pau et le territoire du hameau*.
- Louis LACAZE, *Dénomination des rues de Pau et origine des noms de rues*.
- F. RIVARES, *Mémoire sur la ville*.
- Plan de la Ville de Pau par Moyset, 1773.

ARCHIVES DES PYRENEES-ATLANTIQUES

